

Les entités

Maîtriser les évolutions de l'urbanisme

2. Evolutions et enjeux

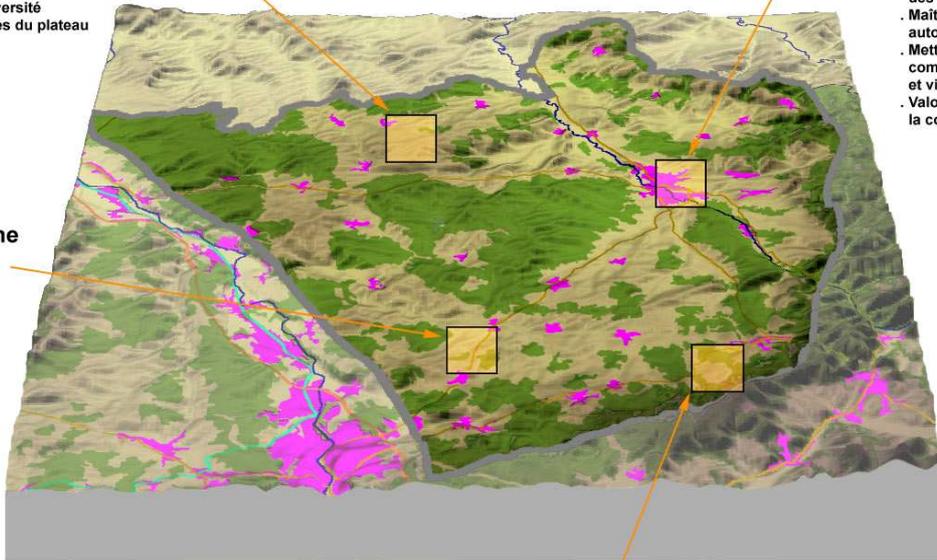
Maintenir la diversité des paysages ruraux

- . Valoriser l'eau dans le paysage
- . Maintenir une diversité dans les paysages du plateau

Maîtriser les évolutions de l'urbanisme

- . Maîtriser l'impact visuel des bâtiments d'activités
- . Maîtriser l'urbanisme linéaire autour de Rambervillers
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises
- . Valoriser l'eau dans la composition urbaine

Mettre en scène la découverte du territoire



Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité

Maîtriser l'impact visuel des bâtiments d'activités



Veiller au bon positionnement des bâtiments d'activités et à l'aménagement de leurs abords. Dompierre

Dans le paysage ouvert du plateau, les silhouettes des villages se perçoivent de loin : il est donc important de bien positionner les nouvelles constructions envisagées et de veiller à leur bonne insertion dans le paysage. Cette attention est particulièrement nécessaire pour tout projet d'implantation de bâtiment d'activité, qu'il soit agricole, artisanal, industriel ou commercial.



Mettre en valeur les entrées de ville et les abords des zones d'activités. Rambervillers

Entre Moselle et Mortagne

Maîtriser l'urbanisme linéaire autour de Rambervillers

Certaines communes autour de Rambervillers ont vu se développer une urbanisation linéaire le long des routes qui conduit à un étalement important du bâti, parfois très éloigné du centre bourg. Cette évolution est à maîtriser afin de permettre un développement harmonieux qui préserve la silhouette des bourgs et favorise le dynamisme des centres.



Maîtriser l'urbanisation diffuse autour de Rambervillers.



Maîtriser les extensions bâties en périphérie, afin de préserver les silhouettes des bourgs. Saint-Genest

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage bâti des bourgs et des villages :

La clocher. Bult

Le mur de pierre. Haillainville

L'usoir. Damas-aux-Bois

Le poirier palissé. Padoux

La fontaine. Fauconcourt



Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés, le mur de pierre, le cimetière, le calvaire.

Valoriser l'eau dans la composition urbaine

Dans la plaine, la plupart des villages et des bourgs sont implantés au bord d'un cours d'eau, mais la présence de la rivière est rarement mise en valeur. L'accès à l'eau est souvent privatisé. La présence de l'eau mérite donc d'être révélée afin de lui redonner une place dans le paysage des villages et des bourgs.



Les cours d'eau au cœur des villages mériteraient d'être mieux mis en valeur. Damas-aux-Bois



Valoriser la présence de l'eau dans les espaces publics des villes. Rambervillers

Les entités

Maintenir la diversité des paysages ruraux



Le maintien d'un minimum de diversité dans le paysage est indispensable pour préserver la qualité des paysages agricoles. Hardancourt

Maintenir une diversité dans les paysages du plateau

Le plateau offre parfois un paysage extrêmement dénudé. Les évolutions qui se font sentir vont vers une simplification du paysage par l'agrandissement des prairies. Certaines d'entre elles occupent d'ores et déjà tout un versant. L'absence de renouvellement des fruitiers laisse entrevoir leur disparition prochaine. Dans certains secteurs, il devient difficile d'évaluer les distances et de se repérer. Il est donc important de pérenniser et de renouveler dans le paysage tous les petits événements, ainsi que toutes les composantes qui permettent de lui donner une échelle : arbres isolés, rangées de fruitiers, éolienne, bosquets, ripisylve le long du cours d'eau... Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne, la lisière, la rivière.

Valoriser l'eau dans le paysage

Au sein des territoires agricoles, les rivières sont peu accessibles, les chemins le long des berges étant fort rares. Deux tendances d'évolution rendent ces rivières de moins en moins visibles dans le paysage. Tout d'abord, la disparition de la ripisylve dans les secteurs d'agriculture dynamique. Ou bien, à l'inverse, tout le fond de vallon

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage du plateau :

Le verger. Haillainville



La rangée de fruitiers. Ortoncourt



L'arbre isolé. Nossoncourt



La rivière. Fauconcourt



L'éolienne. Fauconcourt



L'importance visuelle de la ripisylve augmente avec l'ouverture du paysage. Badménil-aux-Bois

disparaît sous la friche ou sous les plantations résineuses, là où l'hydromorphie du sol est plus forte. La fréquentation des cours d'eau, l'entretien des abords, ainsi que leur visibilité dans le paysage sont donc autant de paramètres à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité

Le développement des micro-boisements est surtout sensible dans les fonds de vallées, car il contribue à une fermeture rapide du paysage.



Trouver un équilibre entre prés et plantations de conifères afin de préserver l'ouverture du fond de la vallée et de révéler la Montagne. Autrey

Entre Moselle et Mortagne

Ce phénomène s'observe sur les marges de l'entité, à l'approche des sols marneux ou sur le grès.

Quelques micro-boisements viennent s'accoler aux lisières des grands massifs forestiers, contribuant ainsi à l'apparition de formes géométriques aux marges du manteau feuillu.

Les versants forestiers qui limitent cette entité sont pour certains visibles de loin et l'impact paysager de la gestion forestière qui y est menée peut alors être fort.

L'emplacement et la progression des nouveaux boisements a donc un fort impact paysager à maîtriser sur une grande partie de l'entité paysagère.

Maîtriser la dynamique forestière sur les marges de l'entité



Attention à l'impact visuel parfois lointain de la gestion forestière des versants visuellement exposés. Méménil

Mettre en scène la découverte du territoire

Les tronçons routiers caractéristiques sont ceux disposés en belvédère, ainsi que les fréquentes traversées de massifs forestiers. Cette typologie routière doit être prise en compte lors des travaux d'aménagement routiers, afin de valoriser les lieux stratégiques qui font le charme de la découverte du territoire : les points de vue, les entrées de villes, les routes forestières, les carrefours forestiers, les alignements d'arbres, les calvaires...



Mettre en scène les petits événements qui peuvent animer les longues traversées forestières, parfois monotones. Rehaincourt

Mettre en valeur les composantes qui animent la découverte du paysage :

La route belvédère. Romont



La route forestière. Langley



L'alignement d'arbres. Bult



Le calvaire. Bult

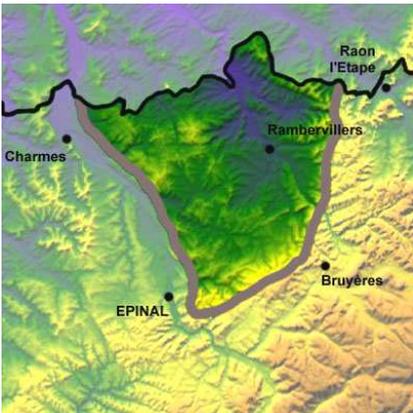


Le chemin. Damas-aux-Bois

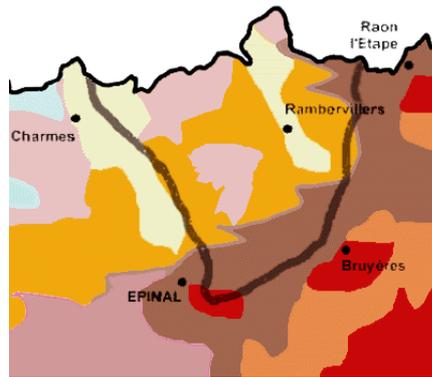


Les entités

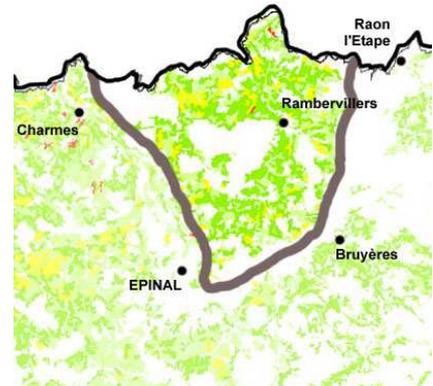
3. Repères cartographiques



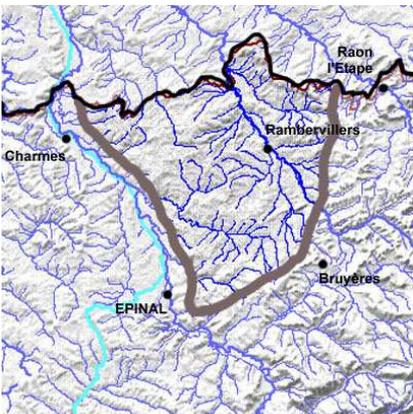
L'entité est formée d'un plateau ondulé entre les deux vallées, limité au sud et à l'est par de hauts reliefs.



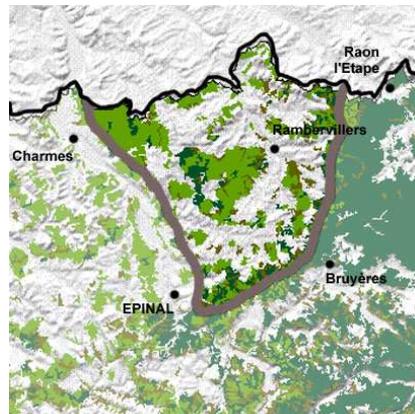
La géologie est ici contrastée. La « plaine » est faite de marnes irisées à l'approche de la Mortagne et de la Moselle, de calcaires et marnes au centre. La forêt de Charmes recouvre des alluvions, tandis que celle de Rambervillers recouvre un placage de marnes irisées. L'ensemble est coupé de vallées alluvionnaires tandis que les grès bigarrés forment les reliefs.



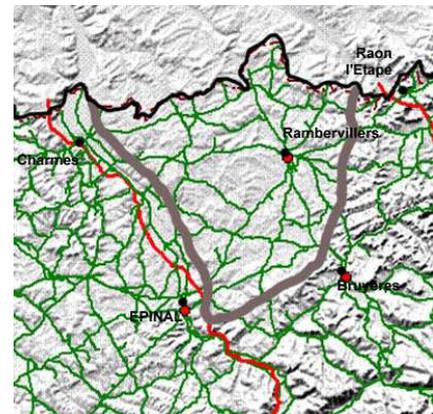
L'occupation du sol est dominée par les prairies et les cultures liées à l'élevage.



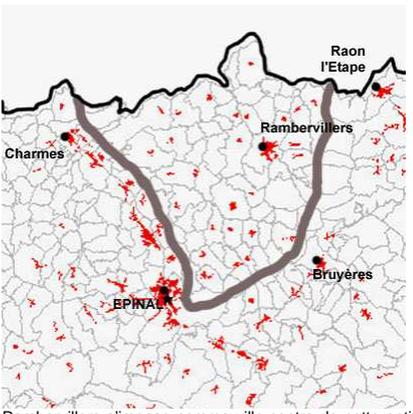
Le plateau forme une ligne de partage des eaux entre les bassins de la Moselle, alimentée par le Durbion et de la Mortagne.



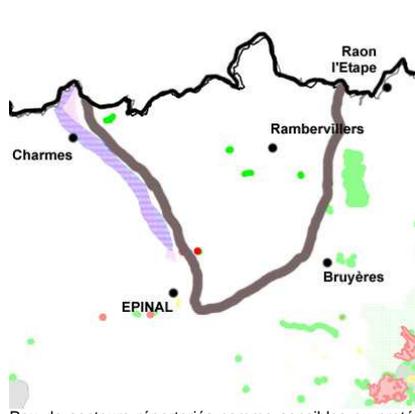
Les forêts occupent essentiellement les points hauts : tant sur le plateau avec de vastes massifs domaniaux que sur les reliefs gréseux limitant l'entité.



Le réseau routier forme une étoile centrée sur Rambervillers, aucun axe ne semblant particulièrement s'imposer.



Rambervillers s'impose comme ville-centre de cette entité, mais ne crée pas de dynamique d'urbanisation dans les communes voisines, contrairement à la vallée de la Moselle.



Peu de secteurs répertoriés comme sensibles ou protégés dans cette entité.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- calcaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarré
- grès vosgien et grès rouge
- granite, granulite, grès rouges schistes cristallins, etc.
- schistes et c.

Entre Moselle et Mortagne

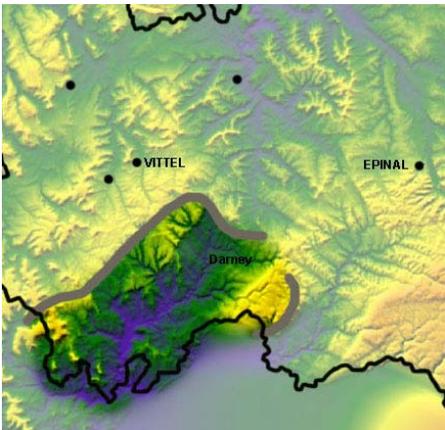
Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

4. Repères bibliographiques

Les entités



Communes concernées : Ainvelle, Ameuvelle, Attigny, Belmont-lès-Darney, Belrupt, Bleurville, Bonvillet, Châtillon-sur-Saône, Claudon, Darney, Fignéville, Fouchécourt, Godoncourt, Grandrupt-de-Bain, Grignoncourt, Gruey-lès-Surance, Hennezel, Isches, Les Thons, Lironcourt, Martinville, Monthureux-sur-Saône, Mont-lès-Lamarche, Nonville, Regnéville, Relanges, Saint-Julien, Senaide, Tignécourt, Vioménil.



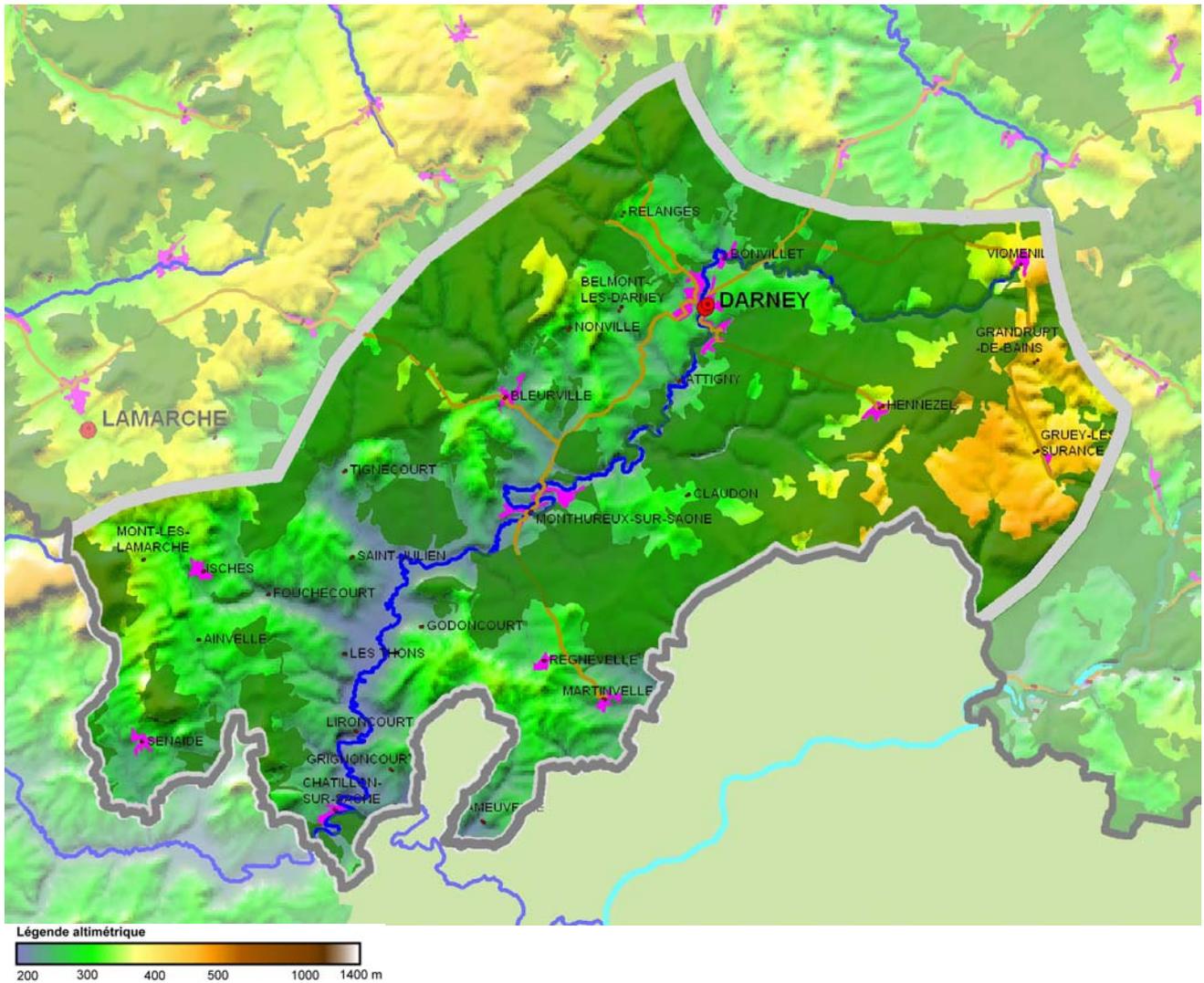
La Vôge Saônoise

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Sous-entité paysagère
3. Evolutions et enjeux
4. Repères cartographiques
5. Repères bibliographiques



Les entités



Au sud du département, la Vôge Saônoise compose une transition boisée entre Lorraine et Franche-Comté. Elle forme une vaste dépression drainée par la Saône, cernée de reliefs gréseux recouverts de forêts.

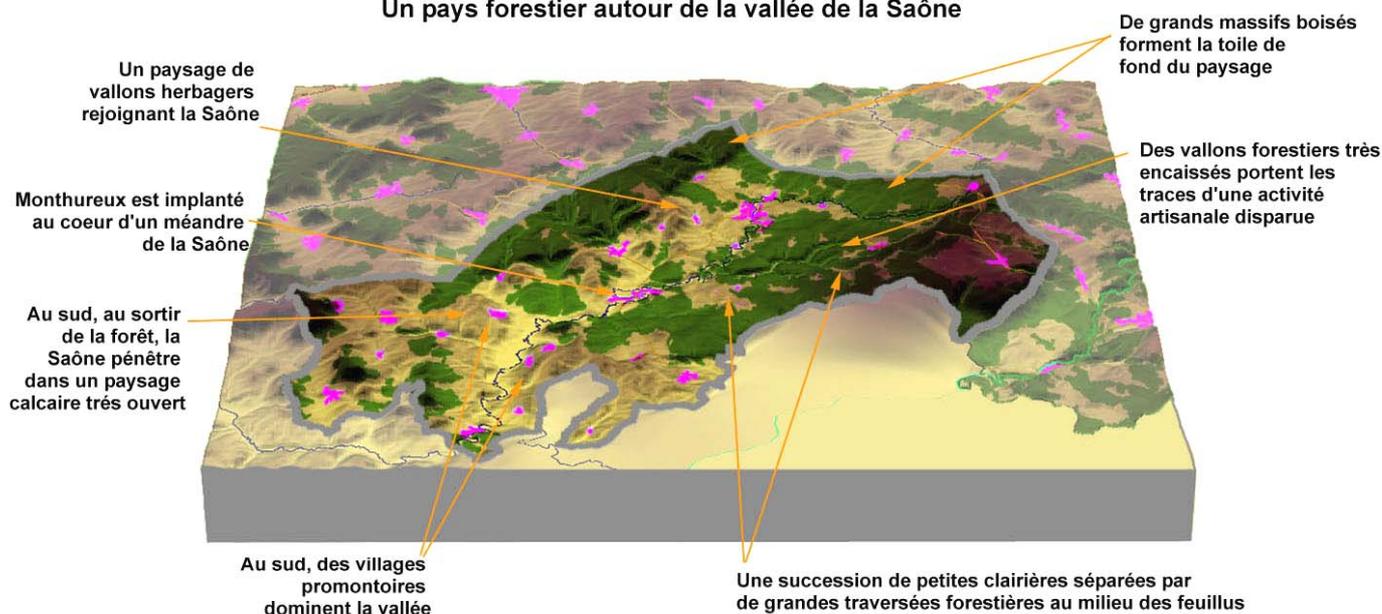
Vers le sud, la vallée de la Saône traverse une région calcaire aux paysages plus ouverts.

La Vôge Saônoise

Le pays forestier

1. Portrait sensible

Un pays forestier autour de la vallée de la Saône



De grands massifs boisés en toile de fond

De l'extérieur, la Vôge Saônoise forme une lisière boisée. La vaste nappe forestière est bien lisible depuis ses marges, comme implantée en léger contrebas dans une large cuvette. Les feuillus y dominent (hêtres, chênes), ponctués çà et là de résineux : épicéas, douglas. De l'intérieur, la forêt occupe la majeure partie du territoire, cernant les territoires agricoles de la vallée de la Saône.



La forêt forme la toile de fond des paysages de la Vôge Saônoise. Claudon

De grandes traversées forestières au milieu des feuillus

Pénétrer dans la Vôge Saônoise, impose de traverser un massif forestier. Les traversées s'étirent parfois sur une dizaine de kilomètres, traçant de grandes lignes droites sur un plateau ou se faulant dans le cours d'une vallée sinueuse.



De longues traversées forestières permettent de pénétrer dans la Vôge Saônoise. Darney

Une succession de petites clairières

À l'est de Darney, plusieurs clairières ponctuent le paysage forestier. D'une taille inférieure au kilomètre carré, elles sont très lisibles autour d'un hameau ou d'un village (Hennezel) et témoignent de la présence d'anciennes verreries, forges et fonderies, activités fortes consommatrices de bois jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle.

Vers l'est, la large ouverture agricole autour de Gruey-lès-Surance forme une clairière trop vaste pour que ses contours restent bien lisibles, d'autant que le relief ondulé masque les lisères depuis le vallon dans lequel le village est implanté.



Clairière de la Grande Catherine. Claudon

Les entités

Des vallons forestiers

Des vallons forestiers très encaissés

De part et d'autre de la vallée de la Saône, les massifs forestiers sont entaillés de vallons encaissés et sinueux au paysage très boisé. Ces vallons ont souvent servi de voie de pénétration à travers les massifs forestiers et plusieurs sont ainsi empruntés par une route : vallons du ruisseau du Gras, gorges de la Gabionne, ruisseau des Aulnées, vallée de l'Ourche, vallée de la Saône en aval de Bonville.



Les routes empruntent le fond de vallée, souvent en contact avec le cour d'eau. Claudon



Vallée de l'Ouche : un paysage forestier où les ouvertures se font rares. Claudon

Des traces enfouies d'une activité disparue

Au détour d'une route, se rencontrent fréquemment des hameaux isolés, des bâtisses imposantes ainsi que de nombreux aménagements hydrauliques (bassins, prise d'eau, rigoles) qui témoignent de la mise en valeur passée de ces vallons aujourd'hui assoupis. Tous ces aménagements rappellent la présence des forges, verreries et des abbayes qui ont fondé autrefois des clairières prospères.



Abbaye de Droiteval dans le vallon forestier de l'Ourche. Claudon

La Vôge Saônoise

Des vallons herbagers

L'axe Monthureux-Darney : point de basculement entre deux paysages

La RD 460, reliant Monthureux à Darney, permet d'observer le basculement du paysage d'une rive à l'autre de la Saône. A l'est de la vallée, le paysage semble recouvert d'une nappe forestière dense qui contraste avec les paysages herbagers ouverts qui s'étendent vers l'ouest.

Un paysage de vallons herbagers

À l'ouest, au sortir de la forêt, les affluents de la Saône ont creusé des vallons aux pentes relativement douces, essentiellement occupés par des prairies où s'intercalent quelques cultures.

Les villages ont profité de l'abri des vallons pour s'y implanter, le plus souvent sur le pied des versants, dominant légèrement le cours d'eau : Nonville, Bleurville, Belmont. Ils offrent ainsi souvent de belles vues sur les vallons.

Dans les vallons, les traces d'un paysage bocager antérieur subsistent par endroits, fait assez rare dans le département.

Monthureux défendu par le méandre de la Saône

Monthureux-sur-Saône offre une organisation remarquable. Le bourg s'étire le long d'une rue principale, au cœur d'un long et étroit méandre de la Saône. Cette structure de village rue typiquement lorraine le démarque des villages voisins de la Vôge à l'ouest de la Coney.



A l'est de la vallée de la Saône, le paysage semble recouvert d'une nappe boisée. Attigny



Belvédère sur le vallon du Gras depuis Bleurville.



Les villages de la Vôge Saônoise possèdent une structure de village-rue typiquement lorraine. Monthureux-sur-Saône



A l'ouest de la vallée de la Saône, des vallons herbagers portent les traces d'un paysage bocager. Attigny

Les entités

2. Sous-entité paysagère

Le val de Saône calcaire

Au sortir de la forêt, un changement radical de paysage

En débouchant des forêts de Monthureux ou de Darney, en direction du sud, le paysage change radicalement d'ampleur. Les boisements s'éloignent et quittent leurs positions dominantes sur toutes les crêtes. Les couleurs ocres de la terre et les chemins au sol blanc révèlent le changement géologique vers un substrat calcaire.



De petites parcelles de fruitiers et quelques vignes s'intercalent sur les crêtes et autour des villages. Isches



La vallée de la Saône offre un paysage largement ouvert où les villages se perçoivent de loin. Fignéville



Godoncourt, implanté sur le flanc de coteau de la vallée de la Saône. Saint-Julien



La silhouette de Saint-Julien, implanté sur la crête, domine la vallée de la Saône. Godoncourt

Une vallée largement ouverte

Le paysage s'ouvre assez radicalement et offre une alternance entre des fonds de vallées herbagers et des versants occupés par des cultures et des prairies. Dans les vallons, autour des villages et plus rarement sur quelques versants, apparaissent de petites parcelles de vergers et même quelques vignes.

Mis à part dans la vallée de la Saône, les routes empruntent les crêtes et les hauteurs des versants et offrent de très larges points de vue. Les villages se perçoivent de loin et sont souvent en covisibilité d'un versant à l'autre, donnant à ce territoire un caractère habité.

Des villages promontoires

Si quelques villages se sont implantés vers le fond de vallée (Isches, Lironcourt, Fouchécourt), la plupart ont choisi une situation en hauteur, à flanc de coteau ou sur la crête.

La Vôge Saônoise

3. Evolutions et enjeux

Maîtriser le développement urbain

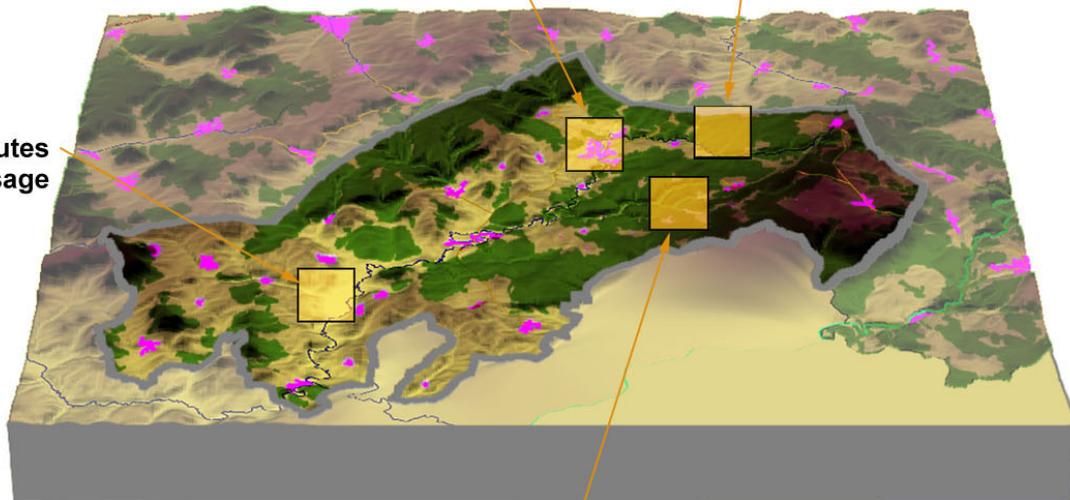
Maîtriser le développement urbain

- . Retrouver une dynamique urbaine et villageoise en réhabilitant l'habitat ancien
- . Darney : organiser l'urbanisation
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises

Favoriser la diversité des paysages forestiers

- . Briser la monotonie des peuplements homogènes

Inscrire les routes dans leur paysage



Maîtriser l'équilibre entre espace agricole et forestier

- . Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières
- . Préserver les couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés
- . Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Retrouver une dynamique urbaine et villageoise en réhabilitant l'habitat ancien

La pression urbaine dans les villages est faible, certains villages portent les signes d'une dévitalisation (ruines, nombreuses maisons fermées) qui menace un patrimoine bâti ancien de qualité. Malgré cela quelques constructions neuves apparaissent, mais celles-ci semblent trop souvent déconnectées du contexte du village : maison écartée du village, sans alignement de façade dans le prolongement de l'usoir... Il serait intéressant d'essayer de conjuguer l'accueil d'une nouvelle population avec la réhabilitation du bâti ancien afin d'animer et de préserver le patrimoine architectural villageois.



Au cœur des villages, il est fréquent de trouver des habitations fermées et parfois en ruine. Claudon

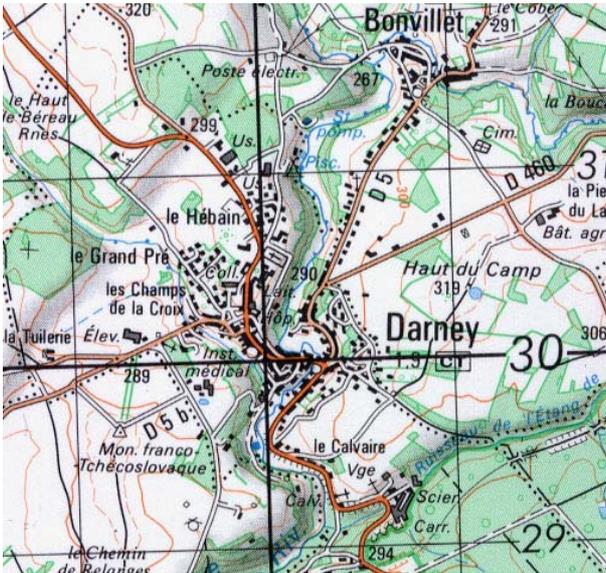


Concilier dynamique urbaine et identité, en s'inspirant du modèle du village-rue pour les lotissements et en promouvant la réhabilitation du bâti ancien. Ci-dessus un lotissement « standard » à Hennezel.

Les entités

Darney : organiser l'urbanisation

À Darney, l'urbanisation s'est étirée depuis la vallée dans plusieurs directions le long des routes qui mènent au bourg. Le bourg a ainsi perdu sa silhouette groupée aux dépens d'une périphérie étalée et sans cohérence. Cette évolution est particulièrement sensible le long de la RD 5 vers Bonvillet, où l'urbanisation linéaire contribue à banaliser le paysage.



Darney : comment retrouver une cohérence dans le développement urbain ?



Le long de la RD5 vers Bonvillet, l'urbanisation linéaire contribue à banaliser le paysage.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains peuvent être mises en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, l'usoir, les fruitiers palissés.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :



La silhouette et l'entrée. Godoncourt



Les usoirs. Belmont-les-Darney



Les belvédères. Bleurville



Le petit patrimoine lié à l'eau. Figneville



Les poiriers palissés. Belmont-les-Darney

La Vôge Saônoise

Maîtriser l'équilibre entre espaces agricoles et forestiers

Préserver les couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés

Au sein des massifs forestiers, les fonds de vallons voient leur paysage se refermer suite aux plantations ou à l'enfrichement.

Le maintien des espaces ouverts de prés en fond de vallon est essentiel pour la qualité paysagère. L'ouverture du paysage qu'ils procurent offre de la lumière aux hameaux, elle permet de mettre en valeur le paysage perçu depuis la route et de mettre en valeur la présence de l'eau.

Maîtriser la progression des micro-boisements en lisière des clairières

En périphérie des massifs forestiers, de petites plantations de conifères se multiplient. Implantées soit directement en lisière des massifs, soit au sein du territoire agricole, elles témoignent d'une difficulté de gestion des terres agricoles, et contribuent à une fermeture progressive du paysage agricole.

Ce phénomène, qui peut paraître anodin lorsque les plantations sont réalisées aux lisières des massifs forestiers, peut au contraire être très rapide lorsque les micro-boisements sont implantés au sein du parcellaire agricole : en quelques années, la clairière est visuellement cloisonnée et l'espace se resserre autour des hameaux.



Eviter la fermeture des ouvertures en fond de vallée. Maintenir les ouvertures entre la route et le cours d'eau. Claudon



Maîtriser le cloisonnement du paysage agricole de la clairière par des micro-boisements. Gruey

Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Le paysage agricole de la Vôge Saônoise se simplifie au rythme de l'agrandissement des parcelles. Cette dynamique ne doit pas négliger pour autant tous les petits événements, toutes les composantes qui permettent de donner une échelle, des repères au paysage : arbres isolés, rangées de fruitiers, éoliennes, bosquets, ripisylve le long des cours d'eau...

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, l'éolienne, la lisière, la rivière.



Les haies apportent une grande finition à ce paysage herbager. Claudon

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :



Les arbres isolés. Ameuvelle



Les mares. Attigny



Les calvaires. Belmont-les-Darney



Les petites parcelles de fruitiers et de vignes. Figneville



Les éoliennes. Godoncourt

Les entités

Favoriser la diversité des paysages forestiers



Éviter la monotonie des lisières uniformes. Bonvillet

Briser la monotonie des peuplements homogènes

Le massif forestier de Darney a été en partie replanté après la tornade de 1984 et de grandes étendues de plantations homogènes étirent leurs lisières monotones le long des routes et des pistes forestières. Cette monotonie aurait pu être brisée grâce à quelques principes paysagers simples :

- Le maintien de quelques arbres remarquables afin de souligner les entrées de pistes forestières, les carrefours, les aires de stockage de grumes, de jalonner les chemins balisés.

- L'animation des grandes traversées forestières en mettant en valeur les carrefours, en travaillant les lisières : dégagement d'arbres remarquables, recul plus important des lisières sur les routes principales.



La monotonie de ces grandes plantations –qu'elles soient résineuses ou feuillues– pourrait être animée par la conservation de quelques arbres remarquables et par un recul des plantations autour des carrefours. Vioménil

Des composantes du paysage forestier à mettre en valeur



Les pistes forestières. Belmont-les-Darney



Les points de vue. Bonvillet



Les routes forestières. Claudon



Les carrefours forestiers. Hennezel



Les lisières. Vioménil

Inscrire les routes dans leur paysage

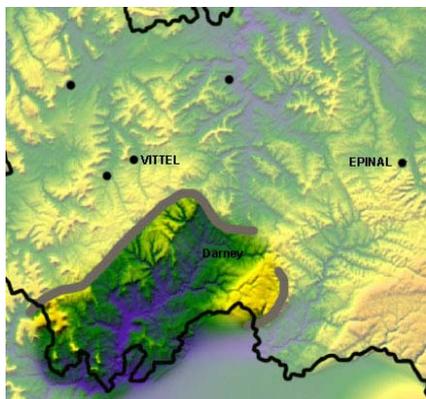
Quelques travaux routiers réalisés récemment marquent assez durement le paysage par leur talus en remblais-débais présentant des pentes raides et par l'absence de lien avec le paysage traversé. Une meilleure insertion paysagère des infrastructures est à promouvoir et à intégrer dans les cahiers des charges des études routières.



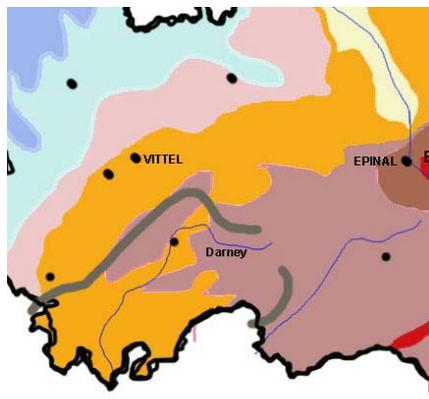
Une meilleure insertion paysagère des ouvrages routiers est à rechercher. RD 460. Attigny

La Vôge Saônoise

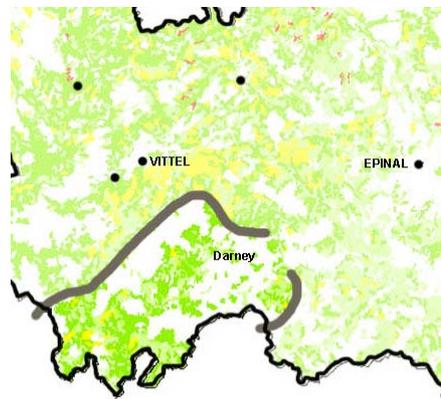
4. Repères cartographiques



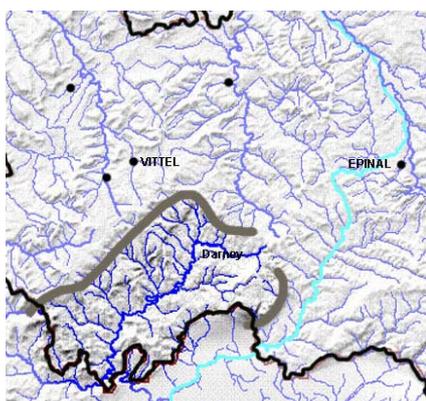
La Vôge Saônoise forme une large dépression drainée par la Saône. Les altitudes s'échelonnent entre 250 et 350 m, elles culminent vers Gruey autour de 480m.



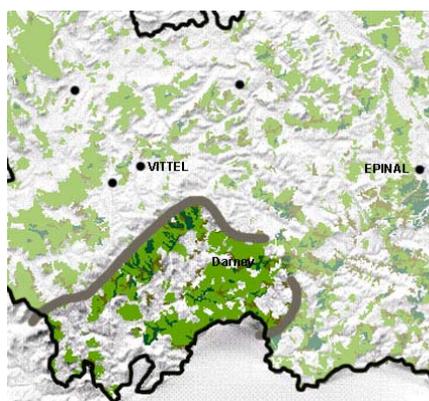
Les grès bigarrés au nord de l'entité s'enfoncent, vers le l'ouest, sous une petite côte du « calcaire coquillier » mis à nu plus à l'est dans toute la vallée de la Saône.



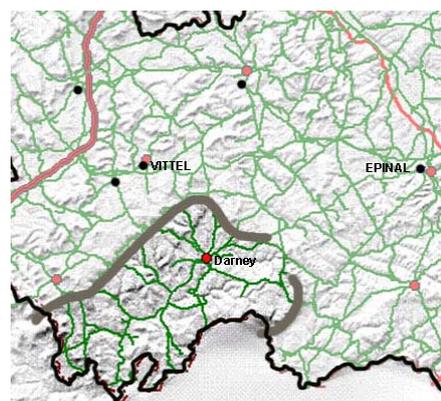
L'occupation du sol agricole est dominée par les prairies ; les cultures sont plus présentes dans le sud sur les sols calcaires.



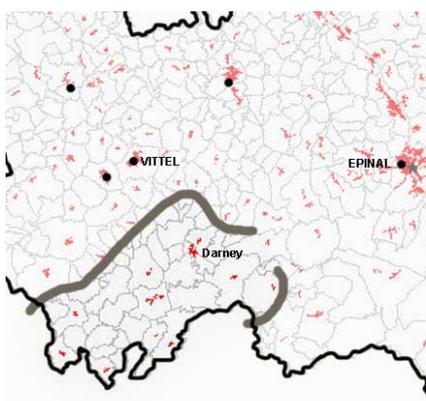
La Saône et ses affluents drainent le territoire en direction du sud. Les sommets dominants Darney marquent la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône.



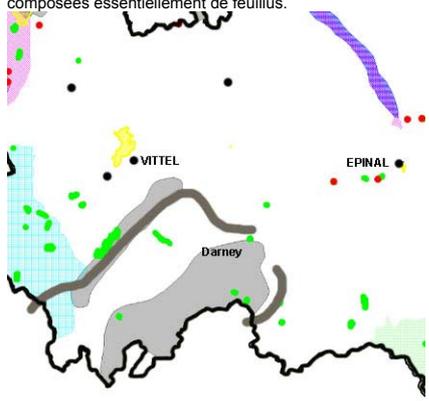
Les forêts prennent en écharpe le secteur agricole du nord de l'entité, recouvrant les roches gréseuses. Elles sont composées essentiellement de feuillus.



La Vôge Saônoise reste à l'écart des axes routiers principaux.



Darney et Montheureux-sur-Saône constituent les bourgs principaux, entourés d'un chapelet de villages et de hameaux.



Les secteurs boisés ont été répertoriés comme secteurs paysagers sensibles.

Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites_inscrits_ou_classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Landcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- alluvions fluviales
- schistes et grès
- marnes du lias
- grès bigarré
- marnes irisées
- grès vosgien et grès rouge
- calcaires coquilliers
- grès de la Vôge Saônoise

Les entités

5. Repères bibliographiques

Prédiagnostic du pays de Saône et Madon

Septembre 1998 - Diren Lorraine - Agence Régionale pour l'Environnement.

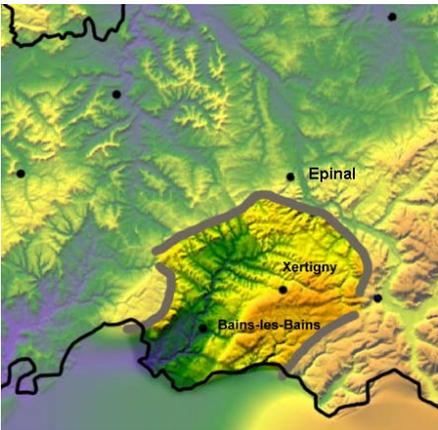
Résumé historique. Carte de progression des boisements. Premier avis sur les enjeux, les orientations d'une politique locale de paysage.

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

Août 2002- CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Les entités



Communes concernées : Bains-les-Bains, Bellefontaine, Charmois-l'Orgueilleux, Chaumoussey, Dommartin-aux-Bois, Dounoux, Fontenoy-le-Château, Girancourt, Hadol, Harsault, Hautmougey, La Chapelle-aux-Bois, La Haye, Le Clerjus, Le Magny, Les Forges, Les Voivres, Montmotier, Raon-aux-Bois, Renauvoid, Sanchev, Trémonzey, Uriménil, Uzemain, Xertigny.



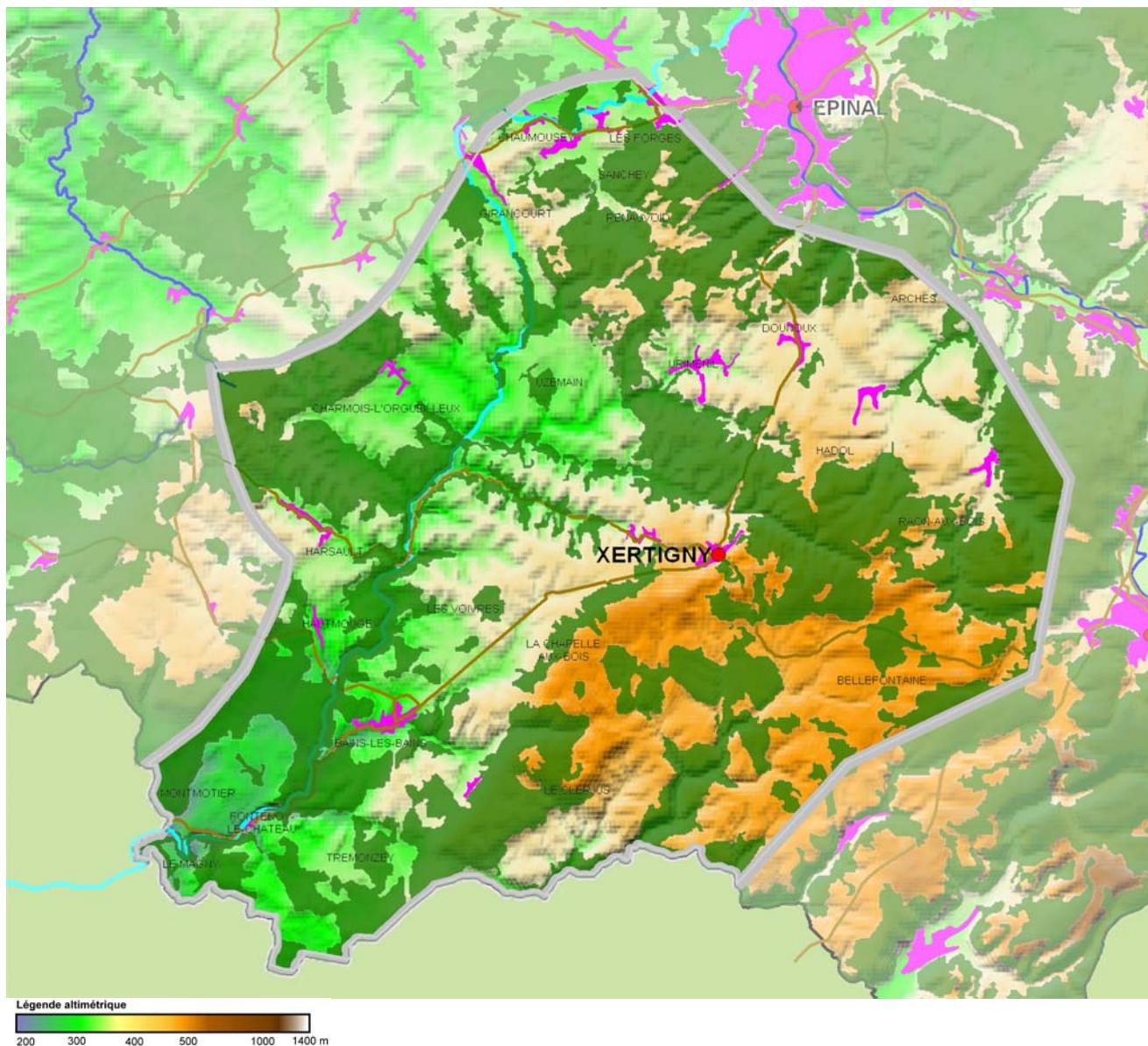
La Vôge

Sommaire

1. Portrait sensible
2. Evolutions et enjeux
3. Repères cartographiques
4. Repères bibliographiques



Les entités



Au sud du département, la Vège forme une transition entre la plaine et le massif vosgien. Drainée par le Coney, elle offre une succession de vallées boisées et de replats agricoles.

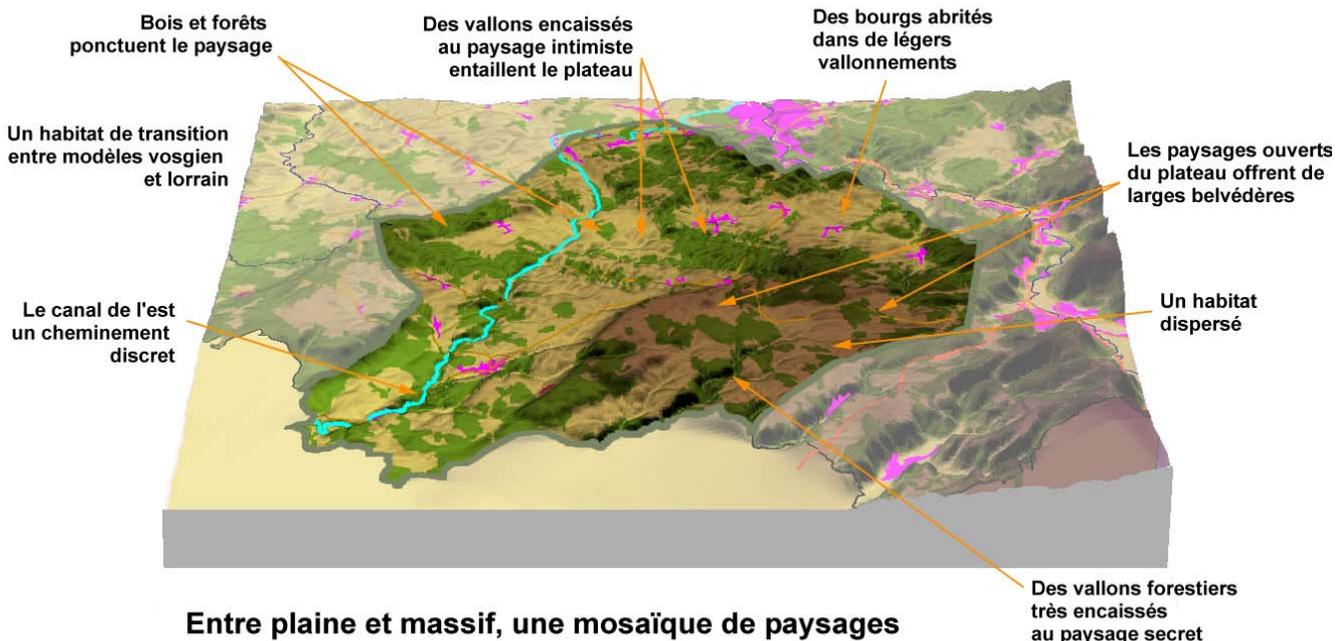
Vers l'est, la Vège est dominée par le massif des Vosges dont elle est coupée par les vallées encaissées de la Moselle et de l'Augronne.

Ses limites sont soulignées par des massifs forestiers accrochés sur des reliefs plus prononcés.

La Vôge

De larges belvédères

1. Portrait sensible



Entre plaine et massif, une mosaïque de paysages

Vers l'est, le massif des Vosges ferme l'horizon. Le paysage se perçoit comme une alternance de hauteurs dégagées, de vallons encaissés et de massifs forestiers : la Vôge offre un paysage complexe où il est difficile de déterminer ce qui domine, mais qui apparaît comme relativement équilibré entre espaces ouverts et forestiers. Les terroirs se décomposent en pentes multiples. Ponctués de fermes, ils rappellent bien souvent les « collines » de la montagne vosgienne.



Vers l'est, le massif des Vosges marque l'horizon. Bellefontaine

Sur le plateau, des paysages ouverts

Les hauteurs agricoles offrent de larges belvédères : cultures et prés se partagent les terres peu pentues du plateau, ponctuées çà et là de bosquets. Les herbages ont succédé à la culture de la pomme de terre, qui couvrait 2/3 des terroirs au 19^{ème} siècle. La production de la féculé pour les besoins de l'industrie textile et



Les hauteurs dégagées des plateaux offrent de très larges belvédères. Uzemain



Alternance de paysages ouverts et de vallons boisés : le départ du vallon boisé du ruisseau de Buzegney, vu depuis le plateau agricole. Hadol

Les entités

Des vallons forestiers



De courtes traversées forestières rythment la découverte du paysage de la Vôge. Futaie de hêtres, Charmois-l'Orgueilleux



Hameau isolé dans le vallon boisé de la Semouse. Bellefontaine



La traversée de Fontenoy-le-Château : un des rares bourgs implanté de part et d'autre du canal.



Le canal de l'Est, enfoui dans les bois de la vallée du Coney. Fontenoy-le-Château

papetière avait fait la richesse des fermiers, dont l'opulence passée se perçoit encore dans l'architecture rurale souvent cossue.

Les routes principales empruntent majoritairement ces hauteurs, ce qui renforce l'impression d'un paysage relativement ouvert.

La forêt comme toile de fond

Forêts et herbages sont étroitement imbriqués dans le paysage. Si quelques massifs forestiers importants existent, ce sont surtout des bosquets et des bois qui marquent le paysage. Ils s'accrochent sur de petits reliefs du plateau ou à l'articulation entre le plateau et les vallons encaissés. De courtes traversées forestières ponctuent ainsi la découverte du paysage de la Vôge. Il s'agit pour l'essentiel de futaies de hêtres, parfois bordées de boisements de conifères.

Des vallons au paysage intimiste

Le plateau ouvert tranche avec les vallons encaissés avec leurs versants boisés : vallée de la Semouse, vallée du Coney et de ses affluents : l'Aitre, le Cône, le Buzegney... Le paysage change soudain d'échelle, les vues sont rapprochées, limitées par les bois des versants et par le cours généralement sinueux du vallon.

Au creux du vallon, une route serpente souvent en pied de versant, reliant quelques hameaux retirés implantés à proximité de l'eau, ou menant à une usine isolée. Au nord-est, les routes empruntent une succession de petits vallons forestiers très encaissés qui relie la Vôge à la vallée de la Moselle et à Epinal.

Seuls quelques rares bourgs se sont implantés dans ces vallons : Uzemain et Uriménil s'étirent dans la haute vallée du Coney autour de leur usine ; Fontenoy-le-Château plus en aval de la vallée du Coney, le long du canal de l'Est.

Le canal de l'est : un cheminement discret

Le canal de l'est, dans sa branche sud, offre un cheminement au fil de l'eau enfoui dans les bois. Relativement discret, il ne se révèle que grâce aux voies qui le traversent, souvent à proximité d'une écluse. Il a parfois structuré les bourgs (Fontenoy-le-Château), mais il ne fait souvent qu'effleurer hameaux et villages.

Empruntant la vallée du Coney sur l'essentiel de son parcours à travers la Vôge, il franchit, au nord, la ligne de partage des eaux entre Moselle et Coney, ce qui a nécessité la création du lac de Bouzey. Alimenté par un

La Vôge

réseau de rigoles, ce lac soutient son niveau d'eau dans la partie haute.

Une transition entre habitat vosgien et lorrain

Le modèle vosgien se rencontre sous la forme d'une dispersion de fermes isolées, hameaux, écarts -parfois jusqu'à 10 hameaux par commune-, et dans l'architecture des bâtiments : isolées, massives, avec une rampe d'accès à la grange. Les vrais bourgs sont rares.

A partir de la vallée du Coney, le modèle du plateau lorrain s'esquisse avec une certaine agglomération en bourg ; la formation en rues, avec maisons soudées selon le modèle lorrain, reste cependant embryonnaire. Les maisons restent séparées par des espaces de services : jardins potagers, vergers et poulaillers, souvent clos de murets de dalles de grès disposées verticalement.

Le substrat rocheux apparaît dans la construction dans les clôtures en dalles de grès qui cernent les jardins à proximité de l'habitation, et dans tous les petits édifices : ponts, calvaires...

Un habitat dispersé



De nombreuses fermes isolées ponctuent les paysages ouverts du plateau. La-Chapelle-aux-Bois



Les hameaux, très nombreux, sont composés de maisons non mitoyennes séparées par de petits jardins. Le Clerjus

Des bourgs abrités dans de légers vallonnements

Quelques bourgs se sont implantés au fond des profonds vallons qui entaillent le plateau, mais la plupart ont préféré s'abriter au départ d'un léger vallonnement, profitant ainsi de la présence de l'eau et d'une protection face aux vents. L'approche des bourgs est donc souvent marquée par la seule silhouette du clocher émergeant d'un léger relief, avant de découvrir l'ensemble du village lors du basculement dans le vallon.



Vu de loin, seule la silhouette du clocher émerge du vallon. Hadol



Le bourg se découvre lors du basculement dans le léger vallonnement qui l'abrite. Hadol

Les entités

2. Evolutions et enjeux

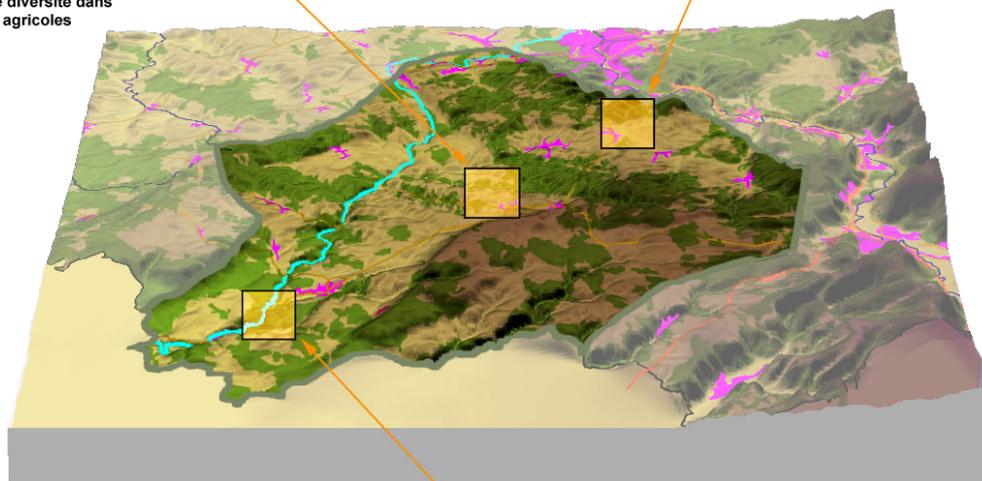
Maîtriser le développement urbain

Favoriser la diversité des paysages agricoles et forestiers

- . Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières
- . Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Maîtriser le développement urbain

- . Concilier habitat dispersé et pression bâtie périurbaine
- . Mettre en valeur les composantes urbaines et villageoises



Valoriser le patrimoine lié à l'eau

- . Révéler le canal
- . Mettre en valeur la vallée de la Semouse et son patrimoine industriel lié à l'eau
- . Eviter la fermeture des couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés
- . Maîtriser les aménagements des étangs



Pavillon isolé. Girancourt



Mitage linéaire le long de la RD63. Plombières-les-Bains

Concilier habitat dispersé et pression bâtie péri-urbaine

Le nord et l'est de la Vôge subissent la pression bâtie liée à la proximité de la vallée de la Moselle et des agglomérations d'Épinal et de Remiremont. Cette évolution, si elle n'est pas maîtrisée, peut rapidement dégrader la qualité du paysage villageois par un mitage linéaire (Uriménil, Hadol, Dounoux...), des bâtiments agricoles ou artisanaux mal intégrés, des extensions urbaines basées sur des modèles d'architecture et de jardins standards et banaux, ou par une dispersion de chalets. Dans ce secteur traditionnel d'habitat dispersé, une pression de construction non maîtrisée entraîne rapidement le phénomène du mitage.

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur

Plusieurs composantes paysagères récurrentes des bourgs et villages lorrains sont à mettre en valeur. Pour en savoir plus se référer à la description des composantes

Des composantes urbaines et villageoises à mettre en valeur :

La silhouette et l'entrée. Les murs de clôture en dalles de grès. Hadol

L'usine. Bellefontaine

Le petit patrimoine lié à l'eau. Les poiriers palissés. Trémonzey



La Vôge

Valoriser le patrimoine lié à l'eau

paysagères : l'entrée du bourg, la silhouette groupée du village, les clôtures en dalles de grès, les fruitiers palissés.

Révéler le canal

Le canal offre une belle opportunité de développement autour de son patrimoine hydraulique et de son chemin d'eau. Ce dernier reste encore très discret, tant depuis les routes qui le traversent ou le longent parfois, que depuis les hameaux et les villages qu'il effleure. Révéler le canal



Le canal longe le hameau de Thiélose, mais celui-ci n'a pas mis en valeur sa façade sur le canal. Uzemain

nécessite de retisser un lien entre canal et villages en recréant une façade du village sur le canal et en valorisant les éléments de patrimoine architectural liés au canal : pont, écluses, rigoles, ouvrages hydrauliques, chemin de halage...

Afin que le canal soit considéré comme voie de découverte du paysage il est nécessaire de maintenir ou d'instaurer des points de vue depuis le canal ou depuis le chemin de halage.

Mettre en valeur la vallée de la Semouse et son patrimoine industriel lié à l'eau

La vallée de la Semouse offre des ambiances insolites. La solitude d'un vallon encaissé dans les bois est interrompue par plusieurs petites installations industrielles isolées implantées au bord de l'eau. Si certaines sont encore en activité, la plupart sont maintenant abandonnées ou reconverties en résidences ; leur patrimoine hydraulique pourrait être valorisé.



Donner à voir le patrimoine industriel et les ambiances intimistes de la vallée de la Semouse. Bellefontaine

Eviter la fermeture des couloirs de prairies des fonds de vallons encaissés

Certains vallons les plus encaissés se referment progressivement suite aux plantations ou à l'enfrichement. Le maintien de ces prés en fond de vallon est essentiel pour préserver un minimum d'ouverture du paysage. Ils procurent de la lumière aux hameaux, mettent en valeur le paysage perçu depuis la route et révèlent la présence de l'eau.



Maîtriser l'enfrichement des fonds de vallées. Uriménil

Des composantes paysagères liées à l'eau à mettre en valeur :

Le chemin de halage. Les écluses. Fontenoy-le-Château Les rigoles. Sanchev

Le patrimoine industriel lié à l'eau. Bains-les-Bains

Les ponts et leurs abords. Uzemain



Les entités

Favoriser la diversité des paysages agricoles et forestiers

Maîtriser les aménagements des étangs

De nombreux étangs ponctuent le territoire de la Vôge, souvent en lisière de petits boisements. Il convient toutefois de faire attention à la qualité des aménagements de leurs berges afin d'éviter une banalisation du paysage. Il est donc nécessaire de maîtriser la multiplication des cabanes ou résidences secondaires au bord d'étangs entourés de haies taillées...

Maîtriser la progression des micro boisements en lisière des clairières

En périphérie des massifs forestiers, de petites plantations de conifères se multiplient. Implantées soit directement en lisière des massifs, soit au sein du territoire agricole, elles témoignent d'une difficulté de gestion des terres agricoles et contribuent à une fermeture progressive du paysage agricole.



Quelques micro-boisements suffisent à cloisonner le paysage du vallon. Bellefontaine



La progression des micro-boisements en lisière des massifs peut entraîner une fermeture relativement rapide du paysage agricole. Xertigny

Maintenir une diversité dans les paysages agricoles

Sur le plateau, le paysage agricole de la Vôge se simplifie au rythme de l'agrandissement des parcelles. Cette dynamique ne doit pas négliger pour autant tous les petits événements, toutes les composantes qui permettent de donner une échelle, ainsi que des repères au paysage, et contribuent à l'identité de cette région : arbres isolés, rangées de fruitiers, éoliennes agricoles, bosquets, ripisylves le long des cours d'eau...

Pour en savoir plus se référer à la description des composantes paysagères : la rangée de fruitiers, l'arbre isolé, le bâtiment agricole, la lisière, la rivière.



L'évolution du parcellaire agricole ne doit pas s'effectuer aux dépens de la diversité du paysage rural. Xertigny

Mettre en valeur les composantes qui animent et donnent une diversité au paysage agricole :

Les arbres isolés.
Charmoix-l'Orgueilleux



Les bâtiments agricoles.
Girancourt



Les calvaires. Hadol



Les chemins. Girancourt

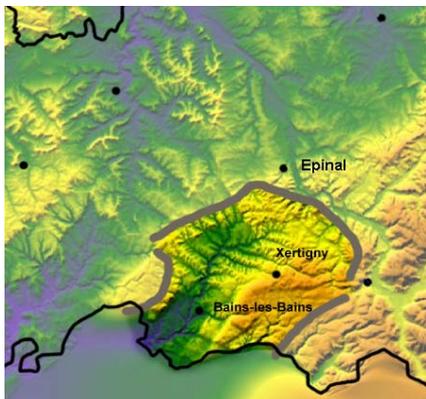


Les bosquets. Girancourt

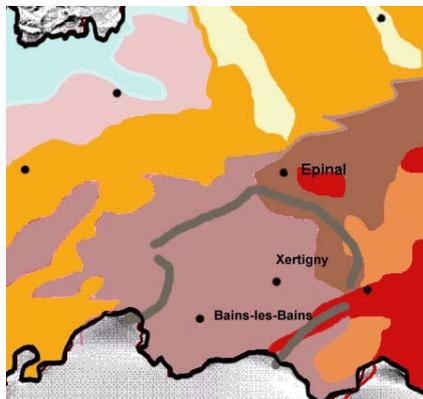


La Vôge

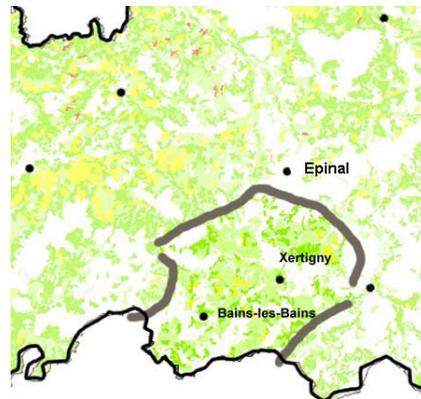
3. Repères cartographiques



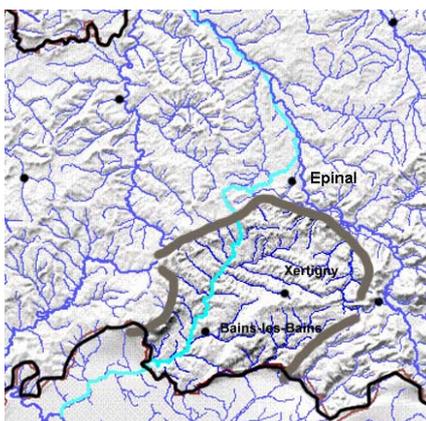
Vers l'ouest, la Vôge forme une large dépression drainée par le Coney, tandis qu'à l'est un plateau plus élevé forme la transition avec le massif vosgien. Les altitudes s'échelonnent entre 300 et 600 m.



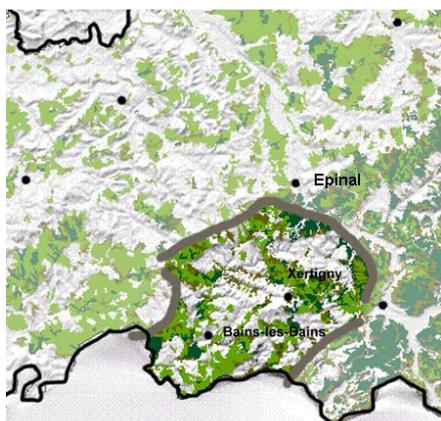
La Vôge recouvre un territoire à la géologie dominée par les grès bigarrés. Au nord-est, les grès vosgiens marquent le basculement vers la vallée de la Moselle.



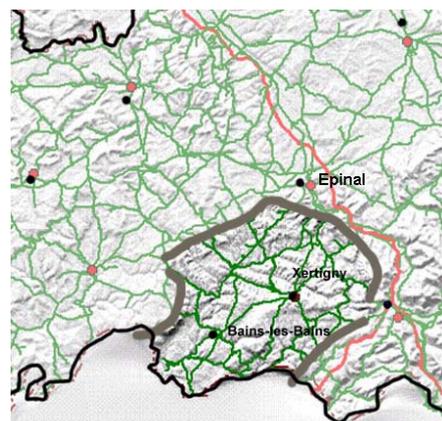
L'occupation du sol agricole est dominée par les prairies ; les cultures se maintenant sur les hauteurs aux sols plus profonds et aux faibles pentes.



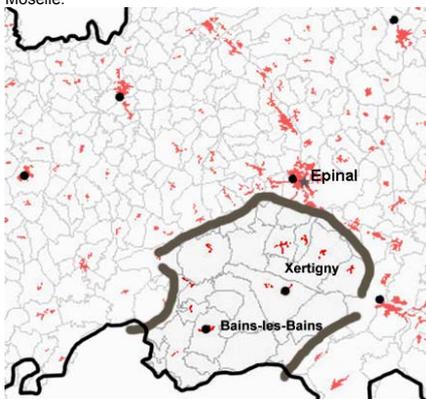
Les sommets boisés entre Hadol et Xertigny marquent la ligne de partage des eaux entre Rhin et Rhône. Le Coney et ses affluents drainent le territoire en direction du sud, tandis qu'au nord-est, les ruisseaux affluent vers la Moselle.



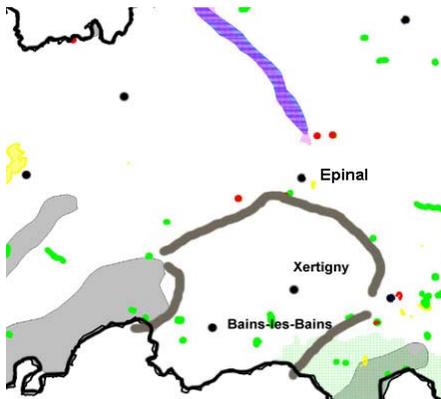
Les forêts se concentrent sur les hauteurs et les vallées, délimitant de larges espaces agricoles. Elles sont composées essentiellement de feuillus, parfois masqués par des boisements résineux périphériques.



La Vôge reste à l'écart des axes routiers principaux. Les voies principales sont implantées majoritairement sur les hauteurs et évitent les vallées.



Sur des territoires communaux très vastes, plusieurs communes dépassent le millier d'habitants, mais l'habitat très dispersé, ne favorise pas la constitution d'agglomérations importantes. Xertigny, Hadol et Bains-les-Bains constituent les bourgs principaux.



Légende de la carte des espaces sensibles ou protégés (en 2004)

- Sites NATURA 2000 ponctuels
- Sites NATURA 2000
- Réserve naturelle, arrêté de biotope
- Znieff 1
- Sites inscrits ou classés
- Znieff 2
- zone humide - loi sur l'eau
- ZICO
- PNR
- secteur sensible de paysages

Sources : Corine Llandcover géologie d'après Géographie et histoire. Troux et Quille

Légende de la carte géologique

- calcaires jurassiques
- marnes du lias
- marnes irisées
- clacaires coquilliers
- alluvions fluviales
- grès bigarrés
- grès vosgiens et grès rouge
- grès, schistes, etc.
- schistes et grès

Quelques secteurs sont classés en Znieff de type 1 dans le sud de l'entité.

Les entités

4. Repères bibliographiques

Forêt et paysage en Lorraine, cahier de lecture

2002 - CRPF, ONF

Histoire et fonctions de la forêt en Lorraine. Par entité paysagère, présentation du paysage forestier : occupation du sol, histoire, économie, évolution, sylviculture et paysage.

Plan paysager du pays de la Vôge

2001- Syndicat intercommunal du pays de la Vôge

Ce plan n'est pas abouti dans sa forme. Nombreuses cartes d'analyse, peu de synthèse.

Sur l'ensemble du secteur : Diagnostic, fiches actions

Pour chaque commune : diagnostic, préconisations (tableau & carte très sommaire : 2 à 4 « idées » +/- localisées pour chaque commune.

Cahier de l'exposition « Le canal des Vosges ; un canal-territoire »

2001 – Ecole d'architecture de Nancy, Marc Verdier

Analyse des caractéristiques paysagères du canal et propositions de mises en valeur.

Etude paysagère de la commune de Hadol

1979 - DDE des Vosges

Géographie communale et évolution du Bâti.

Etude paysagère de la commune de Xertigny

1977 - DDE des Vosges

Géographie communale et évolution du Bâti.

Enjeux et objectifs de qualité paysagère dans le département des Vosges

- A propos des enjeux
- Les enjeux cités lors des ateliers d'échange local



L'urbanisme



La forêt



L'agriculture



L'eau



La route

Des enjeux paysagers pour qui, pour quoi ?

Sommaire

1. Dégager des enjeux sur l'ensemble du département
2. Un enjeu de sensibilité...pas si personnelle que cela ?
3. Tracer une direction commune
4. Quelques enjeux de bien commun
5. Les leviers d'action : quelques pistes
6. Pour en savoir plus

Les enjeux

1. Dégager des enjeux sur l'ensemble du département

Aujourd'hui, les enjeux sont essentiellement identifiés sur le massif

Jusqu'à ce jour, l'investissement autour des enjeux de paysage dans le département des Vosges s'est nettement concentré sur le secteur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges mais aussi dans toute la Déodatie. En témoigne le nombre d'études, de plans de paysages mais aussi d'actions menées et de financement d'actions publiques spécifiques réalisés sur le massif.

Le besoin de ré-ouvrir des vallées en cours de fermeture a motivé les premières actions dès le début des années 1980. Des nombreux autres thèmes ont été identifiés depuis : l'aménagement des crêtes, les fermes-auberges, les équipements touristiques, les modèles architecturaux....

A la même période, quelques communes de la Vôge avaient fait l'objet de recommandations en matière d'urbanisme : Hadol, Xertigny...

Très peu d'études et d'actions spécifiquement paysagères ont été conduites sur l'ouest du département. Seule l'animation autour du projet « Vosges Itinérances » a esquissé une première approche des atouts paysagers de ce secteur.

Deux secteurs, enfin, ont été étudiés spécifiquement : la vallée de la Moselle dans les années 1995-2000, pour remettre en perspective les évolutions en cours ; le canal de l'est depuis 2000.

Quatre ateliers d'échange

Quatre ateliers d'échange local, en quatre points du département, nous ont permis d'avoir un échange que nous avons souhaité le plus ouvert possible : entre des personnes ressource et le bureau d'études, mais aussi entre personnes ressource d'un même secteur, entre usagers et gestionnaires.

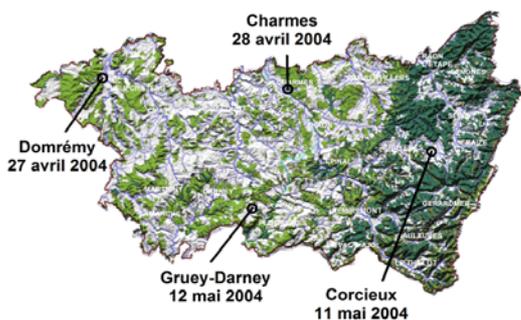
L'exercice n'avait pas pour objectif d'être exhaustif même si au final, le compte-rendu présenté dans l'atlas montre que la plupart des enjeux ont été évoqués. Il a ainsi apporté des éclairages, des confirmations ou des inflexions à l'analyse exhaustive du bureau d'études. Les paysagistes, par ailleurs, ont parcouru l'ensemble du département et rassemblé l'ensemble de la ressource documentaire.

La participation aux ateliers a été très active avec une douzaine de participants, en sus de l'équipe animatrice, à chaque rendez-vous. Les sites visités, les échanges ont été de grande qualité.

Les participants étaient souvent élus locaux, responsables associatifs, souvent « natifs », avec la participation systématique de quelques « nouveaux » résidents ayant tout de même plusieurs années de vie locale.

La dichotomie entre le massif et la « plaine » ne s'est pas retrouvée dans la dynamique des ateliers d'échange : dans l'ouest et dans la Vôge, en particulier, la participation s'est avérée à la fois nombreuse et passionnée.

L'échange autour des enjeux de paysage local semble mobilisateur, même dans les secteurs où les actions sont peu nombreuses. Faut-il y voir une attente sociale émergente, qui cherche encore ses leviers d'action pour mobiliser des actions plus concrètes ? L'un des objectifs du



Les 4 ateliers d'échange sur le paysage local

présent atlas est d'éclairer ces enjeux, en particulier dans la « plaine » du département.

Deux constantes : les enjeux de forme urbaine et de proximité avec l'eau

Deux types d'enjeux ont été exprimés de façon assez proche dans les quatre ateliers.

Pouvoir « lire » les contours de sa ville, son village a été partout cité comme appréciable.

« C'est vraiment un plaisir de pouvoir faire le tour du village en multipliant les points de vue. »

Certains efforts d'architecture ont été relevés ici ou là, mais paraissaient rarement adaptés à l'échelle de l'enjeu. Beaucoup de groupes ont relevé les risques d'une urbanisation diffuse, non maîtrisée.

« Certains bourgs n'ont pas de fin ; c'est dommage. Il faut maintenir des coupures (d'urbanisation) entre les bourgs. »

Beaucoup d'enjeux touchaient par ailleurs à l'eau : l'eau vive des ruisseaux, l'eau dormante des lacs et des canaux, l'eau domestique des lavoirs et des fontaines.

« Les vallées sont irriguées par les rivières. Irriguées, c'est tout un symbole : la rivière apporte le mouvement. Mais ces rivières sont souvent bien mal en point. »

Des enjeux plus spécifiques

Autour de Corcieux, tous les groupes ont relevé des enjeux de fermeture par les boisements et d'architecture particulièrement disparate.

Autour de Gruéy, les enjeux exprimés avec le plus de force portaient sur les priorités de ré-ouverture d'espaces, mais aussi de cheminements.

Autour de Charmes, les préoccupations touchaient surtout à la juste place de l'urbanisation, lente mais inexorable, dans les vallées secondaires.

Autour de Domrémy, l'atelier a été l'occasion d'inventorier de nombreux « petits bijoux » paysagers dont la mise en valeur reste améliorable, y compris pour les populations locales : panoramas, points de vue plus modestes, villages pittoresques.

Quatre ateliers d'échange ont enrichi l'analyse paysagère dans le cadre de cet atlas des paysages du département



Corcieux le 11 mai 2004



Charmes le 28 avril 2004



Guey-Darney le 12 mai 2004



Domrémy le 27 avril 2004

Les enjeux

2. Un enjeu de sensibilité...pas si personnelle que cela ?



Est-ce que je me sens bien ici, moins bien là ? Pourquoi est-ce que je préfère emprunter tel itinéraire ? La question est philosophique, certes, mais elle est aussi la clef d'entrée de l'approche du paysage.

Quels sont les paysages de « chez moi » que j'aime montrer à mes amis ?

Le paysage pèse, un peu, beaucoup, dans le sentiment intime d'habiter un endroit « de caractère », un endroit « où l'on se cause », un endroit « qui mérite de s'y arrêter ». Il ne fait évidemment pas tout.

La question est philosophique, certes, mais elle est aussi la clef d'entrée de l'approche du paysage ; c'était la première question des ateliers. Interroger son propre comportement amène rapidement à échanger sur ce qui conditionne nos perceptions : je me sens bien ici, moins bien là ; je préfère emprunter tel itinéraire ; j'aimerais plutôt habiter par ici.

Interroger les endroits où je me sens « chez moi » -hors de mon propre logement- amène rapidement à la question de se sentir « chez nous », de ce que certains appellent le « sentiment d'appartenance » que l'on partage plus ou moins avec ses voisins. Ces lieux sont souvent liés à des paysages communément appréciés, mais aussi à des lieux de chantiers, de fêtes partagées ensemble.

Ces questions, par nature, sont d'abord personnelles, mais l'expérience des ateliers d'échange montre, une fois de plus, que nombre de ces sentiments sont largement partagés et méritent attention dans le paysage commun.

Le paysage est-il vraiment un détail, et pour qui ?

Analyser ce qui nous attire ou nous repousse est un art redoutable : d'immenses efforts déployés pour nous attirer nous laissent parfois de marbre tandis que tel détail qui a pu échapper à l'aménageur peut nous faire basculer.

L'aménageur concentre ses efforts, à juste titre, sur les plus gros chantiers. Le paysagiste, lui, sera attentif à ce qui fera la qualité de signature finale : les grandes formes du projet, bien sûr, qui feront qu'il coule de source ou non dans son environnement : mais également les détails qui apportent leur finesse au projet.

C'est pourquoi les recommandations du paysagiste sont parfois déconcertantes pour le technicien : pourquoi donc est-ce si important de conserver les 5 derniers mirabelliers au bord du chemin ? De reculer une façade de 2 mètres ? Tant qu'il ne s'agit que de détails, après tout, pourquoi pas... Mais l'argumentation est plus difficile s'il s'agit, ailleurs, de déplacer tout un projet de zone d'activités.

A moins que ce ne soit l'inverse : qu'il le veuille ou non, tout aménageur –urbain, forestier, agricole- est aussi un poète. Un poète du meilleur ou du pire chaque fois que son travail est exposé au regard de tous.

Qui est mobilisable ?

Un enjeu de paysage n'a de valeur que s'il est partagé.

L'envie d'agir prend corps lorsqu'un acteur local, prend conscience que le paysage doit y être pour quelque chose, et qu'il y a peut-être quelque chose à faire.

Ce sentiment de paysage, aucune analyse ne peut l'inventer. Dans tout ce qui suit, et jusqu'aux recommandations qui évoquent des actions concrètes, l'analyse sensible reste le moteur et la finalité de l'action, à condition qu'elle soit communément partagée.

Chacun a pu exprimer d'abord sa sensibilité propre, puis s'apercevoir que, dans la plupart des cas, cette sensibilité était largement partagée. Les éléments sujets à débat ont été également relevés.

De la même façon, cet atlas résulte d'une immersion dans les paysages du département et de confrontations au sein d'une équipe.

Certaines évolutions ne sont pas inéluctables

Lorsqu'il s'agit de grand paysage, l'ambition paysagère commence par un exercice d'humilité : relever les évolutions en cours qui redessinent les paysages, avec ou sans son intervention. Mais c'est pour mieux redéployer son ambition sur des enjeux sur lesquels « il y a quelque chose à faire ».

Raconter « vers où l'on va »

Les scénarios évoqués permettent à chacun de percevoir « vers où l'on va » : la fermeture de la vallée, l'effacement des ruisseaux, la dilution du bourg ; ou au contraire, l'émergence de nouveaux éléments structurants, de paysages grandioses, de nouveaux panoramas. L'exercice reste inévitablement réducteur à l'échelle d'un département. Chacun restera juge de leur pertinence, de leur poids respectif, dans chaque contexte local.

Prendre appui sur de vrais atouts et prendre parti

Les évolutions, comme les scénarios, sont parfois contradictoires ; les « attentes sociales » aussi, les élus le savent bien.

Leur interprétation reste donc une hypothèse, mais elle trace les contours des choix possibles : c'est bien là que rien n'est inéluctable, que l'on pourra prendre parti.

« Les montagnards savent bien qu'on ne remonte jamais une vallée : on la descend. Pour les touristes, c'est sans doute l'inverse : on remonte la vallée à la recherche de paysages, d'eau vive, de nature. »

« Longtemps, la perception du département, même pour nous vosgiens, s'est limitée à deux pôles : la montagne et le thermalisme. Nous, comme tous ces pays-là, on est entre les deux. »

« Ici il n'y a pas que Domrémy et Grand. On a beaucoup de choses à faire découvrir, et souvent encore à découvrir nous-mêmes : panoramas grandioses, éperons sur des vallées, fonds de vallée en contact direct avec l'eau, bâti traditionnel... mais comment relier tous ces sites, en faire une image pour nous, pour les visiteurs ? »

La distance entre les scénarios délimite l'espace d'un projet collectif, devient un enjeu, une partie à jouer : l'action paysagère s'enracine dans le choix d'un scénario, le refus d'un autre. Cette attitude volontariste a souvent besoin de se trouver des racines dans l'histoire locale.

« La résistance, elle est inscrite de longue date dans l'histoire locale du pays de Darney, de la vallée de l'Ourche. »

« Finalement on aura beaucoup parlé d'histoire locale ! »

Le parti pris de mise en valeur consistera souvent à tirer parti de ce que l'on considèrerait jusqu'à présent comme une contrainte, une contradiction. Il peut s'agir de tracer un lien entre l'espace domestiqué d'un canal et l'espace sauvage d'une Moselle capricieuse, entre une montagne à la notoriété quelque peu écrasante et sa « plaine » vosgienne, entre l'espace d'hier -ruines, friches- et l'espace de projet.

Dans le département des Vosges, ces paradoxes ne manquent pas. Reste à y prendre appui pour bâtir des projets ambitieux.

3. Tracer une direction commune

Dans l'atlas des paysages, chaque chapitre d'enjeux est introduit par

- un résumé des tendances observées,
- des atouts paysagers,
- une liste de « scénarios à éviter », en contrepoint.

Le projet de paysage, à l'échelle large dont il s'agit ici, naît forcément d'un coup de cœur, d'une intuition, d'un trait de caractère que l'on se toque de revendiquer.



La « Plaine » du département ne manque pas d'atouts paysagers.
Rouvres la Chétive

Les enjeux

4. Quelques enjeux de bien commun

Affirmer les limites des bourgs et des villages

La maîtrise de l'urbanisation, des « formes urbaines » est revenue comme un sentiment d'urgence au cours des ateliers, mais aussi lors du parcours du terrain et dans toutes les études consultées.

La question prend cependant un tour différent autour d'un village, d'un bourg, sur un versant « bien exposé » de côte ou de montagne.

« D'où que l'on vienne, ce bourg n'a pas de point d'accroche. On a une impression diffuse de plantations, d'habitations, avec 2 sites industriels, le tout écrasé par un massif d'épicéas. »

« On a des maisons qui s'étalent partout. »

Le défi est donc, sans renier l'histoire, de reconstruire des pôles de paysage dans lesquels l'on rentre et d'où l'on ressort autant que possible en continuité avec ceux d'hier. Il faut parfois renoncer à la référence historique : la confusion prolifique des 150 ans passés a pu opérer des basculements dont il est temps de prendre acte : tel ancien centre-bourg est devenu un quartier périphérique d'une cité plus récente en mal de centralité ; telle rive du canal qui centralisait tout le pôle industriel est retournée à la friche.

Retrouver une proximité avec l'eau domestiquée, l'eau sauvage

L'accessibilité au cours d'eau et la requalification de traces du passé lié à l'eau sont apparues symboliquement très importants. Dans le département, l'eau façonne aussi les identités locales.



Ruisseau dans une vallée encaissée de la Vôge avec berges aménagées. Xertigny

« On la voit par endroits, mais surtout écoutez : on l'entend tout le temps »

« Pas étonnant qu'on parle chacun de notre rivière : l'eau est un symbole très fort. »

« On a envie de s'asseoir, de peindre. C'est vraiment l'image du cours d'eau au naturel »

« On ne voit plus la rivière ; elle est effacée sous la végétation »

« Cet agriculteur ne joue pas le jeu : il stocke des vieilles ferrailles, il laisse des parcelles en friche le long du cours d'eau. »

Tirer parti de la mixité des espaces quand c'est encore possible

Certains paysages vosgiens sont grandioses, archétypiques -pardonnez l'expression- comme des images d'Epinal. D'autres sont riches de leurs clins d'œil, et leur beauté est moins immédiate ; ils ont davantage besoin d'être racontés, révélés, « décodés » par des efforts communs de tous les aménageurs, mais aussi par des actions plus culturelles susceptibles de rénover leur perception par le grand public,

La force des premiers tient à la force « pittoresque » d'un trait dominant : ouvert ou intime, campagnard ou citadin. Ce sont les secteurs typiquement ruraux sur les plateaux barrois ou dans le Xaintois, les paysages sauvages des vallées forestières de la partie montagnaise.

Dans tout le reste du département, les paysages ne manquent pas de charme mais semblent résister à ces classifications trop faciles. La force d'un trait dominant est amoindrie par des juxtapositions disparates. Ici l'usine est

venue s'implanter dans les champs avec sa cité ouvrière et sa voie de chemin de fer, sans autre forme de transition. Les pavillons se sont ensuite dispersés dans les prés et 100 ans plus tard, le hangar d'un entrepreneur est venu s'intercaler. Les univers s'entremêlent et se touchent dans le paysage qui reflète, somme toute, la palette des activités au sein d'une même famille des Vosges : forêt, clairière, vallon, plateau agricole, mais aussi centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

Le défi est alors de dépasser ce paradoxe : les paysages, comme les mentalités, sont forgés par une mixité d'activités, un contact direct entre des univers habituellement éloignés.

Ce type de mixité est parfois volontairement ré-introduit dans l'urbanisme contemporain lorsque certains parlent par exemple de ville fractale : la mixité redevient un parti-pris paysager qui dessine des associations, des points de contact surprenants, des petits événements dans l'espace quotidien.

Redessiner un paysage consistera alors à rétablir des interfaces, des frontières d'usage, des transitions entre les différents types d'espaces. Rétablir ces lignes -parfois un simple changement de couleur sur une chaussée urbaine- c'est aussi tracer des lignes de dialogue entre ces composantes complémentaires du paysage et de la vie locale. Des lignes chargées d'histoire, parfois d'une forme d'humour, entre l'habitation et l'espace de travail, entre un bourg et sa campagne, entre l'espace public et l'espace privé.

Cette juxtaposition retrouve alors une force poétique. Elle multiplie des portes de communication entre l'ici et l'ailleurs. Le ruisseau immuable raconte l'usine éphémère ; le silence de l'usine abandonnée raconte le fracas du pont élévateur qui y trône encore ; la clairière souligne l'intimité du sous-bois ; le hangar de l'artisan propage l'esprit de la grange massive ; le silence d'une vallée remémore les clameurs d'une bataille passée.

Transformer l'espace délaissé en espace de projet

L'empreinte des « délaissés » industriels, routiers, ferroviaires, achève parfois de donner au tableau un air inachevé : les paysages du département semblent résulter d'une superposition de plusieurs vagues d'aménagement, réalisées dans une forme d'urgence, qui ont successivement créé puis délaissé quelques décennies plus tard de nouveaux axes, de nouveaux centres de travail et de vie. La vue de ces délaissés, logiquement placés en premier plan depuis les routes, affecte aux secteurs concernés une image d'abandon.

Ces bâtiments, outils, cheminées, ont longtemps fondé l'identité d'une population locale venue d'ailleurs. Ils méritent mieux qu'un simple abandon à la friche. La pression urbaine, restant faible à modérée selon les secteurs, n'a pas justifié une avalanche de réaménagements qui, ailleurs, aurait rétabli une cohérence.

Certaines de ces emprises disponibles offrent de belles opportunités pour recomposer un paysage dans des secteurs où l'urbanisation s'étale de façon anarchique.



Une place publique dessinée dans une ancienne « dent creuse » de village.
Gruey

Les enjeux

Retrouver le sens de la façade et de l'arrière-cour

La force de ces paysages s'appuie sur les qualités paysagères de chaque espace, et des contrastes -heureux, malheureux- avec ses voisins situés en « vis-à-vis ».

Dans le département, davantage qu'ailleurs, l'imbrication étroite des éléments impose souvent sa logique ; un exemple bien connu est celui des villages-rue lorrains où l'usoir reste encore parfois une « arrière-cour disposée en façade sur la rue ». Chacun de ces espaces, en effet, a son côté façade et son arrière-cour, ses lieux d'attrait et ses facettes repoussoir ; chacun perçoit en retour ceux que lui expose son voisinage. Quelle que soit l'échelle de perception, la force d'un paysage reste affaire d'impression générale, et c'est là que se situe le parti pris du paysagiste. Sur un site donné, cette impression reste, et doit rester, assez évidente à percevoir et à partager.



La forme générale d'un bourg, la qualité des éléments qui la composent, sont toujours perçus dans leur globalité comme une façade.

Dans les villes majeures et les couronnes péri-urbaines

Le paysage est l'un des ressorts sensibles de l'attractivité d'une ville et de la qualité de vie de ses habitants.

Les grandes occasions d'agir sont souvent les emplacements des extensions urbaines : zones d'activités, d'habitat. A ce stade, la collectivité n'acquiert du poids que si elle dispose d'un minimum de réserve foncière et d'un pôle de compétence sur lequel s'appuyer dans la durée.

Les leviers d'action publique plus habituels sont liés à l'aménagement de périmètres (ZAC ou pas), aux avis d'urbanisme, mais ces derniers ne sauraient occulter d'autres démarches possibles : l'action courante des services en régie ou en prestation, le soin apporté aux commandes publiques et à leur suivi. La collectivité dispose également d'importants moyens de communication et d'éducation des jeunes aux enjeux de leur paysage.

Dans les « arrière pays » de caractère

L'« arrière pays » d'un pôle urbain constitue de plus en plus souvent l'un de ses principaux atouts d'attractivité, de cadre de vie. La « campagne de proximité » devient une nouvelle richesse, tout particulièrement pour de nombreux européens du nord.

Se situer dans une perspective d'arrière pays n'a rien de péjoratif, bien au contraire. Cela nécessite par contre un effort d'attention particulier sur les évolutions en cours et sur les liens entre le pôle urbain et les « pôles secondaires » qui structurent cette couronne rurale.

Les liens entretenus entre les habitants de St Dié et leurs vallées proches sont emblématiques à ce titre, même s'ils ne sont pas extrapolables en l'état : l'effort de restauration des qualités paysagères prend une place importante dans la dynamique de développement local.

L'une des grandes opportunités d'agir est liée au renforcement des voiries. Ces opérations modifient les trajets, transpercent le paysage de communes périphériques et modifient à terme tout le rapport à l'espace ; le choix du tracé définitif, des aménagements périphériques méritent une grande attention.

Le financement d'études et d'actions ambitieuses était souvent réservé, jusqu'aux années 1980, aux communes disposant de bonnes taxes professionnelles. Les politiques européennes, l'intercommunalité apportent des leviers d'action, dont certains sont accessibles dans des territoires en ralentissement économique.

Des moyens modestes pour des projets modestes n'empêchent pas de rester ambitieux dans la façon de disposer une zone d'activités, un bâtiment agricole, un lotissement, un stationnement de centre bourg.

Dans les petites villes et les cités ouvrières

Ces espaces offrent un cadre de vie très spécifique entre urbain et rural. Elles donnent à l'espace rural alentour une armature de proximité, une palette de services, et une forme de point d'ancrage à la fois fonctionnel et symbolique.

A mesure que les habitants se renouvellent, que les enfants d'une même famille s'expatrient pour un temps ou pour toujours, la question de « se sentir bien ici » prend du

5. Les leviers d'action : quelques pistes

A l'échelle d'un grand paysage, la recherche des bonnes opportunités d'agir amène à composer avec l'initiative publique, l'initiative privée et le dynamisme associatif.

Les enjeux de paysage font rarement l'objet d'un « projet » en soi, et c'est généralement mieux ainsi. Ils sont plutôt appelés à se combiner de façon spécifique avec toutes sortes de projets locaux. Ils justifient une attention vigilante et volontaire dans les grandes décisions comme dans les décisions de détail.



Il est souvent possible avec des mesures simples de restaurer une meilleure lisibilité du caractère du bâti, de l'eau. Ici, il suffirait de supprimer quelques petites parcelles d'épicéas. Bellefontaine

Les enjeux

Un travail reste à faire pour identifier les qualités et les limites du patrimoine bâti hérité de l'industrialisation qui commence tout juste à basculer dans l'histoire. Les questions d'intimité, de juste distance au voisin, de convivialité de l'espace, de repérage dans l'espace et dans le temps, sont typiquement des questions qui peuvent trouver des réponses dans le paysage.

Face à la construction de lotissements privatifs par les jeunes couples et les retraités, il revient à l'acteur public, en particulier, de (re)construire un espace public convivial. Cet espace a souvent vocation à rester sobre.



Dans les villages ruraux, les meilleures occasions d'agir sur le paysage sont souvent les projets de développement agricole et d'aménagement de voirie. Moyemont

Dans les villages agricoles

La qualité de signature visuelle de l'activité agricole tend à prendre de l'importance, y compris au sein d'un village agricole où les familles elles-mêmes diversifient leurs activités. Ce décroisement interroge la juste place de l'activité agricole dans l'espace urbain et dans l'espace rural. Le paysage ne fait pas tout mais il offre de réelles opportunités d'agir et de renouveler le pacte social entre des voisins dont les trajectoires personnelles diffèrent : « natif », « néorural », « retour au pays ».

Les petites occasions sont, elles, innombrables et relativement aisées à réaliser lorsque la commune possède l'emprise ou connaît le propriétaire : masquer ici un point noir, souligner un « coup d'œil » sympathique, habiller un pignon de ferme disposé en ligne de mire de la rue centrale. Chaque agriculteur, par ailleurs, a toujours sa propre façon d'entretenir la berge du cours d'eau, la relique de verger, de lutter contre l'enfrichement de ses parcelles délaissées.

Dans les espaces touristiques

La qualité paysagère d'un grand site touristique est parfois considérée comme allant de soi. Le caractère intime ou sauvage d'un versant de montagne ou d'un bord de lac, reste pourtant vulnérable face à la construction de quelques chalets mal disposés.

L'initiative est à dominante privée, tant en matière d'équipements de loisirs que de maisons.

Les leviers d'action sont nombreux et ont fait l'objet, dans le département, de nombreux programmes emblématiques à l'échelle nationale, mobilisant l'ensemble des acteurs.



Le projet de paysage ne vise pas à geler les évolutions mais repérer ce qui fait le caractère local pour renforcer sa bonne perception : ici la silhouette du village dominée par le clocher, les petites parcelles de prés autour du village, le cimetière isolé à l'entrée... Gugnecourt

Les études existantes sont regroupées par grand secteur du département, des plus récentes aux plus anciennes. Nous avons regroupé ici celles qui nous ont paru apporter une contribution aux enjeux de paysage, même lorsque leur libellé n'est pas spécifiquement paysager.

Le massif vosgien

- Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages. ADVHM & Frank Besançon. 2003
- Guide de bonnes pratiques : Un plan de paysage pour la vallée de la Haute-Meurthe. ADVHM, CAUE des Vosges, Franck BESANCON. 2003
- Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines. Marc VERDIER, Corine MANGIN, Communauté de Communes de la Vallée de la Fave. 2001
- Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières, Éliane Houillon, Lionel Jacquy, 2000.
- Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Marc VERDIER. 1999
- Entretien des paysages et les milieux naturels dans les vallées vosgiennes. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin. 1997
- Étude DE GESTION DES PAYSAGES DU CANTON DE FRAIZE : SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE. Chambre d'Agriculture des Vosges, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Association des Communes de la Haute Meurthe. 1996
- Étude de gestion des paysages du canton de Provençères sur Fave. Parc Naturel Régional des ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996
- Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud : les pratiques agricoles et la transformation de l'espace. INRA. 1995
- Le Plan de paysage de la vallée de la Plaine : bilan de l'opération 1991-1995 ; programme d'activité pour la poursuite de l'action ; repères méthodologiques. CAUE des Vosges, Marc VERDIER, ADPP, Jean-François HESSEL. 1995
- Restauration de la rivière la Plaine du Massif du Donon à Raon l'Étape - 1986-1994. CAUE des Vosges, Laurence BARES. 1995
- La vallée retrouvée : arbres et paysages forestiers de la vallée de la Plaine. CRPF. 1995
- Paysages et zones d'activités dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : recommandations paysagères. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Jean-Frédéric WEICK. 1995
- Hautes chaumes. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. 1994
- Éléments de réflexion pour un projet global de paysage sur un morceau de territoire : le bassin versant de la Haute-Meurthe. CAUE des Vosges, Agence Pole Sud. 1993
- Les plans locaux de gestion de l'espace : une réponse aux problèmes de fermetures des paysages. Conseil Général des Vosges. 1993
- Des opérations d'utilité collective : gérer l'espace rural dans le massif vosgien. CEMAGREFF, Eric PERRET, François VERON, Commissariat à l'Aménagement des Vosges. 1993

6. Pour en savoir plus

Les enjeux

- Plan de paysage de la Vallée de la Plaine : mise en place d'un observatoire des paysages. CAUE des Vosges, Marc VERDIER, ADPP, Jean-François HESSEL. 1993
- Diagnostic paysager : canton de Senones : volumes 1 à 3. CAUE des Vosges, Frédéric GOLTL. 1992
- Le paysage, un indicateur de qualité de l'environnement ? Analyse d'une démarche paysagère globale élaborée au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, et mise en application dans une vallée rural des Vosges du Sud. Anita THORND AHL, Institut Eco-Conseil, ENSAIS, Parc Naturel Régional des ballons des Vosges. 1992
- La vallée de la Plaine : analyse paysagère. François BONNEAUD, Véronique BRUNET. 1990
- Plan de protection et de mise en valeur des Hautes Vosges. Bernard AVRIL, AERU, Direction Régionale de l'Environnement. 1990
- Espaces fourragers et aménagement : le cas des Hautes Vosges. INRA. 1986
- Une vallée sud-vosgienne : la vallée de la Haute-Moselle de Rupt sur Moselle à Bussang. Françoise GEORGES. 1983
- Les paysages dans l'aménagement du massif vosgien : schéma d'orientation et d'aménagement du massif vosgien. Jacques SGARD, OEDA Alsace, OREAM Lorraine. 1976
- Gestion de l'espace : commune de Ban de Sapt : étude préalable à l'élaboration d'un contrat local. Conseil Général des Vosges, DDAF des Vosges, AVEM, Catherine GRANDJEAN, Christian LELIEVRE.
- Schéma d'aménagement de la grande crête.

Vôge

- Plan paysager du pays de la Vôge : Syndicat intercommunal du pays de la Vôge. 2001
- Etude paysagère de la commune de Hadol : DDE des Vosges. 1979
- Etude paysagère de la commune de Xertigny : DDE des Vosges. 1977
- Commune du Clerjus : étude paysagère. DDE des Vosges. 1979
- Étude de cours d'eau : la Saône.

Vallée de la Moselle

- Étude paysagère des vallées de la Meurthe et de la Moselle préalable à l'élaboration d'un schéma d'orientation des carrières. DAT Conseils, Direction Régionale de l'Environnement. 2002
- Paysages et organisation de l'espace en Lorraine : la vallée de la Moselle d'Epinal à Neuves-Maisons. Simon EDELBLUTTE. 1997
- L'évolution du territoire de la Moyenne Vallée de la Moselle d'Epinal à Socourt. CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, DDE des Vosges . 1995
- Étude de cours d'eau: reculées de la Moselle entre Epinal et Chamagne.

Canal de l'Est

- Schéma de développement touristique du canal des Vosges. 2003
- Projets autour du canal des Vosges. École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2002

- L'exposition est sur le canal - Le canal des Vosges, un canal-territoire. École d'Architecture de Nancy, Marc VERDIER. 2001

Plaine & Ouest vosgien

- Les paysages perçus depuis l'autoroute A31. Marc VERDIER, Direction Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine. 1998
- Schéma de développement touristique de l'ouest vosgien. 2003
- " Les Vosges, la nature vivante " : présentation générale. 2003
- Guide thématique pour la valorisation du cadre de vie de la Communauté de Commune de Mirecourt et de huit communes voisines. CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, Emmanuelle LIMARE. 2002
- Charte communautaire d'environnement de la Plaine des Vosges - Etude préalable : propositions d'objectifs et d'actions. Diagnostic (Synthèse). Adage Environnement. 1998

Département des Vosges

- Charte départementale pour l'environnement des Vosges : Bilan de deux années de fonctionnement. Conseil Général des Vosges, Préfecture des Vosges 2002
- Étude préalable à un centre d'enfouissement technique dans le département des Vosges. DAT Conseils . 2001
- Charte départementale pour l'environnement : Tomes 1 (Diagnostic) et 2 (Objectifs et projets). Annuaire des acteurs. 2000
- Espaces Naturels Remarquables - Vosges. Préfecture de la Région Lorraine, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseil Général des Vosges, Conseil Général de la Moselle . 1999
- Réussir un plan de paysage. Parc Naturel Régional des ballons des Vosges. 1998
- Paysage : étude de faisabilité pour une politique des paysages dans le département des Vosges. Laurence BONNEAUD. 1994
- Paysage : étude de faisabilité pour une politique des paysages dans les Vosges. Violette MONTEMONT. 1994

Région Lorraine

- Les plans de paysage en Lorraine : bilan de la politique régionale. Nos paysages 1997-2002. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine. 2003
- Le plan de paysage en Lorraine : comment financer les actions ? - Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine. 2003
- Forêt et paysages en Lorraine : Cahiers de lecture. Office National des Forêts, CRPF de Lorraine-Alsace. 2002
- Bilan des actions paysage en Lorraine - Colloque auprès des élus - Guide des aides pour les élus. 2002
- Objectif 2 Lorraine 2000-2006 : document unique de programmation. Préfecture de la Région Lorraine, Région Lorraine. 2001
- L'environnement en Lorraine. Article de synthèse. INSEE. 2000

Les enjeux

- Schéma des services collectifs, DIREN Lorraine. 1999
- La lorraine et ses paysages : quelles actions, quels auteurs. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement de Lorraine . DAT Conseils. 1997
- Rapport d'orientation pour une politique régionale des paysages : conseil économique et social du 22 Mars 1996, conseil régional des 28 et 29 Mars 1996. Conseil Régional de Lorraine. 1996
- Tableau de bord de l'environnement en Lorraine : édition 1996. Direction Régionale de l'Environnement. 1996
- Atlas régional des paysages de Lorraine. DATconseils. 1996
- Carte du patrimoine naturel et paysager de Lorraine. Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine, Direction Régionale de l'Environnement, Institut Géographique National. 1996

***Les enjeux
paysagers
cités lors des
ateliers
d'échange
local sur le
paysage***

lors des ateliers locaux

1. Déroulement

Nous avons souhaité réunir dans ce cadre de la réalisation de cet atlas, **quatre ateliers d'échange local**. Ces rencontres en quatre points du département ont permis d'avoir un échange que nous avons souhaité le plus ouvert possible : entre des personnes « ressource » et le bureau d'études, mais aussi entre personnes « ressource » d'un même secteur, entre usagers et gestionnaires.

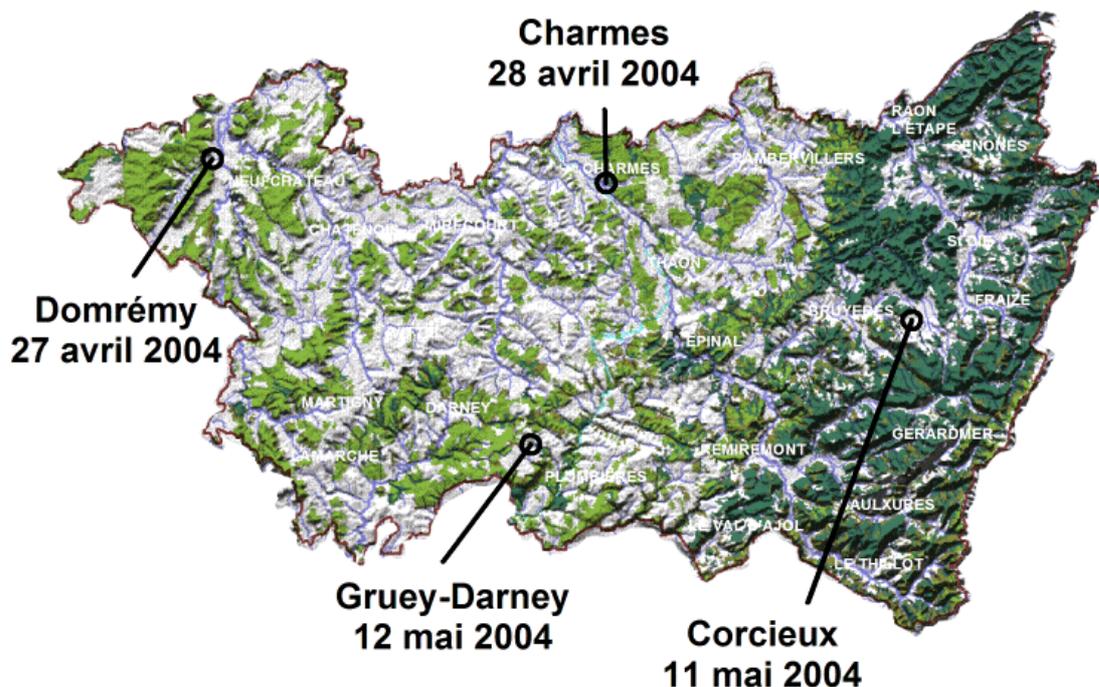
Les participants

46 personnes ont participé aux ateliers : élus, techniciens, responsables associatifs, habitants, gestionnaires... 26 personnes ont, en outre, rédigé une réponse écrite au questionnaire joint à l'invitation. La plupart ont participé ensuite à un atelier.

Les mises en commun

D'une durée de 1h30 environ, elles ont toujours été... trop brèves, mais elles ont soulevé beaucoup de questions, d'enjeux locaux.

	Déroulement	Questions clefs des échanges	Principaux apports à l'atlas
09h30 9h45-11h00	Accueil. Présentation sommaire du futur atlas Parcours libre par groupes de 3-4 d'un petit itinéraire à pied avec des arrêts.	<ul style="list-style-type: none"> • Notre perception du paysage. • Les points forts, faibles du paysage que l'on perçoit. • Les évolutions perçues. • Les souhaits et les craintes dans l'évolution d'ici 10 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractères du paysage local. • Les évolutions en cours.
11h00 - 12h30	Mise en commun et conclusion.		La caractérisation des entités, les enjeux paysagers par grand secteur.
12h45	repas en commun		



Les 4 ateliers d'échange sur le paysage local

Enjeux et évolutions cités

2. Les enjeux exprimés par thème

La participation aux ateliers a été très active et sur chacun des sites visités, les échanges ont été de grande qualité.

Les participants étaient élus locaux, responsables associatifs, souvent « natifs », avec la participation systématique de quelques « nouveaux » résidents ayant tout de même plusieurs années de vie locale.

Chacun a pu exprimer d'abord sa sensibilité propre, puis s'apercevoir que, dans la plupart des cas, cette sensibilité était largement partagée. Les éléments sujets à débat ont été également relevés.

A noter que par choix, aucun atelier ne s'est tenu dans le secteur spécifique des hautes Vosges, même si certains participants de ce secteur se sont déplacés à Corcieux.

L'exercice n'avait pas pour objectif de couvrir tous les thèmes, ni tout le périmètre du département.

Les enjeux exprimés de façon assez proche dans les quatre ateliers sont surtout liés :

- à la maîtrise de l'urbanisation, des « formes urbaines » ; ces enjeux prennent des formes différentes mais se retrouvent sur un sentiment d'urgence, que ce soit autour des villages, des bourgs, et sur les versants « bien exposés » des côtes et de la montagne.
- à l'eau : l'accessibilité au cours d'eau, et la requalification de traces du passé sont apparus symboliquement très importants. Dans le département, l'eau façonne aussi les identités locales.

Des enjeux plus spécifiques apparaissent dans chaque type de territoire.

Autour de Corcieux, tous les groupes ont relevé des enjeux de fermeture par les boisements et d'architecture particulièrement disparate.

Autour de Gruy-les-Surance, les enjeux exprimés avec le plus de force portaient sur les priorités de réouverture d'espaces, mais aussi de cheminements.

Autour de Charmes, les préoccupations touchaient surtout à la juste place de l'urbanisation, lente mais inexorable, dans les vallées secondaires.

Autour de Domrémy, l'atelier a été l'occasion d'inventorier de nombreux « petits bijoux » paysagers -panoramas, points de vue plus modestes, villages pittoresques- dont la mise en valeur reste améliorable, y compris pour les populations locales.

lors des ateliers locaux

Paysage & traits généraux

Les points forts exprimés

1 Corcieux	L'horizon bien tracé, mais pas écrasant, qui offre des vues générales sympathiques.	<i>« Le trajet vers la Houssière offre une belle image de Corcieux. » « Dès qu'on monte un peu à flanc, le village du col du Plafond semble moins disparate : on voit que les maisons s'abritent des vents d'ouest qui balayent le col. » « A Viainville, depuis la côte des Gouttes, c'est pourtant le même paysage que tout à l'heure, mais c'est bien plus sympathique. »</i>
2 Gruey-les-Surance	Des contrastes entre paysages ouverts et fermés. Le vallonnement.	<i>« Cette diversité sur un tout petit secteur, c'est notre richesse. Déboucher sur l'ouverture de lumière d'un plateau agricole, d'une grande clairière est saisissant après un long parcours forestier. »</i>
3 Charmes	L'ouverture du Xaintois, plus à l'ouest.	<i>« Là-bas ce sont d'énormes plateaux en creux, peu vallonnés. C'est là que se situe l'aéroport. »</i>
4 Domrémy	Le relief de côte qui offre de larges panoramas exempts de grandes infrastructures, où les repères se voient de loin. Le point de vue sur le village depuis une « roche ».	<i>« La première fois que j'ai vu la vallée de la Meuse j'ai compris pourquoi Jeanne d'Arc était d'ici ! » « C'est vraiment un plaisir de pouvoir faire le tour du village en multipliant les points de vue. »</i>

Les enjeux de paysage débattus

2 Gruey-les-Surance	Comment aménager en favorisant la réouverture visuelle ?	<i>« Les thuyas, est-ce vraiment indispensable quand on habite au milieu d'une clairière ? » « Il faudrait dégager les ruisseaux là où c'est trop refermé. »</i>
4 Domrémy	Où disposera-t-on des éoliennes ?	<i>« Elles pourraient s'inscrire comme un point de repère lointain de plus ; mais sont-elles compatibles avec un site historique ? »</i>



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Urbanisme

Les points forts exprimés

1 Corcieux	Le village bien lisible à flanc de coteau.	« D'ici, la perspective est très lisible sur la route menant au col, la rivière. »
2 Gruyelles-Surance	Le bourg préservé qui embellit.	« Plusieurs bourgs sont des villages lorrains typiques, groupés autour de leur église, assez dynamique encore pour ne pas comporter trop de ruines. Leur aménagement est assez réussi quand il a préservé la sobriété, l'ouverture des espaces. » « Les gens font plus attention qu'avant. Le fleurissement explose dans nos villages ! »
	L'architecture rurale.	« On voit partout l'importance de l'eau, de la pierre, du végétal » « Ici c'est rural, et les voisins se connaissent entre eux. » « On sent une certaine pauvreté économique dans les matériaux ; aujourd'hui cela implique aussi des cabanes en tôle. »
3 Charmes	Des repères bien lisibles : la clairière, le plan d'eau, le ruisseau. Le village dans un creux, formant un tableau dans les petites vallées affluentes à la Moselle. La vue sur la vallée, sur les méandres.	« Dans la vallée, la progression est rythmée par des clairières dont le caractère est toujours très marqué : Briseverre, Planchotte, Droiteval. » « Il apparaît entouré de ses champs sur des versants ondoissants, couronné de bois qui referment l'horizon lointain. Mais pour cela il faut s'écarter des grands axes. »
	L'accès au point haut qui traverse de beaux vergers de mirabelliers et quelques rangs de vigne.	« c'est la quiétude, c'est tranquille. Ces petits chemins mènent toujours quelque part. »
4 Domrémy	La forme très lisible des villages.	« Sur la côte du Xaintois, les gens ont rénové leurs maisons ». « Il y a pas mal d'enseignants. »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	L'absence de limite du bourg.	« Certains bourgs n'ont pas de fin ; c'est dommage. Il faut maintenir des coupures (d'urbanisation) entre les bourgs. » « On a des maisons partout. »
	L'absence de point d'accroche du bourg.	« D'où que l'on vienne, certains bourgs n'ont pas de point d'accroche. On a une impression diffuse de plantations, d'habitations, avec 2 sites industriels, le tout écrasé par un massif d'épicéas. Le regard s'échappe vers la ligne de crêtes. »
	Le bâtiment qui « dénote » fortement à l'approche du village.	« C'est vrai que cette maison anachronique est placée pile dans l'axe de la descente vers le bourg. » « Le regard bute sur ce bâtiment agricole. C'est inévitable au vu de sa position. »
	Les chalets épars sur les versants.	« Ca dénote avec les corps de ferme traditionnels massifs » « Certains coteaux sont très bouchés. Sur le sommet on voit des chalets plantés dans l'herbe. »
	L'aménagement des cols.	« Les constructions sur les cols et leurs abords ne sont pas terribles ; ce sont pourtant des lieux de découverte de nos paysages, qu'il s'agisse de cols réputés ou non. »
	L'aspect disparate des maisons, des clôtures.	« Regardez : on trouve pèle mêle des colonnes, des huisseries PVC, des orientations de faitage, des couleurs de toits, et même des toits à 4 pentes. Et cette haie d'épicéas à demi abandonnée : elle monte déjà à 6 m de hauteur, et elle n'a pas fini de grandir ! »

lors des ateliers locaux

2 Gruey-les-Surance

Les usoirs sont traités de façon disparate.

« Il sont de plus en plus souvent appropriés, ceinturés d'un muret. »

Des hameaux sont abandonnés.

« Il y a 40 ans, il y avait 400 habitants dans la vallée de l'Ourche qui entretenaient des petites parcelles de prés dans le fond de vallée. Aujourd'hui tout s'est refermé, et il ne reste que quelques clairières autour des hameaux. »

Quelques façades sont en mauvais état.

3 Charmes

Le bâtiment qui « dénote » fortement à l'approche du village.

« Plusieurs maisons particulières « flashent » au premier plan - en particulier, une de couleur bleue- et perturbent la lecture du bourg. 3 maisons mitoyennes récentes en entrée de bourg brisent la direction générale. »

L'absence de caractère de la rue centrale du village.

« Vu de l'intérieur, ce bourg n'a plus le caractère que l'on attendrait au vu de son aspect extérieur. »

Les enjeux de paysage débattus

1 Corcieux

Attention à la maîtrise de l'urbanisation (note de l'équipe réalisatrice de l'atlas).

L'échelle assez ample du relief a limité jusqu'à présent la détérioration des paysages par la dispersion des maisons. A l'approche des bourgs, la perte de qualité est déjà fortement perçue par les habitants. Une maîtrise de l'urbanisation semble indispensable pour renforcer les points forts et limiter l'impact des dérives d'ores et déjà engagées.

Comment concilier qualité paysagère et construction bois ?

« Le bardage bois de certains bâtiments agricoles dénote un véritable effort mais dites-moi ce que vous pensez de celui-ci : au final, le regard bute dessus. La couleur bois verni est anachronique ici, et elle ne rattrape pas une erreur de forme, de disposition. »

2 Gruey-les-Surance

Comment rénover les façades : de façon austère ou pas ?

« On pourrait encourager les habitants à supprimer leurs cabanes en ferraille et à apporter de la couleur, de la gaieté. » Un élu.
« Oui mais cette sobriété, et même l'aspect négligé de certains bâtiments, cela fait partie du caractère local, ça nous change des univers urbains trop bien léchés ! » Une résidente installée il y a 3 ans.

3 Charmes

Comment gérer l'urbanisation des vallons tout autour de Charmes, avec une population qui part travailler quotidiennement sur Nancy ?

« L'arrivée du TGV à Nancy va sans doute renforcer la circulation depuis les villages alentour, pour rejoindre la gare de Charmes. Cette petite ville, de par sa gare, est aussi le centre d'un pays. »

Comment gérer l'urbanisation des côtes ?

« Les constructions, vues d'en face, dénaturent le versant. »



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Route

Les points forts exprimés

1 Corcieux	Les cols comme objectifs de promenade.	« Les cols, on y monte pour voir ce qu'il y a à voir ; on cherche le contraste entre les deux côtés. »
3 Charmes	Le panorama depuis une route champêtre. Les points de repère depuis les points hauts.	« Quand on arrive au-dessus de Socourt, on voit notre territoire, ça fait plaisir. » « Regardez jusqu'où on voit : la butte de Sion d'un côté, là le Donon, derrière nous la ligne bleue des Vosges au sud. Et au-delà, jusqu'à la forêt noire. » Un animateur de tourisme local. Tous les belvédères, ici, ont été des sites stratégiques lors des grandes batailles de la poche de Charmes. »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Le rideau d'arbres sur le talus aval qui bouche la vue.	« On ne voit plus la rivière en contrebas. »
2 Gruy-les-Surance	Les points de vue sont peu affirmés, non signalés.	« On a eu du mal à trouver le point de vue. Ici on n'a pas de « roche » proéminente comme dans la Plaine. Il ne se situe pas tout en haut mais grossièrement aux 2/3 de la pente en raison du relief en croupe arrondie. Rien ne le signale comme « remarquable » : ni calvaire, ni site historique, ni carrefour de routes. »

Les enjeux de paysage débattus

4 Domrémy	Qui replantera des arbres « structurants » autour des ponts, de certaines routes ?	« Les tilleuls anciens qui encadraient le pont vieillissaient ; ils ont été abattus pour motif de sécurité. »
-----------	--	---



lors des ateliers locaux

Paysage & Eau

Les points forts exprimés

1 Corcieux	La rivière très présente pour le promeneur.	« On la voit par endroits, mais surtout écoutez : on l'entend tout le temps. »
3 Charmes	Les rivières comme repères identitaires, même si elles sont souvent masquées par la végétation.	« Pas étonnant qu'on parle chacun de notre rivière : l'eau est un symbole très fort. »
4 Domrémy	La rivière comme principe unificateur de la vallée, du village. Le petit patrimoine lié à l'eau, inséré dans son site « naturel » : lavoirs, mais aussi arbres têtards.	« Les vallées sont irriguées par les rivières. Irriguées, c'est tout un symbole : c'est la rivière qui unifie, apporte le mouvement. Mais ces rivières sont souvent bien mal en point. » « On a envie de s'asseoir, de peindre. » « C'est vraiment l'image du cours d'eau au naturel. »

Les points faibles exprimés

2 Gruyelles-Surance	L'enfrichement efface la rivière.	« On ne voit plus la rivière ; elle est effacée sous la végétation. »
4 Domrémy	Les berges sont de plus en plus privatisées, et deviennent trop souvent un « envers du décor ». Les ripisylves ne sont plus gérées, et les berges s'érodent.	« Cet agriculteur ne joue pas le jeu : il stocke des vieilles ferrailles, il laisse des parcelles en friche le long du cours d'eau. » « Le long de la Meuse, il y avait auparavant des peupliers sur la berge, ils sont tombés et n'ont pas été remplacés, maintenant les berges s'érodent. »

Les enjeux de paysage débattus

3 Charmes	Que penser des contours rectilignes des étangs de ballastières ?	« Ils marquent fortement le paysage de la vallée. »
4 Domrémy	Comment pérenniser l'accessibilité à l'eau, aux berges de ruisseau, aux « roches » en belvédère ?	« Ponctuellement, des arrêtés de biotope pérennisent des sites. La tempête de 1999 a ouvert des secteurs aujourd'hui gérés en pelouse pâturée par des moutons. »



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Agriculture

Les points forts exprimés

1 Corcieux	Des bâtiments agricoles bien disposés.	« <i>Vus depuis l'église de St Jacques à Viainville, les bâtiments agricoles apparaissent bien disposés à Corcieux.</i> »
2 Gruey-les-Surance	Les vergers.	« <i>C'est beau ça, on est tous d'accord.</i> »

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Les talus dans les prés ne sont plus entretenus. Comment préserver des espaces cohérents pour l'agriculture ?	« <i>Sur Gérardmer, c'étaient des petites fermes d'ouvriers paysans. Ils n'ont pas été remplacés et le paysage s'est refermé.</i> » « <i>Il faut aider l'agriculture, l'agriculteur a un rôle primordial pour la gestion de l'espace et des ouvertures du paysage. Dès que l'on propose des terres, ils sont preneurs.</i> »
2 Gruey-les-Surance	La construction de hangars agricoles dénature certains bourgs. Comment préserver quelques vergers, et leur usage ?	« <i>L'évolution des modes de production a occasionné de grands hangars de 2000m2, souvent disposés en entrée de bourg. Et même si des efforts ont pu être fait sur les couleurs de façades, ça ne suffit pas !</i> » Un élu. « <i>Les derniers vergers sont petit à petit moins bien entretenus ou s'enfrichent. Les jeunes ne s'y intéressent pas, dans l'association des croqueurs de pommes, il n'y a presque pas de jeunes.</i> » « <i>C'est beau mais regardez : pour passer entre les rangs, il faut un petit tracteur. Ce travail assez dangereux en raison des risques de blessures de branches à la figure, n'est plus « aux normes ». L'autre solution, c'est d'y mettre des moutons. Mais là aussi, il faut le faire dans les normes aujourd'hui. Tous les petits propriétaires ne peuvent pas s'adapter à ces normes qui nécessitent des coûts et beaucoup de paperasse.</i> » Un agriculteur. « <i>On a proposé des aides à l'entretien ; on est débordé de demandes.</i> » Une chargée de mission locale. « <i>On soutient une petite filière de cidre « maison », qui remporte pas mal d'adhésion.</i> » Un maire.
3 Charmes	Comment empêcher la disparition des derniers repères sur les versants agricoles ?	« <i>On arrive à un stade où il ne faut pas aller plus loin.</i> »
4 Domrémy	Restera-t-il des haies et bosquets dans les champs ?	« <i>Beaucoup d'agriculteurs prennent conscience de ces enjeux mais dans les champs, il y a de moins en moins d'arbres, de haies, de bois.</i> »



lors des ateliers locaux

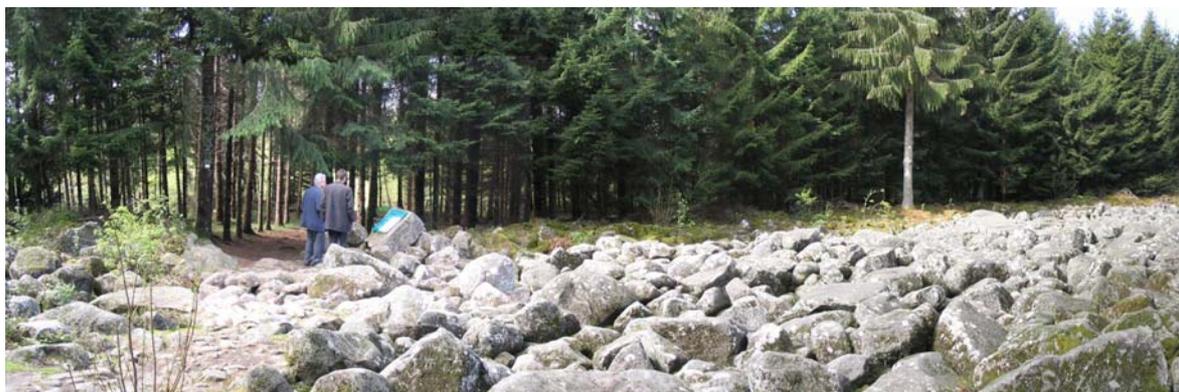
Paysage & Forêt

Les points forts exprimés

1 Corcieux	L'ouverture provoquée par la tornade.	<i>« La tempête, pour nous, a été bénéfique. Elle a fait tomber quelques beaux bois, mais elle a surtout fait tomber ce qui était planté là où on aurait jamais du le faire : on avait planté parfois n'importe où. »</i>
2 Gruyelles-Surance	La masse forestière animée de beaux contrastes de couleurs feuillus-résineux.	
3 Charmes	La forêt diversifiée.	<i>« La tempête, qui a mis à terre une grande part des épicéas, aura offert une occasion de les re-basculer vers du feuillu : hêtre, merisier, érable ; et quelques épicéas dont le rôle se réduit aujourd'hui à apporter... des taches de couleur. »</i>
4 Domrémy	La palette diversifiée des couleurs de la forêt.	

Les points faibles exprimés

1 Corcieux	Les micro boisements referment les vues.	<i>« Le paysage, en fait, je ne l'imaginai pas si fermé. » « Les arbres épars referment la vue lentement mais sûrement. »</i>
2 Gruyelles-Surance	Les résineux progressent, et la forêt en général.	<i>« Les propriétaires sont « revenus » du résineux, avec une tempête tous les 15 ans ! » « Beaucoup de bosquets d'épicéa sont attaqués par le scolyte. Le propriétaire ne replantera pas derrière. » Un maire.</i>
	Certains chemins sont refermés.	<i>« Quand un chemin est barré, on ne peut plus accéder à la forêt ; certains hameaux sont devenus très isolés. »</i>
3 Charmes	Les rebords de côte, très boisés, offrent peu de fenêtres de vue.	



Enjeux et évolutions cités

Paysage & Développement local

Les enjeux de paysage débattus

2 Gruyelles-Surance

Sur quoi concentrer les efforts face à une telle mosaïque d'espaces contrastés ?

« La difficulté, c'est l'éclatement en autant de hameaux, de vallées : comment arriver à gérer tout ça ? On ne peut pas tout tenir, ou agir partout. »

« Si tous les hameaux étaient dans une seule vallée, on pourrait se mettre d'accord pour la rouvrir tous ensemble, mais là... »

Comment attirer des jeunes en activité ?

« On soutient des projets de réinstallation par des couples en activité. Sinon il arrive que la commune rachète et entretienne. » Un maire.

« Certains secteurs se sont réouverts. Beaucoup d'étrangers ont acheté et retapé des maisons. »

Comment renouveler l'esprit d'initiative local ?

« La résistance, elle est inscrite de longue date dans l'histoire locale du pays de Darney, de la vallée de l'Ourche. »

« Finalement on aura beaucoup parlé d'histoire locale ! »

3 Charmes

Comment retisser des liens avec la haute vallée de la Moselle, avec le pôle de St Dié ?

« Longtemps, la perception du département, même pour nous vosgiens, s'est limitée à deux pôles : la montagne et le thermalisme. Nous, comme tous ces pays-là, on est entre les deux. La haute vallée est tournée vers Épinal tandis que la basse, à partir de Charmes, est tournée vers la Meurthe et Moselle, vers le Saintois. »

« Les montagnards savent bien qu'on ne remonte jamais une vallée : on la descend. Pour les touristes, c'est sans doute l'inverse : on remonte la vallée à la recherche de paysages, d'eau vive, de nature. »

4 Domrémy

Comment « faire exister » ce patrimoine paysager ?

« Ici il n'y a pas que Domrémy et Grand. On a beaucoup de choses à faire découvrir, et souvent encore à découvrir nous-mêmes : panoramas grandioses, éperons sur des vallées ; fonds de vallée en contact direct avec l'eau, bâti traditionnel... mais comment relier tous ces sites, en faire une image pour nous, pour les visiteurs ? »

Attention à différencier le paysage et l'environnement ; les enjeux et les actions ne sont pas forcément les mêmes.

Les actions environnementales -arrêtés de biotope, réhabilitation d'un lavoir- pourraient constituer une première pierre à une politique plus vaste de valorisation du paysage : signaler le cours d'eau, la roche en belvédère depuis le centre-ville ; connecter ces sites aux espaces publics du centre bourg.

Attention aux aménagements « environnementaux » très perceptibles qui, inévitablement, renforcent ou altèrent l'esprit du lieu : enrochements répétitifs, destruction d'un beau mur de pierre pour « voir la rivière »



lors des ateliers locaux

Annexes

Enjeux et évolutions cités

Les participants et les stations visitées dans chaque atelier

	Corcieux	Gruey-les-Surance-Darney	Charmes	Domrémy	Total
<i>Animateurs (bureau d'études, comité de pilotage)</i>	4	5	3	5	5
<i>Participants</i>	6	19	7	14	46
Total animateurs & participants	10	24	10	19	51

Chaque atelier a permis de visiter 6 à 9 stations, toujours choisies par les participants.

Corcieux - le 11 mai 2004



- Col des Arrentesses - Belvédère de Corcieux
- Chaneroches
- La Houssière
- Bourg de Bellegoutte
- Montée de Bellegoutte à Gerbépal
- Col du plafond depuis le col lui-même
- Col du plafond depuis la route qui monte
- Viainville, surplomb de l'église St Jacques
- Viainville, la côte des gouttes

lors des ateliers locaux

Gruey-les-Surance / Darney - le 12 mai 2004



- Circuit de la vallée de l'Ourche (2 groupes)
- Le Hatrey
- Bourg de Gruey-les-Surance, face à la mairie
- Bourg de Gruey-les-Surance, depuis un point haut
- Clairière « La citadelle » en forêt de Darney
- Le bourg de la Haye depuis le haut ; depuis le bas

Charmes - le 28 avril 2004



- Socourt depuis un point haut
- Griport depuis un point haut
- La Moselle sauvage qui longe le canal de l'est
- Evaux et Ménil vu depuis le versant ouest ; depuis le versant est
- Evaux et Ménil vu depuis la rue du village

Domrémy - le 27 avril 2004



Enjeux et évolutions cités

- ❑ Le lavoir réhabilité du ruisseau de l'abreuvoir
- ❑ Circourt depuis une « roche »
- ❑ Circourt, point bas près du pont
- ❑ Le bourg de Gironcourt
- ❑ Maxey sur Meuse, depuis une « roche »
- ❑ Le plateau de Chernisey, un site peu connu, et entre Coussey et Soulosse, un site emblématique

lors des ateliers locaux

Enjeux et évolutions

Les enjeux paysagers liés à l'urbanisation

Villages, bourgs et villes des Vosges reflètent des situations très diverses. L'industrialisation des vallées vosgiennes et ses multiples mutations ont entraîné la construction de vastes quartiers composés d'usines et de maisons ouvrières, de lotissements pavillonnaires, parfois assez éloignés du bourg et de son centre. Certaines villes s'étirent ainsi sur plusieurs kilomètres en fond de vallée, sans que leur début ou leur fin ne soit clairement lisible. Dans la plaine, certains villages voient leur centre se vider de leurs habitants, tandis que des maisons neuves se construisent ailleurs en entrée de village.

Certains bourgs ont su évoluer tout en organisant leur agrandissement autour de nouvelles rues bien reliées au centre. Car l'enjeu est là : comment accueillir de nouveaux habitants, de nouvelles activités en les intégrant au bourg existant et à ses habitants. Quelles règles se donner pour composer un paysage urbain, un cadre de vie de qualité ?

1. Définir les limites de la ville
2. Recomposer l'urbanisation existante
3. Mettre en valeur l'héritage industriel
4. Préserver le caractère des villages
5. Aménager les espaces publics
6. Bâtir des aménagements touristiques en respectant le site
7. Accueillir les éoliennes
8. Quelques fiches-action sur le paysage dans l'urbanisme

Pistes d'action

Définir les limites de la ville



Recomposer l'urbanisation existante



Mettre en valeur l'héritage industriel



Préserver le caractère des villages



Aménager les espaces publics



Bâtir des aménagements touristiques en respectant le site



Accueillir les éoliennes



Enjeux et évolutions

1. Définir les limites de la ville



Les scénarios à éviter :

Brouiller progressivement le contraste entre bourg et campagne par des habitations éparses, l'urbanisation linéaire, la création de lotissements isolés.

Laisser un cordon lâche de pavillons se construire le long des routes.

Installer des bâtiments de service collectif en entrée de bourg, loin du centre.

Lotir en impasse en générant une poche enclavée.

Perdre l'usage du centre bourg comme pôle structurant de la vie économique et sociale.

Implanter les zones d'activités en entrée de ville, sans recherche d'une qualité paysagère.

Étaler les bourgs, sans rechercher à les densifier.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LES BOURGS VISIBLES DE LOIN
- ❑ DES SITES REMARQUABLES ENCORE BIEN LISIBLES : VALLEE, COTEAU, BELVEDERE
- ❑ DES COUPURES VERTES ENCORE EN PLACE
- ❑ DES ESPACES RURAUX AUX PORTES DES BOURGS

Les évolutions :

De nouveaux sites industriels et commerciaux s'étalent le long des axes routiers.

Dans les vallées larges, les constructions se dispersent en laissant des enclaves de prés et de friches.

Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents (urbanisation linéaire).

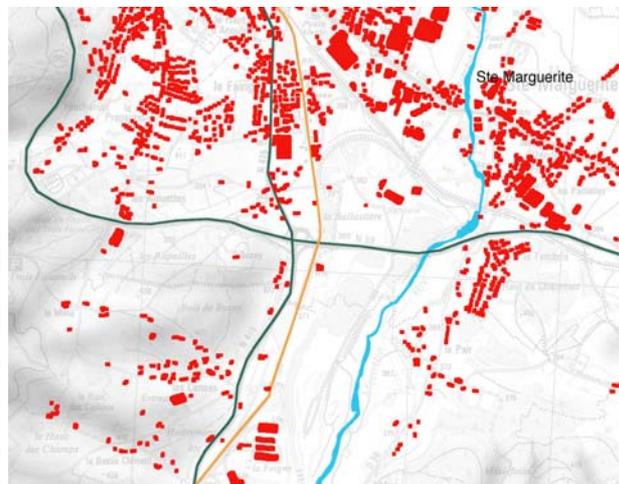
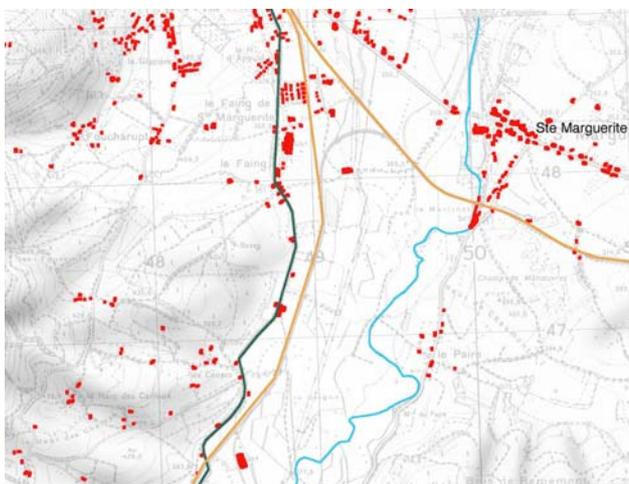
Dans les vallées, les limites entre les bourgs, les cités ouvrières s'estompent en un continuum d'habitations qui s'étale parfois sur les coteaux.

Dans les secteurs où l'habitat était traditionnellement déjà dispersé, cet étalement est très marqué.

Dans les secteurs touristiques, les chalets remontent sur les versants.

Certaines limites de bourg sont très affirmées, par exemple en bordure d'une zone inondable.

D'autres lisières se brouillent dès que quelques maisons se construisent en avant-plan.



Evolution de l'urbanisation de Ste-Marguerite à proximité de Saint-Dié entre 1936 et 2004

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Une urbanisation qui s'étire le long des divers axes routiers.



La limite de la ville n'est pas composée et laisse de nombreux espaces libres enclavés.



Les zones commerciales ou d'activités, aux abords dégradés, marquent le paysage des entrées de ville.



Les chalets mitent le coteau.



L'urbanisation s'étire dans le fond de vallée.



L'entrée de ville n'est pas aménagée.

Enjeux et évolutions



Caler les limites d'extension de la ville sur les points forts du site : à Plombières-les-Bains, les versants boisés enserrant la ville dans le bas de la vallée.



A Charmes, la zone inondable de la vallée de la Moselle a imposé une limite franche à l'extension urbaine, qui met en valeur la silhouette de la ville et la rupture entre urbain et rural.

Définir les limites de la ville, positionner la ville dans son site

Le sentiment d'appartenance à une communauté, à une ville passe également par l'affirmation de ses limites. La détermination des limites urbaines doit s'appuyer sur l'histoire de la ville, sur les potentialités du site dans lequel elle s'implante et sur les dynamiques de développement prévisibles. Quand le territoire alentour devient la clef d'entrée pour réfléchir à l'implantation du bâti, chaque ville peut alors affirmer son identité propre.

La définition des limites du développement souhaitable de la ville sur son territoire impose une anticipation sur son avenir et la définition du projet urbain dans lequel elle va s'inscrire.

Contenir la ville et le bourg dans des limites nettes permet d'éviter l'impression de conurbation généralisée. La perception des coupures est importante, en particulier depuis les principales voies d'accès. Ces réflexions doivent s'inscrire dans les documents d'urbanisme tels Scot, PLU et cartes communales.

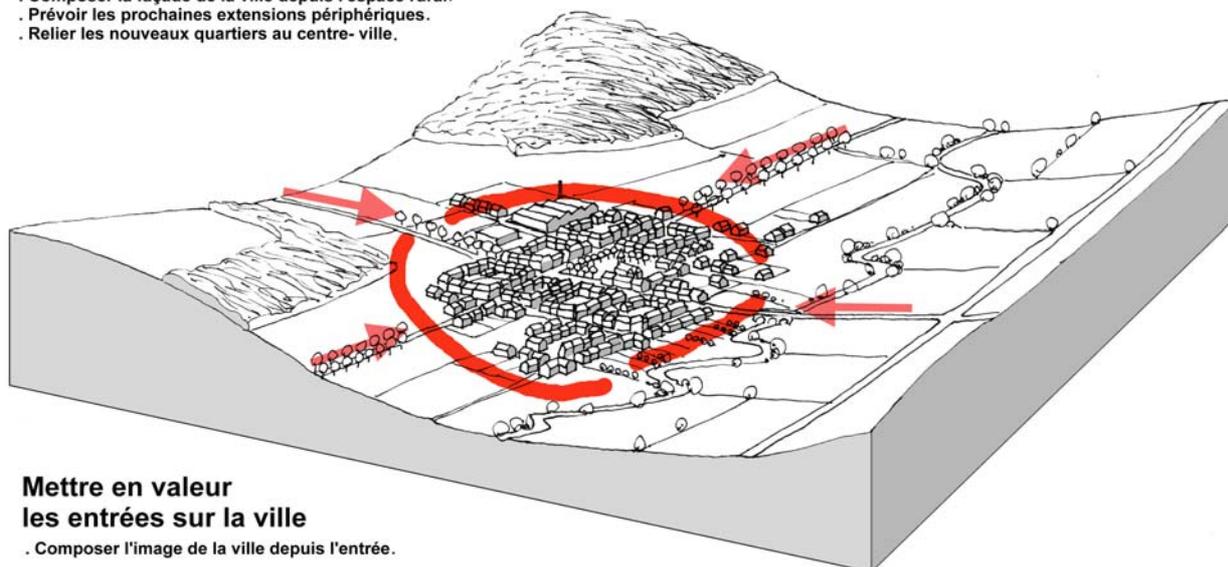
- Lutter contre le mitage et l'urbanisation linéaire le long des routes.
- Maintenir des coupures non bâties.
- Prendre en compte les logiques d'implantation du bourg dans son site.
- Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine.
- Disposer les périmètres constructibles en cohérence avec les quartiers existants.
- Densifier dans des emplacements bien choisis.
- Penser à densifier ou à recomposer les quartiers du centre plutôt que de s'étendre.

Définir les limites de la ville

- . Affirmer la rupture ville/campagne.
- . Caler les limites de la ville sur les points forts du site : reliefs, rivière, zone inondable.
- . Maintenir des coupures d'urbanisation perceptibles depuis les routes d'accès.

Composer la périphérie urbaine

- . Composer la façade de la ville depuis l'espace rural.
- . Prévoir les prochaines extensions périphériques.
- . Relier les nouveaux quartiers au centre-ville.



Mettre en valeur les entrées sur la ville

- . Composer l'image de la ville depuis l'entrée.

Pistes d'action

Composer la périphérie et la transition ville-campagne

La forme des limites de la ville relève d'un contrôle de l'urbanisme. La composition urbaine et paysagère des quartiers périphériques va permettre de créer une transition harmonieuse entre la ville et son environnement rural. Le traitement des arrières des parcelles, des jardins en périphérie de ville est très sensible : type de haies et de clôtures, présence ou non de fruitiers.

Valoriser l'entrée dans la ville

L'entrée dans la ville se perçoit comme une séquence d'approche plus ou moins longue, depuis la perception de la silhouette urbaine, jusqu'à l'accès au cœur de la ville. La qualité de l'entrée participe à l'image plus ou moins positive de la ville : elle reflète la façon dont la ville se présente au visiteur : abords dégradés, espaces sans âme, ou au contraire aménagement de qualité, mise en valeur de la rue, des perspectives...

- ❑ **Composer la perception externe de la ville :**
 - Prendre en compte la perception de la silhouette et les points de vue sur le bourg.
 - Aménager des espaces de transitions avec l'espace rural : jardins, vergers, chemin...
- ❑ **Mettre en valeur les entrées de ville dans la composition des nouveaux quartiers. Soigner la façade des nouveaux quartiers disposés en entrée de ville.**
- ❑ **Anticiper la composition des futurs quartiers :**
 - Densifier la ville plutôt que de l'étendre.
 - Prendre en compte la structure de la ville et de son site lors des extensions bâties.
 - Acquérir des réserves foncières pour les futurs équipements de quartier. Anticiper leur aménagement (pré-verdissement).
 - Créer des voies nouvelles qui remaillent de nouveaux quartiers périphériques.
 - Prévoir l'articulation des nouveaux quartiers, à terme, avec le centre.

Prendre en compte le paysage lors de l'implantation d'une zone d'activités

En l'absence de volonté urbanistique, les zones d'activités s'implantent par défaut le long des voies d'accès, en entrée de bourg et autour des échangeurs des voies rapides.

La zone d'activités devient un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg. L'objectif sera d'affirmer le dynamisme économique de la commune tout en préservant une diversité d'usages et de cheminements au travers de ce nouveau quartier ; concilier effet de vitrine pour l'entreprise et image de la ville.



Mise en valeur de l'entrée de ville par un aménagement de qualité des espaces publics, qui donne une unité à une rue bordée de constructions disparates. Moyennoutier



Un exemple de composition de la périphérie d'un quartier d'habitation : une voie plantée d'arbres organise la transition entre urbain et rural et constituera ultérieurement une rue si l'extension du bourg se poursuit. Lamarche



Un aménagement de qualité des espaces publics d'une zone commerciale qui met en valeur l'entrée de la ville. Contrexéville



Un traitement soigné des arrières des parcelles et des voiries de desserte secondaire. Remiremont

Enjeux et évolutions



Un exemple de recherche architecturale pour un bâtiment d'activité. Nomexy



La plantation de la voirie primaire de la zone commerciale permet d'assurer la hiérarchie des circulations et d'offrir une unité au paysage souvent hétéroclite de ces quartiers. Saint-Dié-des-Vosges

- ❑ **Maîtriser le lieu d'implantation des zones d'activités : acquérir des réserves foncières et imposer un plan masse. Éviter les positions dominantes très visibles.**
- ❑ **Aménager les zones d'activités par un projet paysager de qualité :**
 - **Quand la ZA se situe en périphérie du bourg, penser son aménagement comme un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg.**
 - **Disposer les aires de stockage et les larges zones bétonnées en retrait des vues.**
 - **Soigner les limites de la zone d'activités.**
 - **Disposer les nouveaux bâtiments en retrait des axes principaux.**
 - **Réglementer l'affichage publicitaire et les enseignes.**

Pistes d'action

Enjeux et évolutions

2. Recomposer l'urbanisation existante



Les scénarios à éviter :

Continuer d'étaler les bourgs, sans rechercher à les densifier.

Ne construire que de l'habitat individuel

Accepter toutes les constructions sans projet urbain.

Diluer les moyens de l'acteur public par un saupoudrage d'actions éparpillées.

Multiplier des « hameaux-dortoirs » sans vie ni espace public.

Lotir en impasse en générant une poche enclavée.

Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.

Soigner le bourg centre historique et oublier les petits « centres périphériques ».

Soigner des espaces verts et oublier la mise en valeur par des moyens légers d'un site « sauvage » ou d'un simple point de vue.

☺ LES ATOUTS

- ❑ LE CENTRE COMME POLE MULTIFONCTIONNEL
- ❑ DES ESPACES LIBRES A INVESTIR EN CŒUR DE BOURG
- ❑ DES COUPURES VERTES ENCORE EN PLACE
- ❑ DES ESPACES « NATURELS » AUX PORTES DES BOURGS
- ❑ DES COURS D'EAU AU CŒUR DES VILLES
- ❑ DE NOUVEAUX POLES D'HABITAT ET D'ACTIVITES
- ❑ DES VERSANTS ENSOLEILLES EN BELVEDERE

Les évolutions :

De nombreuses communes ont vu leur urbanisation s'étaler au coup par coup sans plan de composition préalable. Les bourgs ont souvent connu plusieurs pôles qui ont successivement pu dominer les autres. L'ancien village rural est devenu un quartier périphérique de la cité ouvrière jusqu'à ce qu'un nouveau pôle émerge autour d'un nœud routier.

L'urbanisation comporte de nombreuses dents creuses et des délaissés non bâtis intercalés.

Dans les vallées ou autour des grandes agglomérations, des conurbations très étalées ont créé des quartiers sans âme.

Le long des axes routiers, l'urbanisation dessine un cordon continu, parfois lâche, de pavillons récents.

Les routes, bien que bordées de maisons, ne deviennent pas des rues pour autant : elles restent surdimensionnées et peu adaptées à un usage de proximité pour les habitants.

Au cœur même du bourg, des espaces se juxtaposent sans liaison dans de nombreuses communes : centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

De nouveaux sites industriels et commerciaux s'étalent le long des axes routiers et dessinent leur propre réseau routier secondaire.

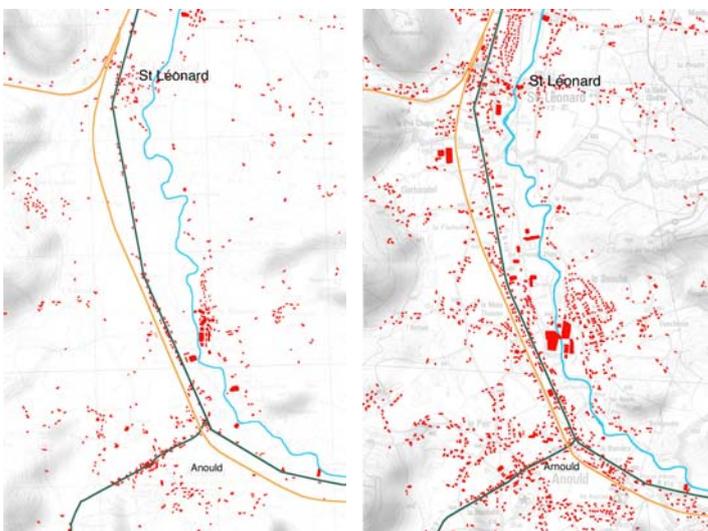
Dans les secteurs où l'habitat était traditionnellement déjà dispersé, cet étalement est très marqué.

Le centre-ville est parfois déconnecté des quartiers récents.

Dans les vallées, les limites entre les bourgs, les cités ouvrières s'estompent en un continuum d'habitations qui s'étale parfois sur les coteaux.

Dans les vallées-couloir et autour des grandes agglomérations, l'urbanisation s'est faite par tache et aboutit à une mosaïque de maisons, d'usines, de prairies encore agricoles, de friches en attente de projet, de micro-boisements.

Dans les vallées urbanisées, quelques coupures vertes perdurent et deviennent des pôles de promenade.



Evolution de l'urbanisme dans le fond de la vallée de la Meurthe entre 1936 et 2004.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Des conurbations diffuses qui s'étalent sur de vastes territoires.



De nombreuses « dents creuses », non bâties, enclavées entre les constructions.



Des voies bordées d'habitations, mais qui ne deviennent pas des rues pour autant.



L'habitat individuel devient le seul modèle.



Un étalement urbain qui se poursuit, y compris sur des emplacements très pentus, peu favorables.



Des centres-villes qui peinent à se développer.

Enjeux et évolutions



Favoriser la densité afin de recréer des centralités dans les conurbations. Plainfaing



Encourager les opérations de rénovation du bâti en centre-ville. Raon-l'Étape

Densifier la ville

L'étalement de maisons individuelles sur un large périmètre provoque une grande consommation d'espace qui banalise le paysage.

D'un point de vue fonctionnel, ce mode de développement entraîne un engorgement progressif des voiries ainsi qu'une augmentation du coût des services collectifs tels que la desserte et l'entretien des réseaux d'eau ou d'électricité, des routes ou la collecte des déchets ménagers.

Le défi est alors de repérer des lieux de densification susceptibles de cristalliser un début de centralité. La densification est un enjeu de paysage, mais aussi de maîtrise des dépenses publiques qu'entraîne la dispersion de l'habitat.

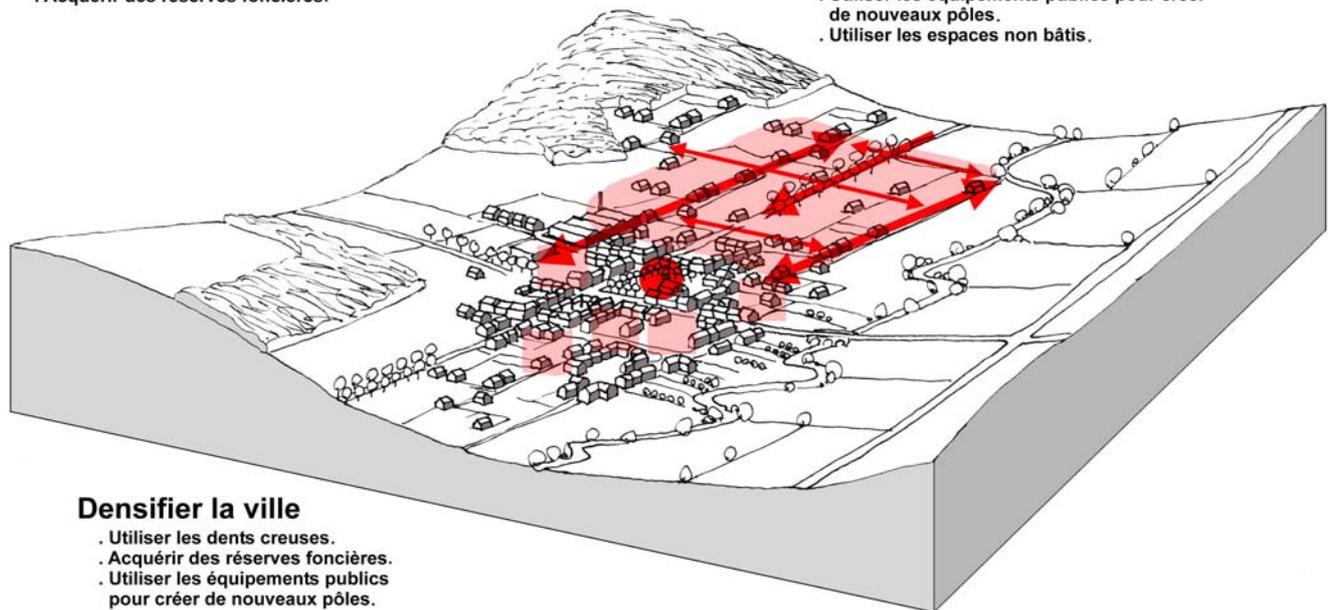
- ❑ **Acquérir des réserves foncières pour amorcer la densification dans des lieux stratégiques.**
- ❑ **Utiliser les dents creuses pour construire du bâti ou établir des liaisons.**
- ❑ **Définir un projet urbain à long terme.**
- ❑ **Ne pas penser qu'au pavillon individuel comme seul moyen de développement du bourg, promouvoir de nouvelles formes urbaines et architecturales.**

Prévoir les futures extensions urbaines

- . Définir un projet urbain à long terme.
- . Anticiper les futurs secteurs d'expansion urbaine et l'ordonnancement des parcelles pour la vie d'un futur quartier.
- . Acquérir des réserves foncières.

Recomposer pour retrouver une organisation urbaine

- . Créer des voies nouvelles qui remaillent de nouveaux quartiers périphériques.
- . Hiérarchiser les quartiers, les voies et les espaces publics.
- . Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.
- . Utiliser les espaces non bâtis.



Densifier la ville

- . Utiliser les dents creuses.
- . Acquérir des réserves foncières.
- . Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.

Pistes d'action

Recomposer pour retrouver une organisation

Les différents quartiers se sont constitués au fil du temps sans prévision globale. Il en résulte des dysfonctionnements et des confrontations qui ne permettent pas de constituer un véritable tissu urbain. Pour y remédier, l'acteur public gagne à avoir une vision à long terme des directions à prendre. Cette longueur d'avance permet de mieux articuler le développement de la ville.

Toute intervention devient ainsi une occasion de recomposer la ville en hiérarchisant les différents éléments la constituant afin de retrouver des repères dans le paysage urbain.

- Affirmer ou créer des centres.**
- Renforcer l'identité des quartiers.**
- Hiérarchiser les voies et les espaces publics.**
- Utiliser les équipements publics pour créer de nouveaux pôles.**
- Identifier et renforcer les « centres périphériques » : densification du bâti, disposition des espaces publics et des services, voirie.**
- Favoriser une certaine mixité des constructions et des usages.**
- Redonner une affectation aux secteurs en déshérence.**
- Envisager les opérations de démolition-reconstruction.**

Relier les quartiers éclatés

Les espaces intercalaires peuvent être utilisés de différentes façons selon les projets : constructions, circulations douces, voiries, équipements publics, espaces de détente...

Disposer de quelques réserves foncières est un préalable nécessaire pour concrétiser ces orientations et réinvestir des quartiers ou des lieux enclavés en déclin.

- Créer des voies nouvelles qui remaillent les nouveaux quartiers périphériques entre eux et avec le centre.**
- Utiliser les espaces non bâtis pour créer des liaisons douces.**
- Mettre en valeur la présence de l'eau dans la ville comme élément fédérateur.**



Restructurer les espaces publics afin de redonner une unité et un caractère urbain à la rue. Moyennoutier



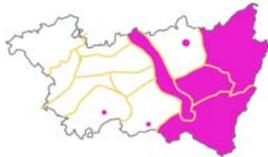
Positionner les équipements publics pour créer de nouveaux pôles et aménager les espaces publics environnants. Le Thillot



Utiliser les espaces intercalaires pour restructurer ou hiérarchiser les quartiers. Contrexéville

Enjeux et évolutions

3. Mettre en valeur l'héritage industriel



Les scénarios à éviter :

Ne pas intervenir et laisser tout tomber en ruine et en friche.

Détruire les bâtiments ayant une valeur patrimoniale et culturelle.

Laisser se dégrader une usine désaffectée disposée en cœur de bourg.

Laisser des lieux dégradés au cœur des bourgs industriels.

☺ LES ATOUTS

- ☐ DES SITES INDUSTRIELS, MEMOIRE D'UN QUARTIER ENTIER : FILATURES
- ☐ DES FORMES D'HABITAT TRES TYPÉES QUI GARDENT DES ATOUTS
- ☐ DES ESPACES LIBRES A INVESTIR EN CŒUR DE BOURG, A PROXIMITÉ DE L'EAU
- ☐ DES SITES SEMI-SAUVAGES AUX PORTES DU BOURG : MINES ABANDONNÉES
- ☐ DES FRAGMENTS D'ESPACES IMBRIQUÉS : LOGEMENTS, USINES, CHAMPS
- ☐ DE NOMBREUX LIEUX ORIGINAUX, EMPRUNTS DE MIXITE

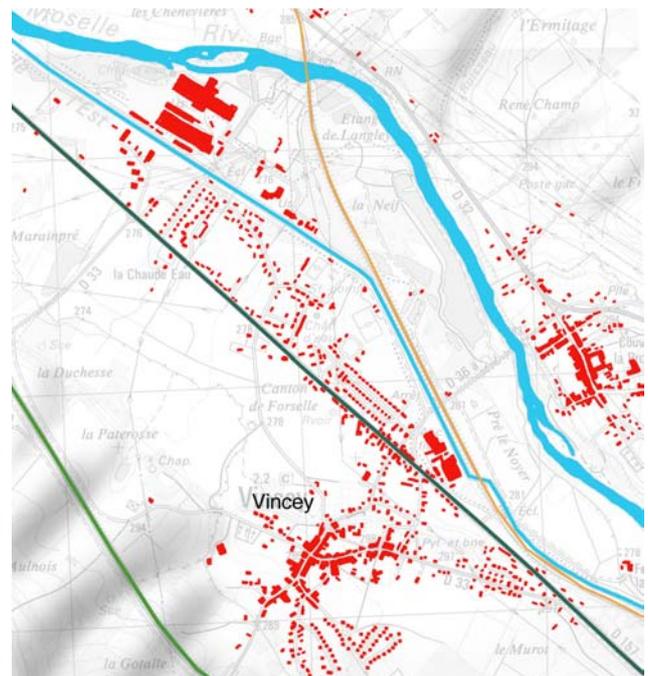
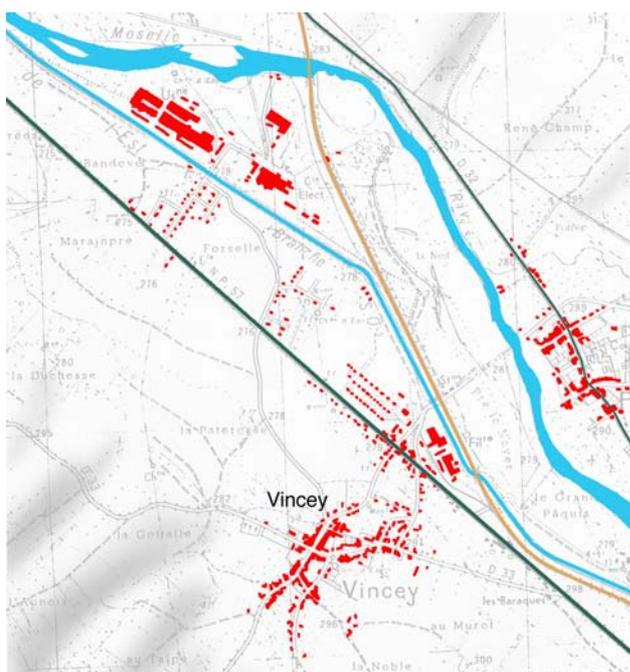
Les évolutions :

Les anciens sites industriels, généralement en bord de rivière ou du canal de l'Est, sont abandonnés au cœur des villes.

Les petits sites industriels isolés dans les communes rurales tombent en ruine ou sont parfois valorisés par des particuliers.

Les maisons ouvrières ne sont pas entretenues bien qu'elles composent parfois des quartiers importants.

Certains sites industriels sont réaffectés à d'autres utilisations.



Évolution de l'urbanisme dans la vallée de la Moselle : le bourg est maintenant éclaté entre le centre ancien, l'ancien pôle de l'usine et la route. Usines et maisons ouvrières constituent aujourd'hui un héritage à valoriser, en tant qu'emprise foncière et que patrimoine bâti.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



De vastes quartiers enclavés dans le tissu de la ville.



De larges emprises entre ville et rivière.



Des friches industrielles parfois au cœur des villes.



Des emprises au contact des rivières.



Des rues en attente de réaménagement.



Des espaces publics en déshérence.



Un patrimoine menacé de disparaître.



Un patrimoine à évaluer.

Enjeux et évolutions



Mise en valeur de maisons ouvrières par un aménagement de qualité des espaces publics qui redonne une souplesse à la rue dans un espace très cadré par le bâti. Vincennes

Restaurer l'image des maisons groupées

Dans le département, certaines communes portent la signature évidente de l'ère industrielle, marquée par la présence des cités ouvrières.

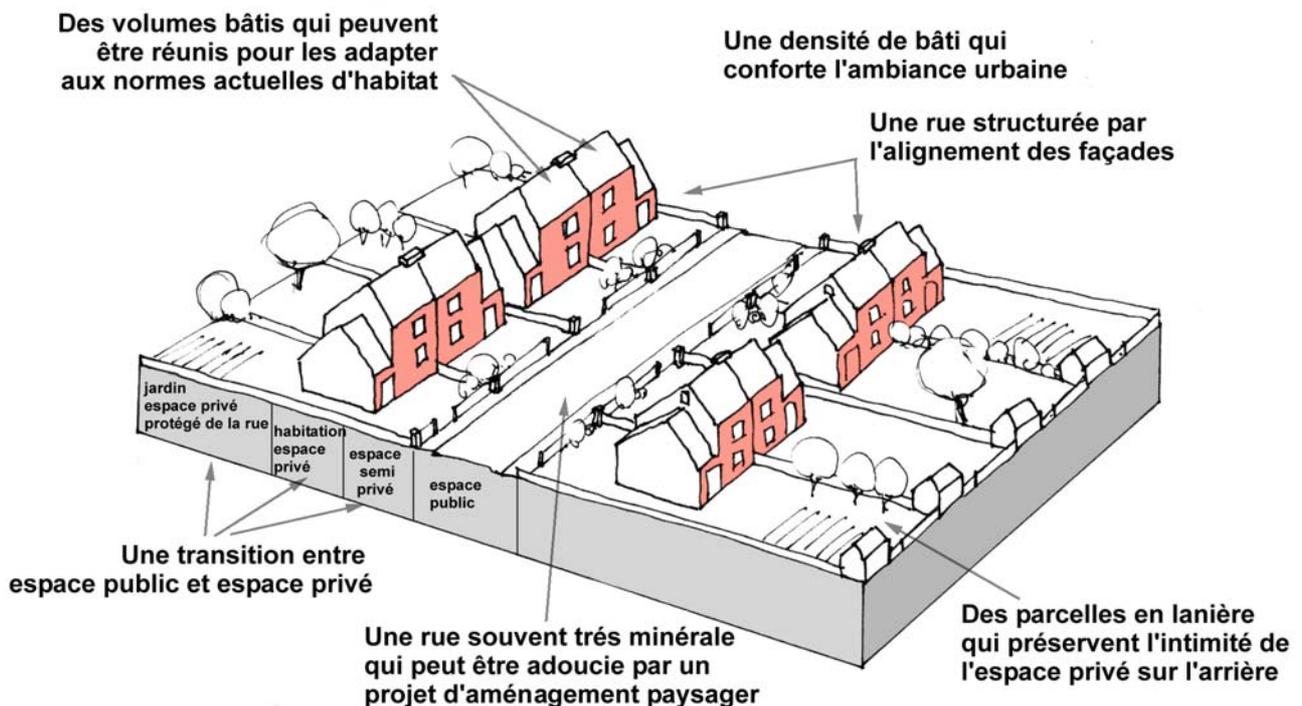
Ces formes urbaines, synonymes de progrès aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, tendent à être boudées aujourd'hui. La question devient alors celle de la relecture historique, du regard porté sur cette période de l'histoire.

Ces ensembles ont certaines faiblesses comme, par exemple, le volume des logements, petit au vu des normes actuelles de confort.

Ils ont cependant de réelles qualités qui peuvent inspirer des constructions contemporaines ou des programmes de réhabilitation : l'unité donnée par la densité des maisons jointives sur la rue, la répétition à l'identique du gabarit des habitations, l'alignement des façades et la présence systématique de jardins cultivés en arrière des maisons.

Leur structure offre une alternative intéressante à l'étalement pavillonnaire.

- ❑ **Rénover l'habitat ouvrier, si nécessaire en regroupant les maisons par deux.**
- ❑ **Concevoir le développement urbain en intégrant comme valeur positive la maison jointive.**
- ❑ **Aménager l'espace de transition entre les rangées de maisons et la rue.**



Pistes d'action

Tirer parti des emprises des friches industrielles insérées dans la ville

Dans les bourgs touchés par l'industrialisation, l'assemblage des quartiers ne s'est pas effectué par agrégation autour d'un centre historique mais par la conurbation progressive de quartiers.

Dans nombre de bourgs, l'usine avait sa propre école, sa salle et son club de sports ; cette juxtaposition a souvent alimenté la chronique locale. Pour l'urbaniste comme pour le paysagiste, effacer ces fractures n'est ni possible, ni souhaitable ; le défi est d'en tirer parti. L'héritage comporte des atouts et des défis à relever.

Les terrains de l'usine peuvent donner corps à un projet urbain mettant en valeur, par exemple, leur proximité avec l'eau, souvent au cœur de la ville.

- ❑ **Acquérir et réaménager, même sommairement, les friches industrielles et les ruines de centre bourg.**
- ❑ **Rétablir les connections du site avec la route, le bourg, le cours d'eau.**
- ❑ **Solliciter de nouveaux projets sur ces emprises.**
- ❑ **Etudier l'implantation d'équipements publics à l'emplacement des anciennes usines.**

Requalifier les bâtiments d'usine abandonnés

Le devenir sur ces ruines occupe fréquemment de longs débats : Peut-on exiger leur démolition ? Qui pourrait en acquérir tout ou partie ?

Tout effacer serait généralement une perte d'âme pour la ville, tout garder est généralement impossible.

Il est inévitable qu'après la fermeture d'une usine advienne une longue période d'attente. Il est souhaitable que passé ce délai, un parti puisse être pris : démolir, conserver tout ou partie comme patrimoine ou, idéalement, en lui trouvant une nouvelle vocation.

Ces pôles situés près des bourgs et le long de la rivière offrent un patrimoine témoignant de l'histoire urbaine et sociale. Certains seraient susceptibles d'apporter un supplément d'âme à la ville par une remise en valeur des bâtiments, des aménagements hydrauliques, de l'accès à l'eau...

- ❑ **Acquérir, protéger les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.**
- ❑ **Envisager quelques démolitions et reconstructions.**



La démolition d'anciens bâtiments d'usine est un préalable parfois nécessaire pour pouvoir tirer parti de certaines emprises. Rupt-sur-Moselle



Certains bâtiments méritent que leur reconversion soit envisagée, afin de valoriser le patrimoine architectural et mémorial qu'ils représentent. Vincely



Un exemple de reconversion d'ancien bâtiments d'industrie : la qualité architecturale et urbanistique de cette cour d'usine méritait cette seconde chance. Rambervillers

Enjeux et évolutions

4. Préserver le caractère des villages



Les scénarios à éviter :

Masquer l'entrée du village par un bâtiment

Disperser quelques maisons neuves – inévitablement très visibles – déconnectées du village.

Lotir sans souci de formes, de couleurs, de clôtures lorsque le lotissement est particulièrement exposé aux regards.

Laisser des maisons en ruine en centre bourg, qui donnent une image d'abandon.

Brouiller le caractère villageois en multipliant des vocabulaires incohérents : bordures de trottoir, mobilier urbain anachronique.

Transformer les usoirs en de simples parkings, ou en trottoirs bordurés classiques.

Bitumer l'usoir : la rue devient alors une route sur-dimensionnée.

Déconnecter le petit patrimoine de son environnement.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES MODELES TRES AFFIRMES : LORRAIN, VOSGIEN
- ❑ UNE SILHOUETTE GROUPEE AUTOUR DU CLOCHER, SOUVENT BIEN LISIBLE
- ❑ UNE TRADITION D'USOIRS SEMI-PRIVATIFS
- ❑ UN RICHE PATRIMOINE « BANAL » DE FONTAINES, LAVOIRS, CALVAIRES
- ❑ DES REGLES D'IMPLANTATION ASSEZ SIMPLES A RESPECTER
- ❑ DES VOLUMES IMPOSANTS DE PLUS EN PLUS ATTRACTIFS
- ❑ UNE CEINTURE VEGETALE ASSEZ AISEE A RENOUVELER
- ❑ DES LIMITES DE JARDINS BIEN TRACEES MAIS SANS BORDURE

Les évolutions :

Des maisons anciennes sont abandonnées dans les centres bourgs tandis que des constructions nouvelles se développent alentour.

Les lotissements s'implantent en périphérie du bourg, sans composer de nouveaux quartiers.

Ils recouvrent d'anciens vergers péri-villageois et englobent parfois le cimetière, traditionnellement à l'écart.

La première perception à l'approche d'un village est souvent un hangar artisanal ou agricole ou une zone pavillonnaire.

La silhouette des villages est particulièrement sensible lorsqu'ils sont implantés en hauteur.

Les composantes patrimoniales sont souvent marginalisées dans une prolifération de stationnements, de panneaux de signalisation, d'espaces publicitaires, de réseaux aériens.



La place de l'église à Dombrot-le-Sec au début du 20^{ème} siècle (Cliché Archives départementales) et en 2004 : le bel arbre a disparu, laissant la place à un enrobé noir.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Quelques maisons récentes mal positionnées sur la hauteur altèrent la silhouette groupée du village rue.



Les hangars agricoles s'imposent visuellement en entrée de village.



Les nouvelles constructions s'implantent...



sans lien avec le caractère villageois.



Le centre bourg n'est plus attractif.



L'usoir sert de dépôt, sans respect de l'intérêt général.



L'usoir transformé en parking.



L'usoir privatisé par une clôture.



Les poiriers palissés disparaissent.



La place n'est plus qu'un parking.



Les réseaux occupent l'espace public.

Enjeux et évolutions



Bourgs et villages se perçoivent souvent entièrement d'un seul coup d'oeil. Le maintien de l'harmonie de leur silhouette groupée est un enjeu paysager important. Aulnois ci-dessus, Gugney-aux-Aulx ci-dessous



Promouvoir un aménagement simple de l'usoir, dans le respect du caractère rural. Damas-aux-Bois

Respecter la forme des bourgs groupés

Les formes urbaines constituent un patrimoine en soi. Ils racontent l'histoire des origines même lorsque leur qualité architecturale paraît peu « patrimoniale ». Certains centres bourgs, en particulier, sont très anciens. Leur tracé est beaucoup plus ancien que les bâtiments qui ont souvent déjà été remaniés à plusieurs reprises depuis la création du site. Ceci est d'autant plus vrai, bien sûr, dans les vallées dévastées par les guerres.

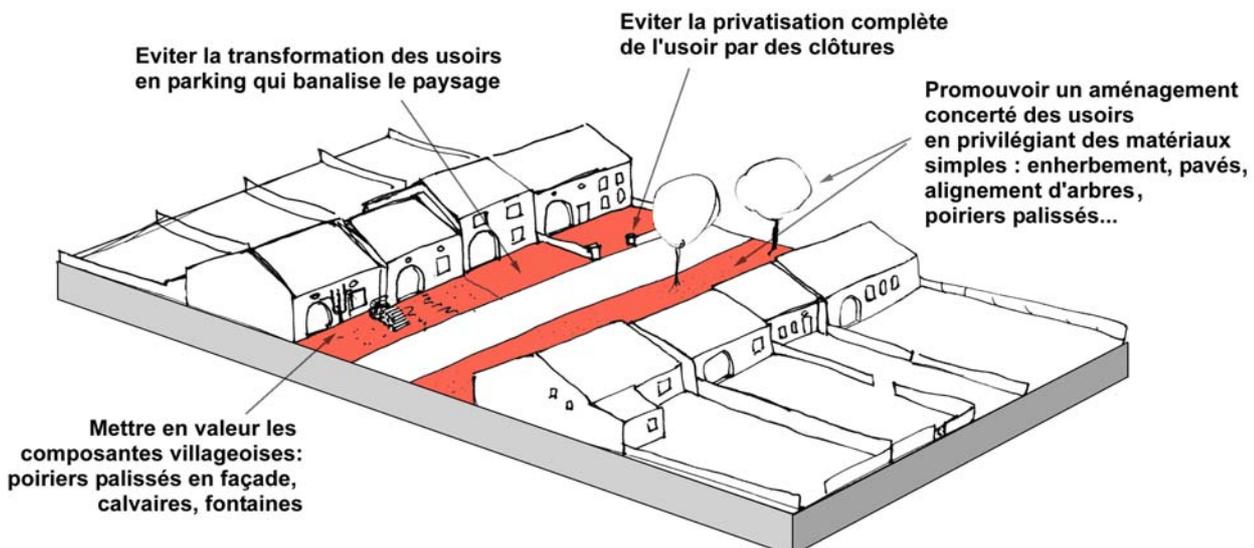
Dans l'ouest du département où les constructions neuves restent peu nombreuses, le bourg a généralement conservé sa silhouette groupée autour de son église. La structure de village-rue cerné d'un écrien de vergers reste très lisible en plaine, où les villages se voient de loin.

La silhouette n'est pas toujours lisible si elle masquée par un lotissement, un bâtiment agricole, un pavillon, un micro-boisement.

- Préserver la silhouette groupée des villages.**
- Agrandir le bourg en prolongeant la logique de son plan de composition. Le village-rue constitue un modèle de composition qui pourrait inspirer des projets de lotissement.**
- Préserver ou restaurer une ceinture de jardins et de vergers autour des bâtiments et des lotissements.**
- Mettre en scène les entrées de bourg.**
- Veiller à l'impact paysager des bâtiments agricoles en périphérie.**

Redonner sens à l'usoir

Dans les villages lorrains, c'est l'ensemble de la rue qui était autrefois un espace mixte d'usage public et privé. Aujourd'hui, l'usoir perd son caractère : il est soit privatisé et clos, soit assimilé à la voirie. Ces diverses évolutions se côtoient sans cohérence, brisant l'unité de la rue, enlevant un lieu d'usage domestique et de relation avec le voisinage.



Pistes d'action

Lorsque le bourg grossit, le gabarit très large des rues hérité des usoirs est une chance exceptionnelle pour la recomposition d'espaces publics.

- ❑ **Affirmer une politique de mise en valeur collective de l'usoir.**
- ❑ **Bâtir des lotissements inspirés du village-rue**

Reconvertir en habitation les gros volumes aveugles des fermes

La réorganisation des fermes lorraines et vosgiennes en pièces d'habitation n'est pas aisée. Les volumes sont vastes, mais tout en profondeur et sans entrée de lumière. Dans les villages-rue, les constructions sont en outre jointives et encore plus profondes. Dans les plaines du nord du département, les pignons massifs dépassent couramment 20 m de largeur.

Ces maisons-grange ont pourtant une cohérence de style exceptionnelle et font partie du paysage local.

Les réhabilitations se font donc au gré des solutions disparates que trouvent propriétaires et artisans locaux. Dans l'ouest du département, ces maisons sont parfois en ruine au milieu du village. En 1995, une enquête révélait déjà qu'un tiers des groupements de communes considérait ce problème comme un enjeu majeur.

Dans les villages, la présence d'une ruine offre une opportunité de créer une placette conviviale, un bâtiment de commerces ou de services, un parking en cœur de bourg mais en retrait de la rue principale, et parfois masqué par un mur providentiellement conservé.

- ❑ **Identifier et promouvoir les bonnes solutions de rénovation : percer des ouvertures, redistribuer l'espace, rénover la toiture ; associer matériaux traditionnels et modernes...**
- ❑ **Utiliser les ruines pour un projet de cœur de village : acquisition foncière, opération de logement social, installation de services...**

Mettre en scène les composantes villageoises et les formes qui les entourent

De nombreuses composantes apportent une qualité au paysage des bourgs :

- Le clocher est l'élément le plus évident qui signale le village ; sa mise en valeur passe par le repérage des tronçons et des points de vue d'où il est perçu. Il constitue parfois la ligne de mire d'une route ; dans les bourgs nichés au creux d'un vallon ou d'une combe, sa flèche est le seul élément perceptible à l'approche du village.
- L'alignement de fruitiers souligne une entrée du bourg.
- Le cimetière est traditionnellement disposé à un « jet de pierre » du bourg.
- Le calvaire borne l'espace villageois et marque le carrefour.
- La fontaine marque le centre d'une place parfois large, parfois plus intime ; le lavoir souligne l'accès au ruisseau.
- Le poirier palissé souligne une façade par ailleurs très sobre.



Un simple alignement d'arbres donne une unité à l'usoir. Montheureux-sur-Saône



Un aménagement plus minéral de l'usoir pour une commune périurbaine proche d'Epinal. Dogneville



Une ferme remise en état en cœur de village. Derbamont

Enjeux et évolutions

- Le passage de la rivière est un point structurant par définition, dont l'évidence a souvent été brouillée.

Ces composantes souffrent parfois de délabrement ou d'opérations d'aménagement qui annihilent leur identité.

- ❑ **Préserver ces objets patrimoniaux, mais aussi leur contexte.**
- ❑ **Continuer à utiliser ces composantes en accord avec le paysage et l'architecture contemporains.**
- ❑ **Valoriser le petit patrimoine tout en préservant sa sobriété.**

Pistes d'action

Enjeux et évolutions

5. Aménager les espaces publics



Les scénarios à éviter :

Brouiller le caractère villageois en multipliant des vocabulaires incohérents : bordures de trottoir, mobilier urbain anachronique.

Transformer les usoirs en de simples parkings, ou en trottoirs bordurés classiques.

Bitumer l'usoir : la rue devient alors une route sur-dimensionnée.

Déconnecter le petit patrimoine de son environnement.

Lotir autour d'une voirie en impasse.

Multiplier les voies qui ne sont ni vraiment des routes, ni vraiment des rues.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES MODELES TRES AFFIRMES : LORRAIN, VOSGIEN
- ❑ UNE TRADITION D'USOIRS SEMI-PRIVATIFS
- ❑ UN RICHE PATRIMOINE « BANAL » DE FONTAINES, LAVOIRS, CALVAIRES
- ❑ DES COURS D'EAU AU CŒUR DES VILLES

Les évolutions :

Plusieurs types d'espace se juxtaposent sans liaison dans de nombreuses communes : centre ancien, usine, cité ouvrière, quartier pavillonnaire, bâtiment d'activité.

Dans les vallées urbanisées, quelques coupures vertes perdurent et deviennent des pôles de promenade.

La voirie et les espaces publics sont régulièrement réaménagés.

Dans les villages, l'usoir évolue en tant que transition entre espace public et espace privé : il est soit privatisé et clos, soit assimilé à la voirie.

Les composantes patrimoniales sont souvent marginalisées dans une prolifération de parkings, de panneaux de signalisation, d'espaces publicitaires, de réseaux aériens.

Les quartiers pavillonnaires n'offrent aucune hiérarchie dans l'aménagement de leurs rues.



La rue de la Gare à Charmes, au début du 20^{ème} siècle (Cliché Archives départementales) et de nos jours. La présence des arbres permet d'offrir une unité à la rue malgré des constructions de styles différents.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



De vastes espaces qui mériteraient un aménagement plus soigné.



Des cours d'eau aux abords dégradés.



Des espaces publics dévolus au stationnement.



Des routes qui ne se transforment pas en rue.



L'omniprésence des réseaux.



L'éclairage suffit-il à l'aménagement d'une rue ?



La standardisation du paysage rural.



Quelle mise en valeur des éléments de patrimoine ?

Enjeux et évolutions



Mettre en valeur les espaces publics du centre-ville. Saint-Dié-des-Vosges



Affirmer la monumentalité de certains édifices par des espaces publics épurés. Senones



Mise en valeur de la présence de l'eau par un vaste mail dominant la Moselle. Epinal

Réhabiliter le centre ancien et ses espaces publics

Dans les bourgs, la notion de place centrale s'exprime parfois succinctement à l'occasion d'un croisement, ou devant la mairie. Le gabarit très large des rues, hérité des usoirs, est une opportunité à saisir pour l'aménagement d'espaces publics.

Dans les conurbations, l'étalement de l'urbanisation enlève toute notion d'espace public. Le centre urbain reste peu identifiable en raison d'une faible densité du bâti. Les dents creuses sont autant d'opportunités de constituer un véritable centre et d'aménager les espaces publics qui vont avec.

- ❑ **Mettre en valeur les points forts identitaires du paysage (rivière, belvédère...) au cœur du projet de l'espace public.**
- ❑ **Restaurer un espace public convivial et bien identifiable en centre-bourg et aux endroits stratégiques.**
- ❑ **Acquérir, le cas échéant, des « dents creuses » au centre du bourg pour accueillir des espaces publics.**

Définir des espaces publics différenciés et structurants

La structuration des espaces publics passe par l'affirmation de leur différence. Chaque espace demande un traitement adapté en fonction de son positionnement et de son usage dans la ville. Une place, une avenue, un boulevard, une rue, une ruelle, une allée, un mail... doivent être traités de façon différenciée et non comme des « espaces verts » indistincts et uniformes.

Réhabiliter le centre ancien et ses espaces publics

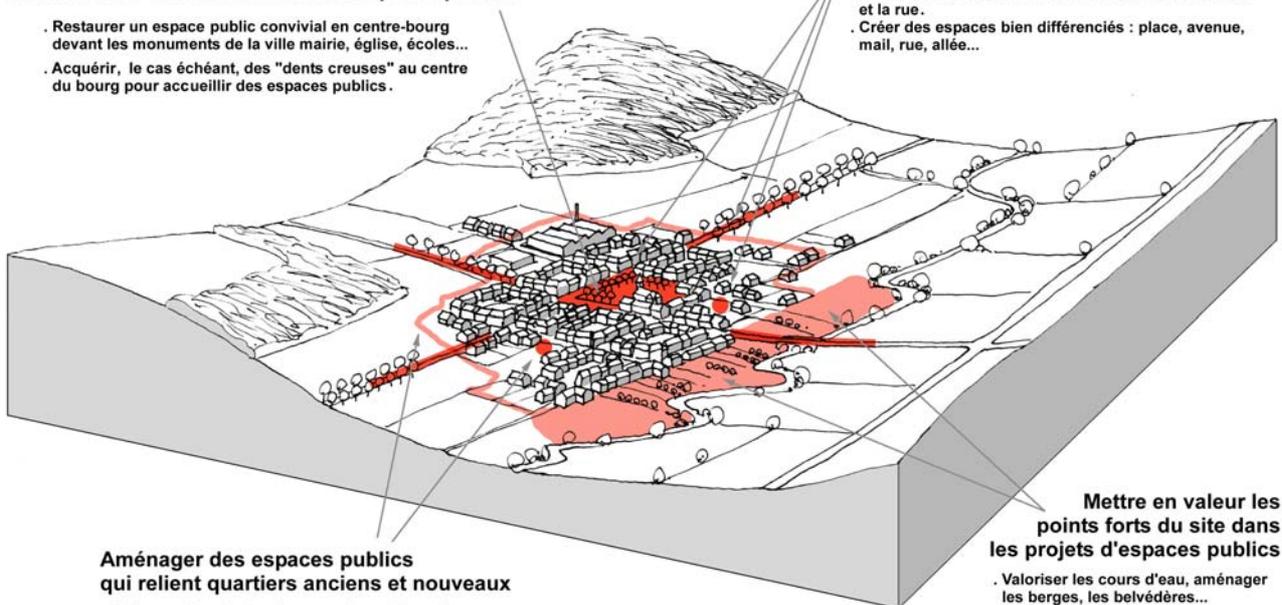
- . Restaurer un espace public convivial en centre-bourg devant les monuments de la ville mairie, église, écoles...
- . Acquérir, le cas échéant, des "dents creuses" au centre du bourg pour accueillir des espaces publics.

Aménager des espaces publics qui relient quartiers anciens et nouveaux

- . Créer un chemin de ceinture qui constituera à terme une nouvelle rue lorsque le bourg se sera développé.
- . Aménager des espaces publics qui recréent une centralité à l'échelle du quartier.

Définir des espaces publics différenciés et structurants

- . En entrée de ville, affirmer la transition entre la route et la rue.
- . Créer des espaces bien différenciés : place, avenue, mail, rue, allée...



Mettre en valeur les points forts du site dans les projets d'espaces publics

- . Valoriser les cours d'eau, aménager les berges, les belvédères...

Pistes d'action

Le projet d'espace public demande donc un parti pris de composition qui doit être rappelé au fil des années à ses multiples aménageurs et usagers.

- ❑ **Affirmer la transition entre la route et la rue en entrée de bourg.**
- ❑ **Eviter de privilégier la fonction de stationnement dans l'aménagement des espaces publics.**
- ❑ **Affirmer les différences entre les espaces publics.**
- ❑ **Adapter l'aménagement de la rue en fonction de sa composition urbaine.**

Aménager de petits espaces publics de qualité

Dans les hameaux, les micro-quartiers, penser au « micro-espace public » qui recrée une centralité et revalorise tout l'alentour.

- ❑ **Disposer habilement un maillage de micro-espaces publics.**
- ❑ **Marquer la vocation des espaces, même sur un petit espace.**



Mettre en valeur les perspectives sur les points de repère. Belmont-les-Darney



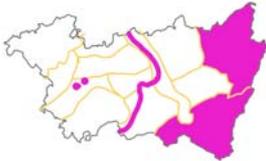
Hiérarchiser les voies par des aménagements d'espaces publics diversifiés : plantation d'un alignement d'arbre dans une avenue. Chavelot



Mettre en valeur la diversité des petits espaces publics : escaliers, venelles, allées... Plombières-les-Bains

Enjeux et évolutions

6. Bâtir des aménagements touristiques en respectant le site



Les scénarios à éviter :

Miter entièrement le versant de la station par des chalets épars.

Implanter des stationnements surdimensionnés et sans qualité.

Découper le versant forestier par des pistes de ski en ligne droite.

Urbaniser tous les bords du lac.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES VERSANTS PRESERVES
- ❑ DES COLS ENCORE PEU AMENAGES
- ❑ UNE VOGUE DE LA CONSTRUCTION BOIS QUI OUVRRE DES POSSIBILITES
- ❑ UN MANTEAU FORESTIER EN TOILE DE FOND

Les évolutions :

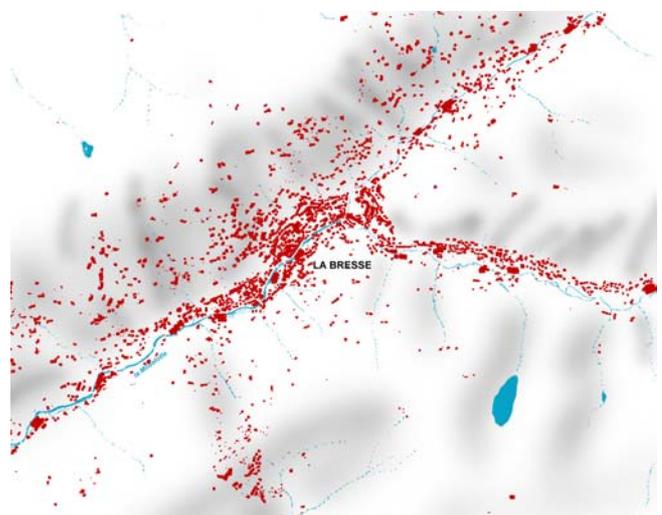
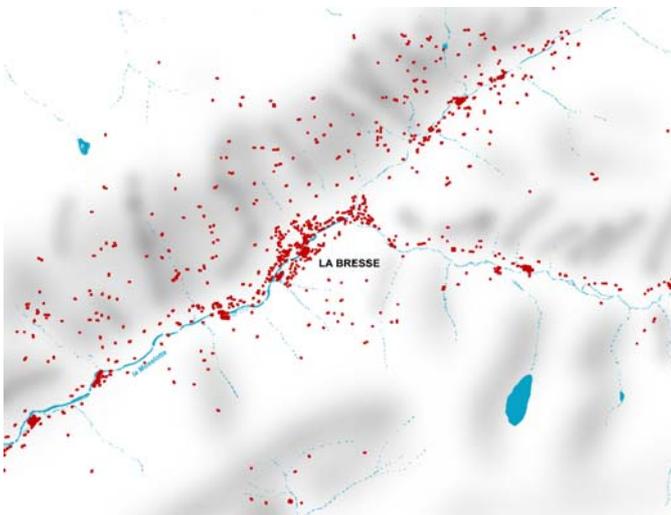
Les résidences et les constructions colonisent les coteaux ensoleillés des stations et des villages de montagne pour bénéficier des vues en belvédère.

Résidences et pistes de ski s'implantent par définition dans des sites initialement de haute qualité naturelle, qu'ils peuvent rapidement dégrader.

Le modèle du chalet en bois se développe dans le massif.

Les cols sont particulièrement prisés pour les installations touristiques : magasins, auberges, aires de loisir.

La fréquentation hivernale du massif se traduit par la réalisation d'équipements ayant un fort impact visuel : vastes parkings bétonnés, pistes de ski, remontées mécaniques, bâtiments d'accueil.



Évolution de l'urbanisation sur la commune de la Bresse entre 1948 et 1984 : après s'être étendue dans le fond de vallée, l'urbanisation colonise les versants ensoleillés : les lotissements de chalets remplacent les granges qui ponctuaient le versant en 1948. Le bourg s'étend sans se structurer.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Chalets résidentiels ou touristiques mitent les coteaux des stations touristiques.



Les cols sont aménagés de façon disparate, au coup par coup.



Les remontées mécaniques sont très visibles depuis les routes en été.



La piste de ski s'impose dans le paysage.



Les parkings des cols semblent surdimensionnés en été.



L'urbanisation des versants impose de lourds terrassements.

Enjeux et évolutions



Maîtriser la colonisation des versants ensoleillés par les chalets en favorisant une occupation dense du pied de versant et en préservant les espaces agricoles et forestiers des hauteurs. Gérardmer



Préserver les points de vue sur le paysage depuis les cols. Arrentes-de-Corcieux

Maîtriser la colonisation des versants par les chalets

En montagne, la recherche de la « belle vue » génère une forte pression de constructions dispersées sur les versants les plus ensoleillés placés au-dessus des bourgs touristiques.

- ❑ Densifier les centres villes des stations touristiques.
- ❑ Organiser l'urbanisation de chalets sur les versants des stations touristiques et limiter son extension.
- ❑ Préserver les points de vue et les ouvertures agricoles sur les versants.

Mettre en valeur l'aménagement des grands cols

Les cols drainent une forte fréquentation et servent de point de stationnement pour accéder aux crêtes. Ils sont souvent le lieu d'aménagements sommaires. Cette disparité crée un paysage de médiocre qualité dans ces lieux emblématiques.

- ❑ Créer un schéma d'aménagement global pour chaque grand col dont la fréquentation est importante.
- ❑ Mettre en valeur les itinéraires d'arrivée.
- ❑ Préserver et valoriser les points de vue sur les différents versants.

Dégager et aménager la clairière du col

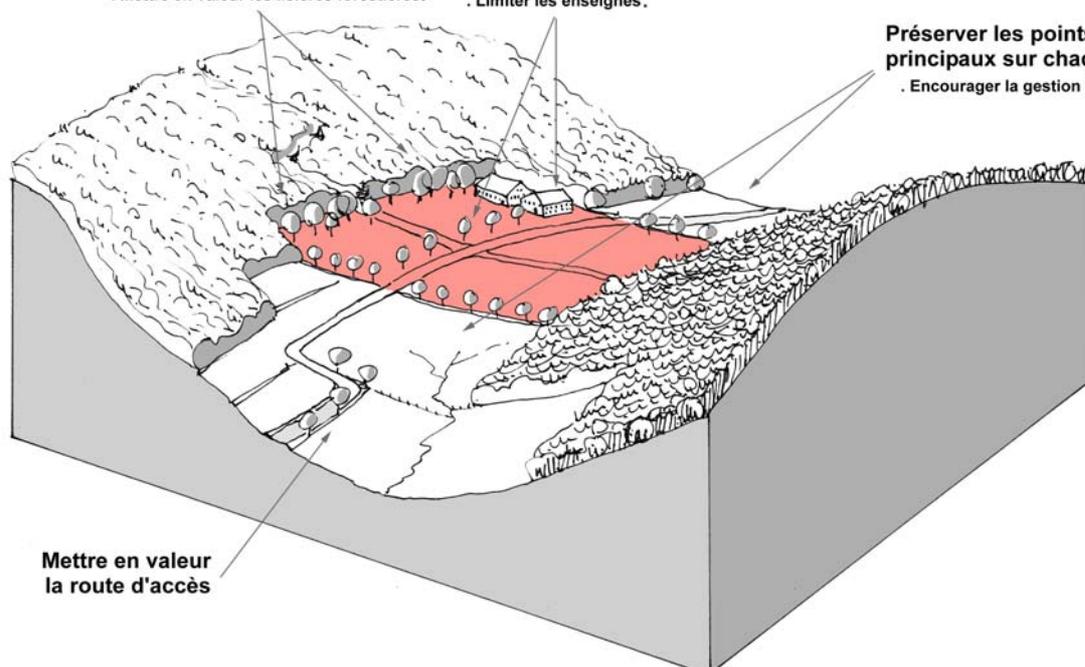
- . Mettre en valeur les lisières forestières.

Maîtriser les équipements touristiques

- . Etablir un schéma d'aménagement global sur les grands cols.
- . Aménager les aires de stationnement.
- . Limiter les enseignes.

Préserver les points de vue principaux sur chaque versant

- . Encourager la gestion agricole des prés.



Mettre en valeur la route d'accès

Pistes d'action

Limiter l'impact visuel des aménagements touristiques inesthétiques

Dans la montagne, la fréquentation de loisirs multiplie les aménagements très visibles : aires de stationnement, pistes de ski, infrastructures d'accueil, pistes de motocross.

Certains d'entre eux dégradent le site dont ils se revendiquent ; leur insertion dans le site est parfois problématique en soi, mais elle est aussi souvent affaire de détails.

Attention en particulier à l'implantation des équipements dans les sites qui se perçoivent de haut, comme les fonds de vallées touristiques ou les sites à flanc de versant.

- ❑ **Penser à la perception estivale lors de la réalisation des équipements de sports d'hiver : tracé des pistes de ski, abords des remontées mécaniques, aires de stationnement sur les cols.**
- ❑ **Etudier l'insertion paysagère des bâtiments touristiques dans les sites sensibles.**

Valoriser le tracé du canal

Le canal constitue un trait d'union entre les différents paysages du département. Le développement de cette voie de découverte touristique passe par la mise en valeur de son tracé et de son accessibilité.

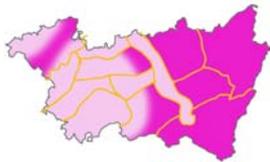
- ❑ **Mettre en valeur les ports de plaisance et les écluses.**
- ❑ **Traiter l'articulation entre les villages et le canal.**
- ❑ **Préserver les points de vue sur le paysage depuis le canal.**
- ❑ **Valoriser le linéaire du chemin de halage : traitement des berges, entretien et plantation d'alignements d'arbres...**



Mettre en valeur les ouvrages du canal en s'appuyant sur le vocabulaire spécifique de cet ouvrage : alignement d'arbres, maçonnerie de pierre, enherbement.
Girancourt

Enjeux et évolutions

7. Accueillir les éoliennes



Les scénarios à éviter :

Miter les crêtes par plusieurs petits parcs éoliens.

Implanter des éoliennes de façon éparse.

Concurrencer la silhouette du village par la présence d'éoliennes.

Disposer les éoliennes en désaccord avec les lignes de force du paysage.

☺ LES ATOUTS

- ❑ DES LIGNES DE FORCES PAYSAGERES TRES MARQUEES : CRETES, VALLEES
- ❑ DES AXES ROUTIERS STRUCTURANTS
- ❑ LA VASTE OUVERTURE DE LA PLAINE

Les évolutions :

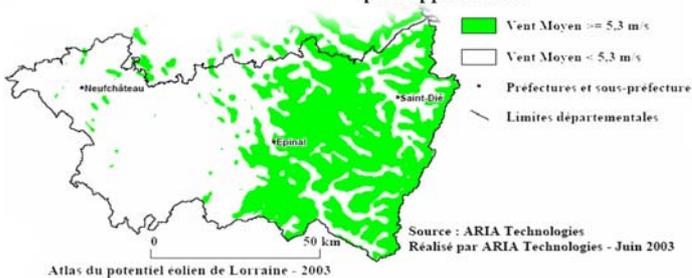
Les éoliennes constituent des unités de production d'électricité s'inscrivant pleinement dans une démarche de développement durable (diversification énergétique, production décentralisée et sans rejet, réponse aux engagements pris par la France à Kyoto pour la réduction des gaz à effet de serre, etc.). Ces aménagements ne sont pas neutres sur l'espace visuel environnant.

A ce jour, l'éolienne reste une inconnue dans le paysage du département. Cependant, plusieurs projets sont à l'étude en divers points du territoire, tant dans le massif où la ressource éolienne est forte, que dans les plaines ou dans la vallée de la Meuse.

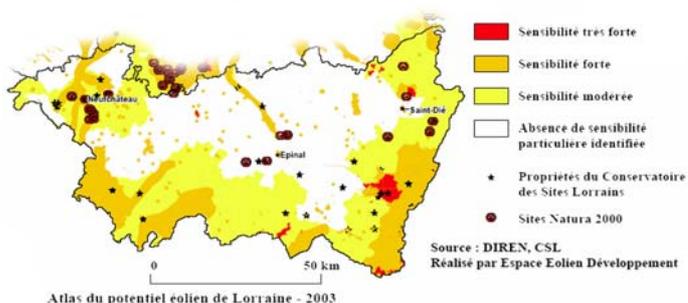
La recherche d'une ressource éolienne optimale impose des implantations sur des sites dégagés des obstacles au vent, soit au sein de paysages ouverts de plaine, soit sur des points hauts du territoire.

Les éoliennes de dernière génération sont des structures de grande dimension dont le point haut des pales peut culminer entre 100 et 140 mètres de hauteur. Ces installations ont un fort impact visuel dans le paysage, sur un vaste périmètre : en plaine, il a été estimé qu'un parc éolien pouvait se percevoir dans un rayon de 20 kilomètres.

Zones favorables à l'implantation d'éoliennes au regard du vent moyen à 40 mètres de hauteur par rapport au sol



Sensibilité environnementale, paysagère et architecturale de la région Lorraine



La confrontation des cartes du gisement éolien et de la sensibilité des paysages permet de situer les secteurs à enjeux. Cartes issues de l'atlas du potentiel éolien de Lorraine.

Pistes d'action

Appuyer le projet éolien sur les lignes de force du paysage

Aujourd'hui, la prospection des sites d'implantation ne se fait pas en fonction du paysage, ce sont d'abord les éléments techniques qui orientent les choix (vent, contraintes aéronautique et hertzienne, distance de raccordement, volonté locale, distance aux habitations). Le positionnement des éoliennes n'est la résultante que de la carte des contraintes associée à la négociation foncière. Cette approche ne peut suffire vu l'impact visuel important d'un parc éolien : éoliennes de 100 à 140m de hauteur dont l'impact visuel est perceptible dans un rayon de 20 km.

Le positionnement des éoliennes ne peut pas se contenter d'être déduit de la carte des contraintes, il doit au contraire être calé dans le paysage afin de participer à une composition du paysage à grande échelle.

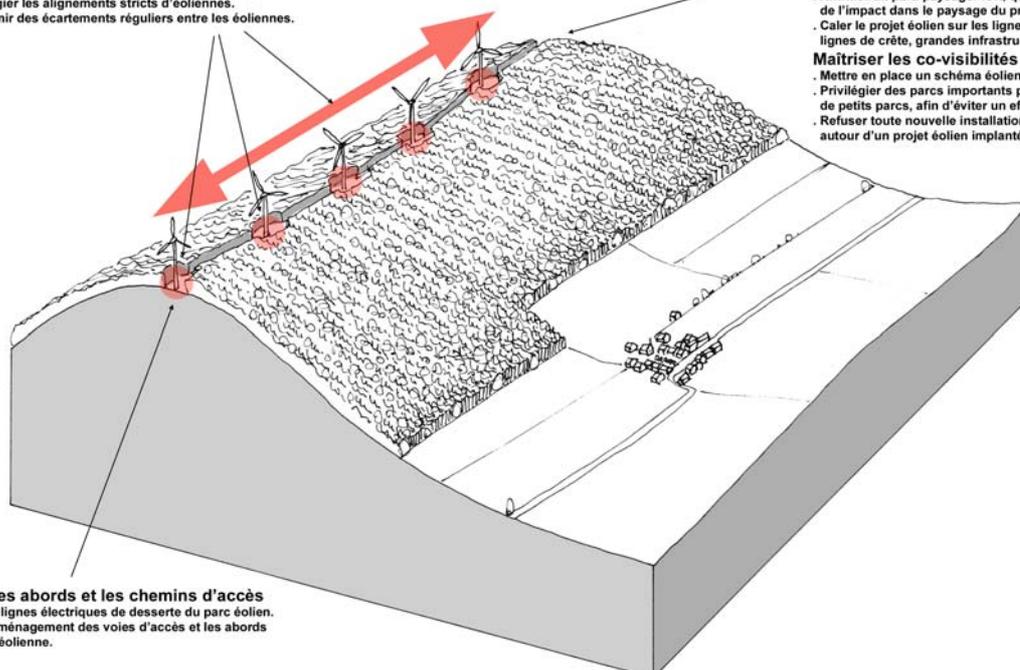
L'implantation doit donc être réfléchie et argumentée dans ce sens : l'alignement des éoliennes devrait voir son orientation définie par rapport aux points forts du paysage : lignes de crête, routes ou chemins, points de vue depuis les villes et les bourgs... Les responsables du projet doivent prendre un parti paysager argumenté qui justifie le positionnement des alignements d'éoliennes dans le paysage.

- ❑ **Affirmer un parti paysager fort, qui soit à l'échelle de l'impact dans le paysage du projet éolien.**
- ❑ **Caler le projet éolien sur les lignes de force du paysage : lignes de crête, grandes infrastructures routières...**



Un exemple de projet éolien calé sur les lignes de force d'un paysage montagnard en Navarre espagnole.

Choisir des implantations dont la logique est clairement lisible
- Privilégier les alignements stricts d'éoliennes.
- Maintenir des écarts réguliers entre les éoliennes.



Soigner les abords et les chemins d'accès
- Entourer les lignes électriques de desserte du parc éolien.
- Soigner l'aménagement des voies d'accès et les abords de chaque éolienne.

Appuyer le projet éolien sur les lignes de force du paysage

- Affirmer un parti paysager fort, qui soit à l'échelle de l'impact dans le paysage du projet éolien.
 - Caler le projet éolien sur les lignes de force du paysage : lignes de crête, grandes infrastructures routières...
- Maîtriser les co-visibilités entre les parcs**
- Mettre en place un schéma éolien départemental.
 - Privilégier des parcs importants plutôt qu'une multitude de petits parcs, afin d'éviter un effet de mitage du paysage.
 - Refuser toute nouvelle installation dans un rayon de 10 km autour d'un projet éolien implanté.

Enjeux et évolutions

Choisir des implantations dont la logique est clairement lisible

Les positionnements plus ou moins aléatoires des éoliennes, ne peuvent être admis : il s'agit d'objets ayant un tel impact visuel dans le paysage.

L'expérience montre que l'organisation du paysage est brouillée par l'accumulation des éoliennes lorsque leur disposition n'est pas clairement lisible dans le paysage. Les projets où les éoliennes sont disposées en ligne sont de ce point de vue beaucoup moins perturbants dans le paysage et doivent donc être privilégiés.

- ❑ **Privilégier les alignements stricts d'éoliennes.**

Maîtriser les co-visibilités entre les parcs

La concentration des projets éoliens à proximité des postes de raccordement au réseau électrique entraînera des co-visibilités entre les parcs éoliens. La multiplication de ces parcs pourrait entraîner un effet de mitage du paysage. Il est important d'anticiper ce phénomène afin de maîtriser l'impact visuel lointain de sites éoliens en co-visibilité.

Certains départements où l'éolien est déjà plus implanté ont ainsi établi des schémas éoliens : recommandations et carte de sensibilités paysagères vis à vis de l'éolien (paysage emblématique, paysage identitaire...).

- ❑ **Mettre en place un schéma éolien départemental.**
- ❑ **Privilégier des parcs importants plutôt qu'une multitude de petits parcs, afin d'éviter un effet de mitage du paysage.**
- ❑ **Refuser toute nouvelle installation dans un rayon de 10 km autour d'un projet éolien implanté.**

Soigner les abords et les chemins d'accès

L'implantation d'éoliennes nécessite lors du chantier l'intervention de gros engins et la viabilisation de chemins d'accès adaptés. Il convient d'être particulièrement vigilant sur l'aménagement de ces voies, en particulier dans les secteurs de montagne. De même, l'aménagement des abords de chaque éolienne (massif de fondation, plateforme, poste électrique, clôtures...) doit être particulièrement soigné.

- ❑ **Enfouir les lignes électriques de desserte du parc éolien.**
- ❑ **Soigner l'aménagement des voies d'accès et les abords de chaque éolienne.**



Soigner les abords et les voies d'accès de chaque éolienne. Vendée

Pistes d'action

Plusieurs documents proposent des démarches pour agir en matière d'urbanisme. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais elle permet d'illustrer les principales priorités d'action que telle ou telle étude a défini dans le département. Chaque point correspond, avec des variantes, à une fiche-action : la proposition est argumentée, généralement illustrée d'exemples, et la fiche propose une démarche d'intervention publique. Plusieurs fiches signalent en outre des actions menées dans le même sens dans d'autres départements.

8. Quelques fiches-action sur le paysage dans l'urbanisme

Atlas régional des paysages

- La dégradation du bâti villageois ancien et le développement des ruines villageoises.
- Bien choisir le lieu d'implantation des zones d'activités et bâtiments artisanaux.
- Concevoir un bâtiment d'activité et ses abords.
- Réunifier les extensions aux bourgs anciens dans les sites à fort caractère patrimonial.
- Reconquérir la qualité urbaine dans les régions plus banalisées.
- Favoriser la rénovation et la réutilisation de l'habitat traditionnel.

DAT Conseils. Atlas régional des paysages de Lorraine, 1995

Guide de l'urbanisme de la communauté de communes de Mirecourt

- Valoriser les espaces publics : Aménager le bourg.
- Gérer l'urbanisation : Gérer l'urbanisation dans la zone « urbaine » ; Gérer l'urbanisation dans les villages.
- Faire vivre le patrimoine bâti : Entretien l'habitat traditionnel dans le respect de ses caractères ; Valoriser les édifices publics ; Requalifier le bâti dégradé ou en ruine.
- Aménager et préserver les rives du Madon et des ruisseaux : Protéger les berges de la rivière et des ruisseaux ; Développer ces atouts touristiques en les reliant.
- Valoriser le petit patrimoine .
- Maintenir une végétation de qualité dans le grand paysage : Entretien et planter haies, bosquets, vergers.
- Maintenir une végétation de qualité dans le bourg : Utiliser l'accompagnement végétal au service des espaces publics.
- Préserver et reconquérir l'usoir.
- Intégrer l'espace de propreté dans le village : Choisir le mobilier, la signalétique ; Aménager l'espace de tri sélectif.

CAUE des Vosges, Nathalie BELGERI, Emmanuelle LIMARE, 2002, Guide thématique pour la valorisation du cadre de vie de la Communauté de Communes de Mirecourt et de huit communes voisines. LIVRE / Guide, 73 p.

Schéma des services collectifs

- Pérenniser une trame verte structurante : DIREN Lorraine, 1999

Enjeux et évolutions

coupures vertes, zones naturelles ouvertes au public.

- Maîtriser l'étalement urbain.
- Positionner les ZA sur des critères paysagers.
- Veiller à la bonne insertion des bâtiments : disposition, couleurs, végétalisation des abords.
- Constituer des pôles récréatifs complémentaires de ceux existants.
- Conforter la vocation d'accueil des espaces péri-urbains.
- Développer tout en préservant le patrimoine.
- Requalifier des friches industrielles de vallées.
- Favoriser sentiers, circuits de loisirs péri-urbains.
- Intégrer les grandes infrastructures projetées dans le paysage : TGV.
- Développer les sites secondaires en s'appuyant sur la notoriété des sites majeurs.
- Développer les complémentarités entre sites.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Jean-Frédéric WEICK. 1995
Paysages et zones d'activités dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : tome 1 recommandations paysagères LIVRE / Document de sensibilisation 22 p.

Paysage et zones d'activités dans le PNR des Ballons des Vosges

- Se fondre dans le milieu rural : diminuer l'impact lointain ; Valoriser les perceptions proches.
- Faire de la ZA un espace de transition : Quand la ZA est en front urbain ; Quand la ZA est à l'écart du centre urbain.
- Raccrocher la ZA à son environnement : relier, repérer.
- Affirmer l'image industrielle : Implanter ; Traiter le paysage de la ZA.
- Traiter les détails : Parkings, limites de parcelle, aires de stockage et de livraison, locaux divers, enseignes et signalisation, cheminements piétons et cyclistes, espaces de loisirs, dessertes.

CAUE des Vosges, ADVHM & Frank Besançon. Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages. , 2003, ADVHM, Fraize. Plaquette de sensibilisation, 16 p

Bâtir en Haute Meurthe : comprendre et mettre en valeur nos paysages

- Les styles de construction en Haute Meurthe.
- Observer la situation du terrain : village, hameau, lotissement, isolé.
- Accorder la maison avec le terrain
- Organiser sa maison selon les orientations.
- Colorer la maison.
- Choisir le bois : la maison bois n'est pas forcément un chalet.

Pistes d'action

Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

- • Intégrer des éléments du plan de paysage dans les documents d'urbanisme.
- Intégrer les constructions nouvelles.
- Intégrer les bâtiments agricoles.
- Sensibiliser sur les plantations d'accompagnement.
- Conserver le patrimoine.
- Aménager entrées et traversées de villages.
- Mettre en valeur les jardins en terrasses de Plombières.

Eliane Houillon, Lionel Jacquey, 2000.
Plan de paysages de la Communauté de communes des trois rivières

Plan de paysage de la Vallée du Hure

- Adapter les modes d'extension urbaine.
- Élaborer une charte d'intégration de la construction neuve.
- Inciter à la réhabilitation du patrimoine.
- Encourager l'hébergement touristique de caractère.
- Aménager l'entrée et la traversée des villages.
- Intégrer les réseaux.
- Éliminer les points noirs paysagers.
- Réussir l'intégration des bâtiments industriels et commerciaux.

Marc VERDIER, 1999. Les paysages de la vallée du Hure : situer, comprendre, composer, s'engager, agir. Rapport d'étude 119 p.

Plan de paysage de la communauté de communes de la Fave

- Préserver l'identité architecturale du canton.
- Mettre en valeur les espaces bâtis.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Chambre d'Agriculture des Vosges. 1996. Étude de gestion des paysages du canton de Provenchères sur Fave. Rapport d'étude, 68 p.

Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines

- « Les modèles de bâti hier et aujourd'hui » : La maison de manouvrier, la maison d'habitation...
- « Construire et transformer » : Les volumes ; Lumière et percements ; Modernité et identité ; les abords.

Marc VERDIER, Corine MANGIN, Communauté de Communes de la Vallée de la Fave, 2001.. Paysage construit de la Vallée de la Fave : valoriser les patrimoines. Fiches pratiques & Document de sensibilisation

Les enjeux paysagers liés à la forêt

La forêt joue un rôle contrasté dans le département des Vosges. Omniprésente dans le massif, elle contribue à une fermeture des paysages sur les espaces délaissés suite au recul de l'agriculture. Dans le massif, les principaux enjeux paysagers de la présence de la forêt sont liés au maintien d'un équilibre entre espaces ouverts et fermés et à l'impact visuel fort des versants boisés dans le paysage des vallées.

Dans la plaine, l'importance des lisières des massifs forestiers est forte.

L'enjeu est de trouver l'équilibre entre les logiques de l'exploitation sylvicole et le rôle d'espace de loisir que joue également la forêt.

1. Assurer la qualité paysagère des versants forestiers
2. Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée
3. Animer les lisières et les accès
4. Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers
5. Quelques fiches-action sur le paysage forestier

Pistes d'action

Assurer la qualité paysagère des versants forestiers



Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée



Animer les lisières et les voies d'accès

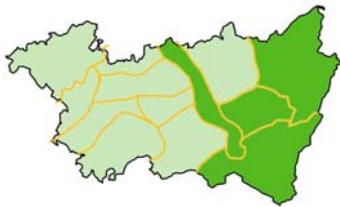


Atténuer l'impact paysager des chantiers forestiers



Enjeux et évolutions

1. Assurer la qualité paysagère des versants forestiers



Les scénarios à éviter :

Encadrer la vallée de murs sombres et homogènes.

Supprimer l'accès à tout un versant suite à une coupe rase à grande échelle dont les mises en andains forment des cloisonnements infranchissables.

Rendre impénétrable tout un versant pour 30 ans en rajeunissant d'un coup tout un massif.

Systématiser les plantations mono spécifiques et alignées de conifères.

Imposer la géométrie de la parcelle foncière pour plusieurs années dans le paysage.

Traverser pendant des kilomètres un massif homogène et sans « respiration ».

Passer à-côté de sites naturels ou de points de vue remarquables sans les repérer.

Laisser les arbres en contrebas d'un point de vue refermer les perspectives.

☺ LES ATOUTS

- ❑ UN JEU DE COULEURS DES FORETS MIXTES AU FIL DES SAISONS
- ❑ DES SOUS-BOIS INTIMES, PARFOIS MAJESTUEUX
- ❑ DES SOUS-BOIS DE CUEILLETTE : MYRTILLES, CHAMPIGNONS, FRAMBOISES, FLEURS
- ❑ LES CONTRASTES D'AMBIANCE ENTRE DES PARCELLES JEUNES ET ADULTES
- ❑ LA LUMINOSITE FEUTREE DES SOUS-BOIS APRES LES ECLAIRCIES
- ❑ L'OUVERTURE PROVISoire APRES COUPE RASE DE POINTS DE VUE, DE CLAIRIERES
- ❑ DES SITES NATURELS PONCTUELS EXCEPTIONNELS
- ❑ UN JEU D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DU PAYSAGE
- ❑ LES VUES D'UNE VALLEE A L'AUTRE DEPUIS LES HAUTEURS, LES COLS

Les évolutions :

Les versants des vallées les plus habitées ont toujours été recouverts d'un manteau de forêt mixte. Depuis 1950, le gestionnaire donnait priorité aux résineux car les conditions leur sont particulièrement favorables. Ce mouvement, qui a généré les premiers massifs sombres, impénétrables, entraînera les premières prises de conscience sur l'enjeu de la lumière dans les vallées.

Les tempêtes successives de 1984 et 1999 ont mis à terre des couloirs entiers de forêt en particulier sur les versants de montagne tournés vers le sud et l'ouest. Ces couloirs « tornadés » ouvrent d'éphémères fenêtres depuis les hauteurs.

Les tempêtes ont brutalement fait basculer l'économie forestière : pour les communes, la forêt n'est plus un revenu mais une charge. Même l'affouage a du mal à trouver preneur.

Certaines communes, suite aux désastres des tempêtes, ont pris résolument le virage vers des reboisements mixtes feuillus-résineux et, en particulier quand le hêtre domine, vers une gestion en futaie irrégulière.

Les forêts jeunes, généralement inhospitalières, se multiplieront d'ici 2030 : de nombreux résineux arrivent à maturité et vont boucler leur cycle coupe rase-replantation ; dans les secteurs de chablis, même lorsque est mise en place une régénération naturelle, la forêt va repasser également par ces stades jeunes de fermeture visuelle.

Le profil des vallées glaciaires, autrefois mis en valeur par l'agriculture, est aujourd'hui effacé par des masses boisées. Les vues depuis les hauteurs disparaissent.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Le manteau forestier du versant semble rapiécé et a perdu son homogénéité.



La géométrie des parcelles marque durablement le paysage en artificialisant les limites du massif.



Le renouvellement des boisements du versant a un très fort impact sur le paysage des vallées.



Le contraste feuillu/conifère accentue l'impact visuel d'une trop petite parcelle.



Les limites rectilignes et verticales ont un très fort impact visuel.



L'artificialité des formes focalise le regard.

Enjeux et évolutions



La forêt participe à la composition du paysage de la vallée : la recherche d'un équilibre est nécessaire entre espaces agricole, forestier et habitat. Le Syndicat

Maintenir la qualité paysagère des versants forestiers

Dans les vallées, les coteaux constituent la toile de fond et la limite visuelle de l'espace. Les forêts qui les recouvrent sont visibles de loin et leur gestion conditionne la qualité du paysage de la vallée.

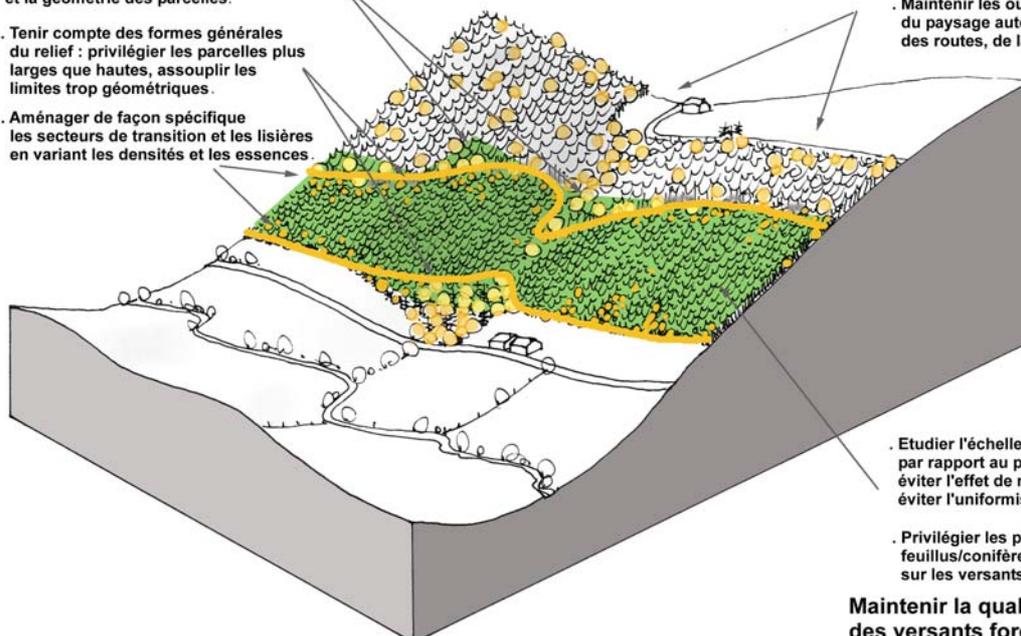
Les boisements doivent souligner le coteau et l'animer, offrir des tableaux variés au fil du temps et des saisons, sans contraste brutal qui viendrait brouiller la hiérarchie des formes du paysage. L'équilibre entre espaces ouverts et forestiers, la souplesse des formes, la diversité des transitions entre peuplements, des lisières variées et entretenues, sont autant d'éléments qui permettent d'obtenir des versants attractifs, tant du point de vue visuel qu'au niveau de la fréquentation.

Car l'agencement forestier du coteau détermine aussi sa fréquentation : certains versants paraissent plus attractifs que d'autres en raison de modes de gestion forestière différents.

- ❑ Planter et gérer en tenant compte des formes générales du paysage et du relief.
- ❑ Composer le paysage du versant, en conservant des ouvertures agricoles en alternance avec la forêt sur des points stratégiques : crête, abords de hameaux, promontoires, cols...
- ❑ Imposer des limites de développement des boisements sur les versants.
- ❑ Raisonner le plan de régénération à une échelle suffisante. Éviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.

Éviter l'irruption de la géométrie dans le paysage

- . Maintenir des bosquets lors de la coupe afin d'atténuer l'impact de la régénération et la géométrie des parcelles.
- . Tenir compte des formes générales du relief : privilégier les parcelles plus larges que hautes, assouplir les limites trop géométriques.
- . Aménager de façon spécifique les secteurs de transition et les lisières en variant les densités et les essences.



Préserver l'équilibre du versant entre espaces forestiers et agricoles

- . Maintenir les ouvertures essentielles du paysage autour des hameaux, des routes, de la rivière, des cols.

- . Étudier l'échelle de la parcelle d'intervention par rapport au paysage : ni trop petite pour éviter l'effet de mitage, ni trop vaste pour éviter l'uniformisation du versant.
- . Privilégier les plantations mixtes feuillus/conifères ou la gestion jardinée sur les versants les plus visibles.

Maintenir la qualité paysagère des versants forestiers

Pistes d'action

- ❑ Favoriser le reboisement mixte feuillus-conifères sur les coteaux les plus exposés aux regards.

Eviter l'irruption de la géométrie dans le paysage

Bien qu'elle soit liée à une gestion humaine, la forêt véhicule également l'image d'un milieu considéré comme naturel. Ceci explique les critiques souvent formulées lorsque les modes de gestion forestière provoquent une artificialisation trop perceptible du paysage forestier.

Les paysages forestiers sont marqués par l'étendue des massifs résineux monospécifiques qui contribuent à l'artificialisation du paysage (lignes géométriques, confrontation brutale des lisières, coupes rases...). Cela est particulièrement perceptible sur les versants des grandes vallées, où l'ouverture du paysage permet d'englober de larges vues.

Les formes dressées des conifères, leur coloration sombre en toutes saisons, créent un contraste fort avec les boisements mixtes ou feuillus, ce qui renforce leur présence et focalise les regards sur les formes de parcellaire géométriques, les rangées de plantation ou d'éclaircie.

Sur les versants très exposés aux regards, une adaptation plus pertinente des surfaces de résineux à leur contexte s'impose. Les formes du parcellaire forestier, devraient s'appuyer sur les lignes de force du paysage. Les limites de parcelles étirées dans le sens de la vallée ont tendance à mieux s'harmoniser : les lignes horizontales, plus proches des lignes de force du paysage attirent en effet moins l'attention que les lignes verticales.

La taille des parcelles doit également être étudiée afin d'éviter l'uniformisation de tout un versant : une plantation moins étendue a plus de chances de s'adapter au contexte. A contrario, il convient d'éviter les parcelles trop petites qui entraînent un effet de mitage des versants boisés.

Les problèmes s'estompent dès lors que le peuplement retrouve une diversité, soit par des parcelles mixtes feuillus et conifères, soit par une gestion jardinée. La plupart des forêts de la montagne se prêtent assez bien à ce type de gestion : hêtraies, pinèdes, sapinières, parcelles mixtes de ces essences. Ce mode de gestion devrait être privilégié aux abords des sites les plus visibles : versants dominants les principales villes, sites touristiques, cols.

- ❑ Éviter l'uniformisation d'un versant par une trop grande parcelle d'une même essence, de même classe d'âge.
- ❑ Adapter les surfaces des parcelles de gestion au terrain, en préférant des formes de parcelle plus larges que hautes.
- ❑ Créer des secteurs de transition (peuplement mixtes, essences variées) en limite des parcelles afin d'atténuer l'impact visuel.
- ❑ Préserver des bosquets afin d'amoinrir l'impact visuel de la coupe et d'assouplir la forme géométrique de la parcelle exploitée.
- ❑ Encourager le mélange feuillus-résineux et la gestion irrégulière.



Eviter l'irruption de la géométrie des parcelles dans le paysage, en privilégiant les boisements mixtes, ou des peuplements de transition en lisière des parcelles. Plainfaing



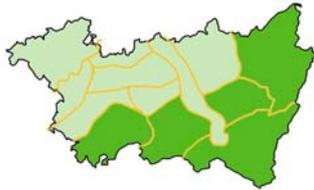
Un versant forestier au paysage varié, une cohabitation harmonieuse entre conifères et feuillus. Le Ménil



Les boisements aux formes étirées plus larges que hautes, s'insèrent mieux que ceux aux formes plus verticales. Le Ménil

Enjeux et évolutions

2. Maîtriser l'extension des boisements dans la vallée



Les scénarios à éviter :

Conserver des écrans boisés qui « étouffent » le paysage et qui n'ont même plus de valeur économique pour leur propriétaire.

Enfermer un village, un hameau par une plantation trop proche ou qui referme un cône de vue.

Effacer la lecture de la vallée et de son cordon de lumière.

Supprimer les vues lointaines.

Effacer le cours d'eau sous la végétation.

Enfermer les habitations dans un océan forestier.

☺ LES ATOUTS

☐ UNE FORET QUI DESSINE CLAIREMENT LE CONTOUR DE L'ESPACE OUVERT

☐ UNE VALLEE BIEN LISIBLE CADREE PAR UN MANTEAU FORESTIER CLAIREMENT ASSIGNE AUX VERSANTS

☐ UN VILLAGE QUI RESPIRE AU MILIEU DE SA CLAIRIERE

☐ LE JEU D'OUVERTURE SUR LES VERSANTS AU LOIN ET DE FERMETURE SUR DES ESPACES PLUS INTIMES

Les évolutions :

Un peu partout, des parcelles agricoles se boisent par enrichissement ou par plantation de résineux.

Des carrés de résineux apparaissent sur les pentes des coteaux. Leur damier géométrique dessine l'ancien cadastre de prés.

Au contact des grands massifs feuillus, des micro-boisements résineux viennent s'accoler. Ces « pavés » noirs et géométriques occultent la lisière feuillue.

Cette nouvelle lisière descend sur les versants et les prés d'altitude, contribuant à une fermeture progressive du paysage et enclavant les dernières parcelles agricoles entretenues.

De nombreux carrés d'épicéa épars ont été très abîmés par la tempête et sont de surcroît attaqués par les scolytes ; leur avenir est en suspens.

Ici et là, quelques peupleraies malencontreuses ont déjà effacé la lecture de la vallée.

L'échelle de perception se resserre. Ces boisements ferment rapidement les vues autour des hameaux. Les habitations qui hier dominaient le fond de vallée se retrouvent face à un mur végétal.

En fond de vallée, l'écran sombre des micro-boisements de résineux cloisonne les vues.



Évolution de l'occupation du sol dans le fond de la vallée de la Plaine entre 1950 et 1990 : l'abandon des petites parcelles agricoles des ouvriers-paysans du textile après la fermeture des usines, a entraîné la fermeture du fond de vallée par des micro-plantations d'épicéas.

Pistes d'action

Des évolutions à maîtriser :



Quelques rangées d'épicéas suffisent à barrer le paysage du vallon.



Les micro-boisements referment le paysage et enclavent les prairies du fond de vallée.



Les petites parcelles de bois cloisonnent le paysage au sein même des villages.



Les rangées d'épicéas font perdre toute cohérence au paysage du fond de vallée.



Les boisements descendent vers le fond de vallée.



Les peupleraies ferment les vues entre les versants de la vallée.